

LPO

Info



Auvergne-Rhône-Alpes

Le journal trimestriel

N°8

Printemps 2023

Pour le printemps, votre LPO Info change de plumage !

Pages 4 et 5

**Les « ESOD »,
ces animaux présumés coupables**

Page 13

Un canard atypique : le harle bièvre

Page 15

Toujours plus de nature sauvage protégée en AuRA

Agir pour
la biodiversité



Éditorial **Une actualité très riche à la LPO AuRA !**

 Marie-Paule De Thiersant, Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes



Le Conseil d'Administration de la LPO AuRA, réuni en novembre 2022, a validé la stratégie foncière de la LPO AuRA : acheter du foncier, promouvoir les ORE¹, les donations et les legs. **La LPO AuRA est déjà propriétaire de 171 hectares protégés sur le long terme.** Il faut ajouter à cela les Refuges LPO. Les Refuges particuliers seuls représentent déjà 7000 hectares. Dernière nouvelle : nous venons d'acheter des terrains en Ardèche pour la protection des busards cendrés.

Toutes les données et l'actualité naturaliste sont maintenant sur faune-aura.org ▶ En un clic, vous pouvez signaler vos observations de

n'importe où dans la région. **Grâce à cette base de données unique, l'expertise de la LPO AuRA est reconnue par nos partenaires.**

Notre site internet a fait peau neuve. (Re)découvrez-le sur : auvergne-rhone-alpes.lpo.fr ▶ Désormais, il vous est possible de vous inscrire à des sorties et activités proposées dans toute la région.

Et sur le terrain, les enquêtes et les campagnes de sauvetage reprennent :

- Enquête et protection des hironnelles : toute l'actualité est relatée les vendredis matin sur BFMTV : <https://www.bfmtv.com/meteo/la-meteo-des-hironnelles> ▶ Deux articles de ce numéro sont consacrés à la protection des sites de nidification.
- Les suivis des grands rapaces : aigle royal, faucon pèlerin, hibou grand-duc, gypaète, vautours, milan royal ont démarré.
- La campagne de sauvetage des amphibiens arrive à sa fin.

• Celle du busard cendré va commencer. Suivez l'actualité des LPO locales pour connaître les besoins en bénévoles.

Cette liste n'est pas exhaustive. **En 2022, tout ce travail a représenté 390 978 heures de bénévolat, l'équivalent de 243 salariés à temps plein.**

Je termine sur le dossier du mois de ce numéro : les ESOD² ou anciennement les nuisibles, présumés coupables. Deux points forts de cette campagne tant au national qu'en local : questionner en mai tous les maires et ensuite dès que les arrêtés paraîtront, nous envisagerons des actions en justice. Il n'est plus envisageable que le renard, meilleur allié des agriculteurs, soit encore classé ESOD.

Vous êtes les meilleurs ambassadrices et ambassadeurs de la LPO. Aidez-nous à être toujours plus nombreux et plus forts pour mener nos actions. Merci à vous ! ■

¹ ORE Obligations réelles environnementales • ² ESOD Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts

Sommaire



LA LPO AURA MILITANTE

- 3 Saint-Flour, une zone à haut risque
- 3 12 012 adhérents à la LPO Auvergne-Rhône-Alpes en 2022

ACTUALITÉS

- 4 Les « ESOD », ces animaux présumés coupables
- 6 Les nouvelles des LPO locales
- 10 Rencontres régionales « Agriculture et biodiversité »
- 10 faune-aura.org, chronique d'un chantier informatique et naturaliste complexe

- 11 Le Centre de sauvegarde toujours en alerte
- 11 L'habitat des espèces protégées est... protégé !



LE COIN NATURALISTE

- 12 Les actions de sauvegarde du courlis cendré
- 13 Un canard atypique : le harle bièvre
- 13 Les nouvelles du hérisson



EN COUVERTURE
Renard roux *Vulpes vulpes*
© Fabrice Cahez



RETOUR SUR...

- 14 Le salon Primevère à Lyon
- 14 L'école du dehors : apprendre autrement



JARDINS ET REFUGES

- 15 Le printemps des animaux sauvages... est aussi celui des chats domestiques !
- 15 Toujours plus de nature sauvage protégée en Auvergne-Rhône-Alpes

⚡ Coup de gueule

SAINT-FLOUR, UNE ZONE À HAUT RISQUE

En 2022, entre les mois d'août et novembre, de nombreux oiseaux ont été retrouvés morts ou blessés à proximité du centre d'enfouissement de Saint-Flour.

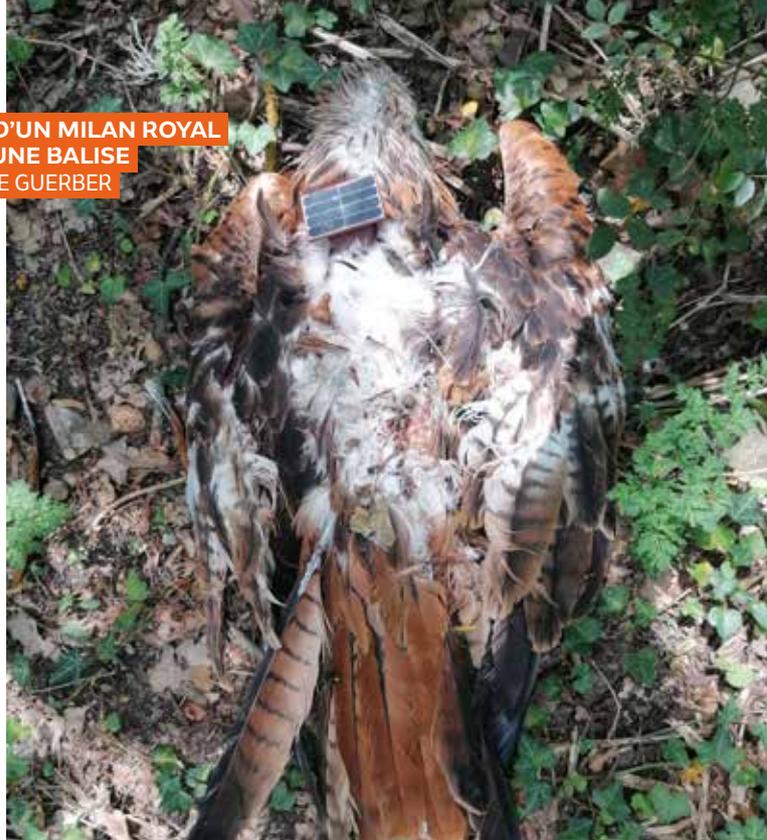
On dénombre 31 cadavres : 5 milans royaux, 20 milans noirs, 2 milans indéterminés, 2 corvidés et 2 buses, ainsi qu'un choucas des tours blessé. Ce sont des bénévoles et salariés de la LPO en Auvergne qui ont fait ces tristes découvertes à proximité du centre d'enfouissement de Saint-Flour (Cantal).

Au moins 2 milans royaux étaient équipés d'une balise GPS, mise en place sur les oiseaux par les collègues autrichiens dans le cadre du programme européen Life Eurokite.

Les cas ont été signalés à l'OFB. Une plainte a été déposée contre X auprès du Procureur de la République d'Aurillac.

Pourquoi tant de haine envers la nature sauvage ? ■

CADAVRE D'UN MILAN ROYAL
ÉQUIPÉ D'UNE BALISE
© CLÉMETINE GUERBER



COMPTAGE AU LAC D'ANNECY
© MONIQUE CLERC



♡ Coup de cœur

12 012 ADHÉRENTS À LA LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2022

Au 31 décembre 2022, vous étiez plus de 12000 à soutenir la LPO AuRA au travers d'une adhésion annuelle, rejoignant ainsi les 66000 adhérents LPO de toute la France. Merci à toutes et à tous !

Pilier de l'engagement associatif, l'adhésion est un geste fort, symbolique et militant. Adhérer à la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, c'est nous donner le poids et la légitimité pour faire évoluer les mentalités et les lois en faveur de la protection de la nature. Solliciter les élus, interpeler nos détracteurs, mobiliser toujours plus de citoyens et citoyennes... sont autant d'actions que le geste de votre adhésion nous permet de mener.

De 10800 adhérents en 2020, nous sommes heureux d'avoir franchi en Auvergne-Rhône-Alpes le palier des 12000 adhérents en 2022, preuve de l'intérêt que la société civile porte à notre combat pour la préservation de la biodiversité. 2023 sera-t-elle l'année des 13000 adhérents LPO dans notre région ?

L'adhésion à la LPO étant annuelle (de janvier à décembre), nous invitons nos membres actuels à la renouveler pour 2023 ; et pour les nouveaux arrivants... bienvenue ! Merci pour votre engagement !

Rendez-vous sur : monespace.lpo.fr ▼ ■

**TONDEUR
OPTIQUE**

contactornitho@optiquetondeur.com
Tél. 04 74 09 45 67
www.optiquetondeur.com

› TARIFS PRÉFÉRENTIELS ASSOCIATIONS
› SPÉCIALISTE DIGISCOPE



KOWA
PENTAX
PERL
SWAROVSKI
ZEISS...



Le temps fort de la LPO AuRA

LES "ESOD", CES ANIMAUX PRÉSUMÉS COUPABLES

Marie-Paule De Thiersant, Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes
Clarisse Novel, Cheffe de projet communication à la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Les « ESOD » sont les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, anciennement appelées « nuisibles » voire « puants ». Elles présentent ce statut parce qu'elles portent soi-disant atteinte ou sont susceptibles de porter atteinte à la santé et la sécurité publiques, à la protection de la flore et de la faune, aux activités agricoles, forestières et aquacoles, et à d'autres formes de propriétés (sauf pour les oiseaux). Toutes les espèces ESOD sont également chassables. En 2023 plus que jamais, la LPO se bat pour leur rendre justice.

Règlementation générale

En effet, 2023 marque un tournant dans la gestion des ESOD, car c'est l'année de la prise d'un nouvel arrêté ministériel cadre triennal (2023-2026) établissant la liste nationale des ESOD et leur répartition par département.

Le classement ESOD permet des actions de destruction presque toute l'année, par tir et piégeage.

La liste actuelle des ESOD, fixée par l'arrêté ministériel du 3 juillet 2019, englobe la fouine, la martre, la belette, le putois, le renard roux, la corneille noire, le corbeau freux, la pie bavarde, le geai des chênes et l'étourneau sansonnet. Par arrêt du Conseil d'État du 7 juillet 2021, le putois est sorti de la liste pour tout le territoire (il était classé ESOD en Loire-Atlantique et dans le Pas-de-Calais) au moins jusqu'au prochain classement de 2023.

La LPO milite également en faveur du blaireau, qui n'est pas ESOD mais chassable. Il fait en plus l'objet d'arrêtés préfectoraux autorisant son prélèvement par vénerie sous terre de février à mai, avec souvent une période

complémentaire de mai à janvier, au nom des dégâts qu'il commettrait. Cette méthode est cruelle, barbare et d'un autre âge. Depuis 2021, la LPO AuRA a attaqué tous les arrêtés préfectoraux qui autorisaient cette période complémentaire de vénerie sous terre.

La situation en Auvergne-Rhône-Alpes

Le sort des ESOD est examiné en Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS). La LPO AuRA siège dans cette commission dans 9 départements sur 12.

Aujourd'hui, sur les 10 espèces classées ESOD dans notre région, la palme revient au renard qui est classé « nuisible » sur 12 départements. Viennent ensuite la fouine, la corneille noire (9 départements), le corbeau freux et la pie bavarde (7 départements), l'étourneau sansonnet (2 départements) et la martre (1 seul département). La belette et le geai des chênes l'ont échappé belle, et ne sont plus ESOD dans aucun département de la région jusqu'à présent.



Les demandes en CDCFS

Les demandes de nos représentants en CDCFS sont claires : pas de classement ESOD tant que les dégâts soi-disant occasionnés par ces espèces ne sont pas étayés en termes de préjudices : surfaces en jeu et chiffrage quantitatif et financier des pertes agricoles.

La prédation sur les autres oiseaux ou petits mammifères par le renard ou la fouine par exemple ne rentre dans aucun des quatre critères justifiant un classement ESOD. C'est de la prédation naturelle, même si par exemple la martre peut piller un nid de téttras lyre ou si le renard se nourrit de lapins de garenne, de lièvres bruns ou de faisans lâchés par les chasseurs.

La LPO AuRA a demandé lors des réunions qui ont examiné les futurs classements, que le renard soit sorti de la liste ESOD des 12 départements de la région. Le renard est le meilleur allié de l'agriculteur : un seul renard consomme par an plusieurs milliers de petits rongeurs dont les fameux rats-taupiers ou campagnols terrestres qui font des ravages dans les champs et prairies. 400 000 renards sont tués tous les ans en France par tir ou piégeage. Ces chiffres plaident par eux-mêmes pour que l'on arrête de détruire le renard et qu'il ne soit plus ESOD.

Pour la pie et l'étourneau sansonnet, il n'y a plus de raisons objectives liées aux dégâts occasionnés pour continuer à les considérer comme nuisibles ou ESOD.

Et pour le blaireau, notre demande est simple : cette espèce doit changer de classement et intégrer la liste des espèces protégées, plus de tir et plus de vénerie sous terre.

ÉTOURNEAU SANSONNET
© BERNARD DECEUNINCK



BELETTES D'EUROPE
© JACQUES ROBIOLLE

Votre mobilisation est essentielle !

Sur le fond, les décisions de classement de ces espèces en ESOD sont contestables à plusieurs niveaux :

• Question d'écologie

Il s'agit là de détruire des espèces prédatrices qui jouent un rôle dans le biocontrôle (par exemple, comme dit précédemment, le renard est un auxiliaire dans la lutte contre les campagnols et les lapins), qui sont des agents sanitaires (prédation du renard sur les rongeurs porteurs de la maladie de Lyme...) ou encore qui permettent de disperser les graines (geai des chênes pour ne citer que lui).

• Question d'éthique

La destruction des ESOD peut se faire en période sensible pour les animaux, notamment celle de la reproduction. Aussi, certaines méthodes utilisées sont cruelles (pièges tuants peu sélectifs, vénerie sous terre...).

• Question politique

Des espèces faiblement concernées par les dégâts (belette, putois) sont pourtant ciblées, du fait de déclaration sans fondement ni expertise (l'identification est difficile pour tous les petits carnivores). C'est la question éternelle de la charge de la preuve. Les dégâts peuvent être justifiés par de très maigres données, voire de simples déclarations, tout comme l'évaluation de la quantité des espèces ESOD.

Avec tous ces arguments, la LPO va solliciter les Ministres de l'Agriculture et de la Transition écologique ainsi que les Maires de France afin de demander la réduction des prélèvements des ESOD et du blaireau.

Une consultation publique sera également mise en ligne au mois de mai sur le site du gouvernement. Toutes vos contributions seront les bienvenues ! Un argumentaire précis sera disponible sur le site de la LPO afin d'étayer votre argumentaire. Un appel sera lancé par la LPO AuRA car chaque préfet va organiser une consultation départementale.

Merci à toutes et à tous pour le soutien que vous pourrez apporter à ces espèces présumées coupables ! ■



Les nouvelles des LPO locales

LPO DE L'AIN

LA PROTECTION DES AMPHIBIENS SUR LEUR VOIE DE MIGRATION DANS L'AIN

Alexandre Roux, Chargé de mission à la LPO de l'Ain

Chaque début de printemps, les amphibiens sortent de leur site d'hibernation, souvent en sous-bois, pour rejoindre leur site de reproduction, mares et autres zones humides. Puis, une fois la reproduction terminée, la migration reprend son cours dans le sens inverse. Lorsqu'un axe routier sépare ces deux sites, le corridor est rompu et de nombreux écrasements sont constatés.

La LPO de l'Ain, via son Groupe Herpétologique (GHRA), travaille sur la protection de ces espèces menacées et protégées depuis plusieurs années en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Ain, le Syndicat de la rivière Ain (SR3A), Pays de Gex Agglo et plusieurs municipalités.

Ainsi, de nombreux bénévoles se mobilisent pour faire traverser manuellement les amphibiens, que ce soit sur des sites non suivis ou bien sur des sites équipés de filets pour stopper la migration avant la traversée de la route (voir la liste sur : sauvezlesgrenouilles.wordpress.com ▶)

En 2022, le site historique de La Burbanche a été équipé avec 6 passages à petite faune sous la route. Ainsi, l'année 2023 sera l'occasion d'en mesurer l'efficacité mais aussi de participer à la réflexion sur la mise en place de nouveaux dispositifs de protection pérennes. ■

CRAPAUDUC À LA BURBANCHE

© ALEXANDRE ROUX



LPO DE L'AUVERGNE

MOBILISONS-NOUS POUR SAUVER LA NARSE DE NOUVIALLE !

Magali Germain, Chargée de communication de la LPO de l'Auvergne

NARSE DE NOUVIALLE

© ROMAIN RIOLS



Zone humide d'exception, réservoir de biodiversité reconnu à l'échelle de l'Union européenne (Natura 2000 Oiseaux et Habitats), espace essentiel à l'agriculture, la Narse de Nouvialle est menacée par des projets de carrières !

L'avenir de la narse se joue dans les prochains mois ! Un dossier de demande d'exploitation de la diatomite sera déposé fin 2023. Utilisé principalement pour la filtration des liquides alimentaires, ce minerai est substituable par d'autres techniques. Son exploitation provoquerait la destruction irrémédiable de la narse et de sa biodiversité, engendrant de graves impacts sur l'économie locale et des risques accrus d'inondations.

Citoyens, élus, agriculteurs, naturalistes, pêcheurs, chasseurs, associations, collectivités publiques, les oppositions sont multiples ! Au sein du Collectif pour la Narse de Nouvialle, plus de 1500 personnes et une quinzaine d'organisations locales et régionales luttent pour sauver ce site emblématique. Ensemble, nous pouvons agir et faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts financiers privés et empêcher ce projet ! Pour rejoindre le Collectif et en savoir plus sur les enjeux, les actions et les événements à venir, rendez-vous sur le sitecollectifnouvialle.org ▶ ■

LPO DE LA DRÔME-ARDÈCHE

MÉCÉNAT INSOLITE

✍ Louis Granier, Président de la LPO de Drôme-Ardèche

Le visiteur du Safari Parc de Peaugres, en Ardèche, attiré par la présence d'animaux exotiques (souvent en danger d'extinction dans leur milieu naturel), ne s'attend pas à être interpellé au cours de son périple dans les allées au sujet d'une possible disparition des espèces animales qui habitent son propre environnement et dont bien souvent il ignore l'existence. C'est pourtant ce qui lui est présenté...

C'est au terme d'un long débat et de beaucoup d'interrogations sur son opportunité qu'une candidature de cet établissement a été soutenue par notre délégation auprès de la LPO France pour obtenir la labellisation Refuge LPO. Ayant reçu un accueil favorable, celle-ci a été assortie d'un mécénat qui nous permet de continuer une action de protection des amphibiens à Moras-en-Valloire, en Drôme des collines.

Le Safari Parc est membre de l'Association Européenne des Zoos et Aquariums (EAZA) et participe aux 48 programmes d'élevage européens, pour des espèces menacées de disparition, voire au bord de l'extinction. ■

**SALAMANDRES TACHETÉES
SAUVÉES À MORAS-EN-VALLOIRE**
© MARIANE LERICHE



LPO DE L'ISÈRE

DÉPLACEMENT D'UN NID DE CIGOGNES BLANCHES À CESSIEU

✍ Anaëlle Atamaniuk, Chargée de mission faune à la LPO de l'Isère
Maryne Chiron, Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère

INSTALLATION DE LA PLATEFORME SÉCURISÉE
© ANAËLLE ATAMANIUK



En Isère, la LPO et Enedis travaillent ensemble depuis plus de six ans afin de neutraliser les points de conflit responsables d'accidents avec les oiseaux.

Le 8 février dernier, à Cessieu, Enedis a procédé à une opération de déplacement d'un nid de cigognes blanches construit sur un poteau électrique dangereux pour les oiseaux. En mai 2022, des protections spécifiques isolantes avaient été posées sur les fils électriques pour protéger la nidification de ce couple de cigognes. Les techniciens ont donc installé à proximité du site un poteau équipé d'un support spécifique pour accueillir l'installation d'un nouveau nid où les cigognes pourront désormais nicher en toute sécurité. Enedis était aussi intervenu en fin d'été à Varcès et Voreppe pour des travaux de sécurisation de pylônes et aussi début décembre à Faverges-de-la-Tour.

Ces actions ont été rendues possibles grâce au partenariat avec Enedis, mais aussi grâce à la vigilance des observateurs de la LPO et du Tichodrome (Centre de sauvegarde de la faune sauvage en Isère) qui transmettent les cas d'électrocution à la LPO via faune-aura.org ou en contactant la LPO AuRA par mail anaelle.atamaniuk@lpo.fr ■

LPO DE LA LOIRE ET LPO DU RHÔNE

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ DANS LES MONTS DU LYONNAIS

✍ Christine Valex, Bénévole du groupe local LPO de Chamousset en Lyonnais et déléguée territoriale de la LPO du Rhône

Sur invitation d'Emmanuel Véricel, salarié de la LPO de la Loire, le groupe local de Chamousset en Lyonnais (LPO du Rhône) a participé à l'inventaire de la biodiversité sur une ferme à Saint-Clément-les-Places.

C'est dans un paysage bocager que Murielle et Benoît Ronzon, éleveurs d'ovins, nous ont accueillis afin d'évaluer la biodiversité sur leur ferme de 34 ha, lors de nos passages au cours de l'année 2022.

Parmi les groupes recherchés, les oiseaux sont les plus abondants avec 83 espèces observées dont 58 nicheuses, associées aux haies, ripisylves, boisements, arbres têtards, vieux arbres et prairies. Les 8 espèces de chauves-souris détectées trouvent gîte et nourriture dans les arbres, le bâti, au-dessus des mares et des zones humides.

Les papillons diurnes sont bien présents sur les prairies sèches riches en graminées, et les prairies humides. Les papillons nocturnes, attirés sur le drap blanc tendu par Guillaume Allemand, spécialiste et bénévole LPO, sont d'une grande variété, du plus minuscule aux reflets cuivrés, au plus gros tel le bombyx.

La rareté des reptiles s'explique par l'absence des talus herbacés au pied des haies à cause du pâturage. Cinq espèces d'amphibiens ont été recensées dans les mares et une retenue d'eau.

Le groupe local est très reconnaissant à Emmanuel et Guillaume de l'avoir associé à cet inventaire. Nous apprécions beaucoup ces échanges très enrichissants entre bénévoles et salariés.

Nous remercions vivement Benoît et Murielle de nous avoir accompagnés à la découverte de leur exploitation et nous souhaiterions conserver des liens avec eux, les aider dans les chantiers qui ont été ciblés dans le bilan de l'enquête et qu'ils jugeront réalisables. Enfin, nous étudierons les moyens de faire connaître au public leur démarche pour associer agriculture et richesses naturelles. ■

ÉTUDE DES RHOPALOCÈRES

© GILBERT VALEX



EMMANUEL VIRICEL ET LE GROUPE LOCAL CHAMOUSSET EN LYONNAIS

© CHRISTINE VALEX



LPO DE LA SAVOIE

EFFRAIE DES CLOCHERS, RELANCE DU SUIVI EN SAVOIE

 Dominique Secondi, Président de la LPO de Savoie

Jusqu'à peu, l'espèce ne bénéficiait plus d'un suivi annuel, mais nous sommes persuadés du mauvais état de conservation de la population départementale au vu du nombre de sites inoccupés.

Le comité territorial a accueilli favorablement la demande de stage d'Aguistin Putigny en janvier 2023, afin d'avoir à la LPO une personne qui puisse agir d'une manière continue sur l'espèce, en renfort de Laura Spagnoli et de Thomas Bredel.

Aguistin est actuellement en formation BTS en Gestion et Protection de la nature et habite sur le bassin d'Aix-les-Bains. Le projet est de prospecter en priorité la zone entre Chambéry et Entrelacs ; la présence dynamique de l'espèce à la périphérie nord de cette zone est un atout.

Un protocole de suivi a été réalisé, et nous en sommes à la phase de recherche de bénévoles : le Groupe Jeunes a été contacté dans ce cadre. En parallèle, des visites de sites sont aussi en cours et des contacts avec le Diocèse de Savoie ont permis l'autorisation de prospecter ses bâtiments.

Deux nichoirs ont également été posés sur deux sites en Refuge LPO. Tout cela pourrait-il mener à une rencontre régionale sur le thème de l'effraie portée par les deux Savoie ? Réponse bientôt ! ■

EFFRAIE DES CLOCHERS

© PIXABAY



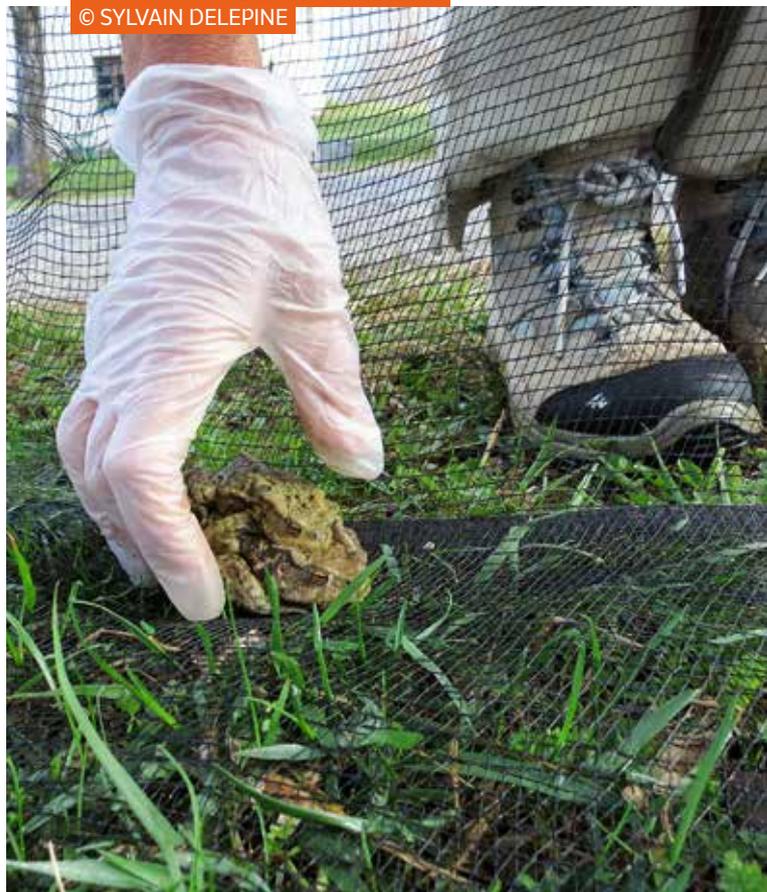
LPO DE LA HAUTE-SAVOIE

ACTIONS AMPHIBIENS À VIRY

 Antoine Mentre, Bénévole à la LPO en Haute-Savoie

PROTECTION DES AMPHIBIENS

© SYLVAIN DELEPINE



Samedi 18 février, la LPO de Haute-Savoie et Apollon 74 ont regroupé une vingtaine de bénévoles afin de réaliser l'installation de filets de protection sur les routes départementales 34 et 18, sur la commune de Viry.

L'objectif est de permettre aux amphibiens de migrer jusqu'à leur site de reproduction, sans avoir à traverser les routes, et donc d'éviter les risques d'écrasement.

Le chantier se déroule en plusieurs étapes : creuser les trous pour enterrer les seaux dans lesquels tomberont les amphibiens, planter des piquets afin d'attacher les filets... Ensuite, il faut mettre en place les dits filets ! Ces derniers sont installés le long de la route, dans le but que les amphibiens soient stoppés, le longent et finissent par tomber dans les seaux. Et enfin, la dernière étape, c'est de faire traverser les amphibiens de l'autre côté de la route ; pour cela, chaque matin, et durant toute la période où le dispositif est en place (environ 1 mois), bénévoles et salariés de la LPO participent au ramassage des amphibiens.

Grenouille rousse, grenouille agile, crapaud commun, salamandre tachetée, triton alpestre... profitent de ce dispositif pour rejoindre leurs mares et se reproduire. ■



Actualités des groupes régionaux

RENCONTRES RÉGIONALES "AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ"

Catherine Giraud, Administratrice LPO AuRA référente agriculture

Le 3 décembre 2022, bénévoles et salariés de la LPO AuRA se sont retrouvés avec des agriculteurs à Aveize (69) pour partager ensemble la vision d'une agriculture réellement en lien avec la nature.

La matinée en salle a permis de présenter, devant plus de 50 personnes, plusieurs actions phares réalisées dans des fermes pour la restauration des milieux (haies, mares, arbres isolés...) ou l'évolution des pratiques culturales : chantier bénévole, suivi d'espèces, création d'aménagements pour la préservation du lézard ocellé ou diminution des traitements antiparasitaires en élevage.

Après un repas partagé très convivial, c'est sous un ciel gris bien hivernal que les participants ont assisté à des ateliers sur la réalisation de diagnostics écologiques en vue de préconisations en faveur de la biodiversité ou sur la place de l'arbre dans les fermes.

Devant l'enthousiasme des participants, la LPO AuRA compte bien renouveler cette journée d'échanges et de partage en 2023. D'ici là, ces quelques images de la journée vous donneront peut-être l'envie de nous rejoindre : [youtube.com/watch?v=T1e8IJDznCY&t](https://www.youtube.com/watch?v=T1e8IJDznCY&t)

Cette journée a bénéficié d'un financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. ■

OBSERVATION DE BOUQUETINS © ONESIME PRUDHOMME



ORGES ET COQUELICOTS © SABINE BOURSANGE



RENCONTRE AVEC LES AGRICULTEURS © SABINE BOURSANGE



FAUNE-AURA.ORG, CHRONIQUE D'UN CHANTIER INFORMATIQUE ET NATURALISTE COMPLEXE

François Guélin, Membre du Comité Naturaliste LPO AuRA

Le « déménagement » informatique (suite à la fermeture des anciens sites naturalistes) a commencé à l'été 2022, et se poursuit encore ! Pour des milliers de naturalistes, c'est un bouleversement des habitudes...

Pour des raisons informatiques, la gestion de (trop) nombreuses bases de données différentes devenait un réel problème. La LPO AuRA s'est donc engagée il y a six mois sur un double challenge : réunir les neuf sites de saisie naturaliste en un seul et changer de site avec une nouvelle interface ! Derrière ce chantier obligatoire, des dizaines de salariés et bénévoles ont beaucoup travaillé pour que tout cela se passe dans les meilleures conditions possibles.

Tout n'est cependant pas terminé : nous avons en « carton » de nombreux documents (bilans, revues, etc.) que nous n'avons pas pu ranger dans notre nouveau logement très moderne mais assez petit, et certains bugs doivent encore être corrigés.

Alors, un seul mot aux observateurs et observatrices qui utilisent faune-aura.org : patience ! ■



La vie du Centre de soins LPO en Auvergne

LE CENTRE DE SAUVEGARDE TOUJOURS EN ALERTE

 Sylviane Bondoux, Bénévole LPO au Centre de sauvegarde

L'année 2022 s'est terminée sur un nouveau triste record (3 444 oiseaux accueillis) en particulier en raison des aléas climatiques.

Les aléas climatiques de 2022 ont grandement impacté le Centre de sauvegarde. En effet, un nombre record d'accueils a été enregistré, notamment en raison des violents orages de grêle dans l'Allier. Par ailleurs, la campagne de vente de tournesol a été amputée des deux tiers, la récolte ayant souffert de la sécheresse et de la chaleur, réduisant d'autant le budget de fonctionnement du Centre pour 2023. De plus, la grippe aviaire étant apparue en Auvergne, le Centre a dû installer provisoirement un Algeco pour servir de local de quarantaine, l'exiguïté du Centre ne permettant pas cet aménagement. Dépense non prévue qui vient grever un peu plus le budget 2023, avant même le commencement de la saison.

C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité, pour pouvoir assurer soins et nourriture toute l'année.

Deux possibilités pour recevoir vos dons, soit :

- par chèque au CDS : 2, rue de la Gantière, 63000 CLERMONT-FERRAND
- sur Hello Asso en précisant bien « Centre de Sauvegarde ». Scannez le Code QR ci-contre :



Toute l'équipe du Centre de Sauvegarde vous remercie par avance pour votre soutien précieux ! ■

JEUNES CHOUETTES HULOTTES

© LPO AURA



Faune en détresse : retrouvez les bons conseils et les coordonnées des Centres de sauvegarde en Auvergne-Rhône-Alpes

<https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/sos-biodiversite/faune-en-detresse/>

HIRONDELLE DE FENÊTRE

© LANA PETROD



Le comité juridique

L'HABITAT DES ESPÈCES PROTÉGÉES EST... PROTÉGÉ !

 Éric Posak, Membre du Comité juridique LPO AuRA

Les hirondelles sont protégées, chacun le sait. Mais l'habitat des hirondelles l'est tout autant !

C'est pour l'avoir dénié qu'une propriétaire de Sainte-Foy-l'Argentière, dans le Rhône, a, à la demande de la LPO AuRA, été condamnée le 5 septembre 2022¹ à enlever les filets posés en dehors de la période de reproduction pour empêcher les hirondelles d'accéder à leur nid à leur retour de migration. L'injonction était assortie d'une astreinte de 150 € par jour de retard passé le délai d'un mois.

Le groupe « Martinets et Hirondelles » du Rhône n'avait pourtant pas ménagé ses efforts pour engager préalablement et à plusieurs reprises une médiation amiable via la mairie. Mais la propriétaire restait murée dans le silence. Plutôt que de saisir le procureur d'une plainte pénale, la LPO AuRA a saisi le juge civil en référé sur le fondement d'un « trouble manifestement illicite ». La décision a eu l'effet escompté et les filets ont été retirés avant le délai d'un mois ! La LPO AuRA a aussi obtenu un dédommagement de 2000 € pour ses frais de procédure. ■

¹T.J. Lyon, 05 septembre 2022, n° 22/01104, LPO AuRA / Mme B.



Campagne de protection d'espèces

LES ACTIONS DE SAUVEGARDE DU COURLIS CENDRÉ

Gabrielle Gonçalves, Volontaire en Service Civique à la LPO en Auvergne

Aujourd'hui face au déclin du courlis, la LPO AuRA lance des projets d'action dans les derniers « bastions » de l'espèce.

Ce grand limicole disparaît ! Il est présent dans quasiment tous les départements de la région, mais de manière très localisée. Dans l'Allier, le Rhône, la Drôme et l'Ardèche, il n'y a pas de programme de protection. Dans le Val de Saône, des actions sont menées par d'autres structures que la LPO.

Face au déclin du courlis cendré dans la Limagne (63), sur la planèze de Saint-Flour (15), et sur la narse de Nouvialle (menacée par un projet de carrière, voir page 6), un programme de sauvegarde intitulé « Courlis & co » vise à enrayer ce déclin par la mise en place d'actions de protection des nichées – le courlis nichant à même le sol dans les milieux agricoles – et par l'amélioration des connaissances sur cette espèce.

En 2021, deux journées de prospection, l'une en Limagne l'autre à la planèze de Saint-Flour, avaient pour objectif le repérage de nids par des prestataires équipés de drones à caméra thermique.

En étroite collaboration avec les agriculteurs, l'objectif est de connaître les pratiques agricoles sur les parcelles concernées afin de procéder au repérage visuel : un passage début avril, puis de la prospection dans l'attente d'observer un relais de couvaison et de procéder à la localisation précise. Protéger rapidement est une nécessité. Des filets à mouton électrifiés sont ainsi posés autour des nids pendant la période d'incubation des œufs.

COURLIS CENDRÉ
© CAMÉRA, MATHIS VÉRITÉ



PROTECTION DU COURLIS CENDRÉ
EN LIMAGNE (63)
© TYPHAINE LYON



Ce programme financé par le FEDER permet l'amélioration des connaissances de l'espèce, l'étude de la phénologie et des comportements afin de prospecter au moment opportun. En 2022, dans le Cantal, on comptait 18 couples identifiés, 11 nids alignés (localisation précise) et 5 nids protégés. Dans le Puy-de-Dôme, en 2022, 3 couples ont été comptabilisés dont deux reproducteurs, 2 nids alignés et 1 nid protégé (avec éclosion).

En Isère, l'opération va être lancée en 2023 grâce au drone thermique acquis en 2022. Au-delà de cette action, la LPO en Isère prend part à un groupe de travail « Réseau courlis », en collaboration avec le groupe ornithologique des Deux-Sèvres. ■

SATORIZ *le bio pour tous!*

www.satoriz.fr



Quel oiseau observer ?

UN CANARD ATYPIQUE : LE HARLE BIÈVRE

Christian Prévost, Bénévole LPO en Haute-Savoie

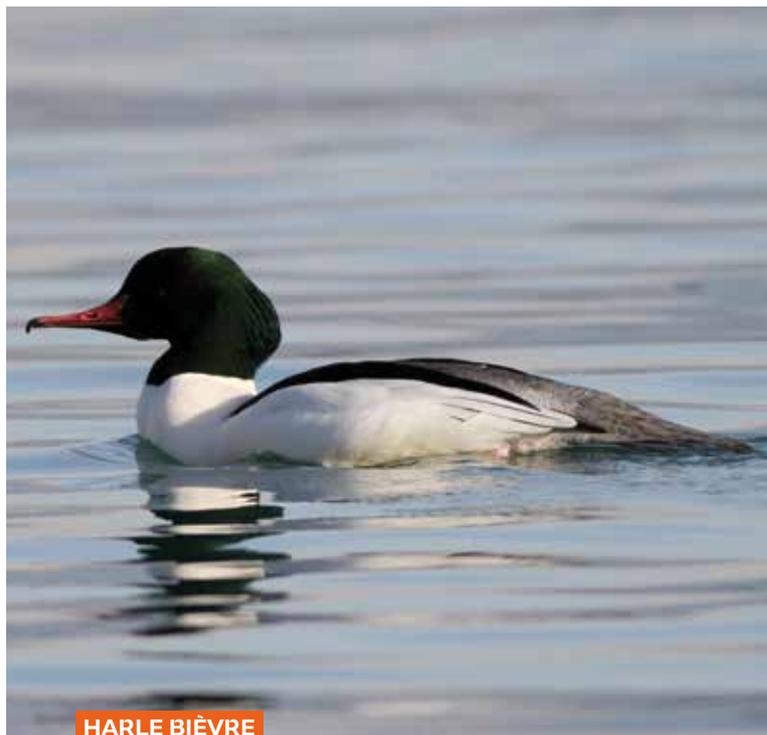
Le mâle est un grand canard, à la tête vert bouteille semblant gominée et au corps blanc et noir. La femelle d'un beau gris clair voit sa tête et son col recouverts de plumes rousses, souvent ébouriffées. Leur bec rouge étant dentelé et se terminant par un crochet, le harle bièvre est donc un piscivore.

Un ou deux jours après l'éclosion, les jeunes sautent du nid, le plus souvent fait dans un trou d'arbre. Incapables de voler, ils savent néanmoins nager et se reposent volontiers sur le dos de leur mère.

Isolée de l'aire de nidification de la Fennoscandie et de la Russie, la population de la région habite les grands lacs alpins. Réduite dans les années 70 au lac Léman, la population de harle bièvre a depuis bénéficié de mesures de protection (protection de l'espèce, pose de nichoirs...). Elle occupe maintenant l'arc alpin jusque dans la Drôme, et suit à l'ouest le cours du Rhône jusqu'à Lyon ainsi que celui de l'Ain.

Les mâles disparaissent souvent dès fin mai pour effectuer leur mue. Il a été découvert qu'un certain nombre d'entre eux se rendent au nord de la Norvège à l'embouchure de la rivière Tana, mais d'autres se contentent du lac de Constance. Ils réapparaissent petit à petit fin septembre. ■

HÉRISSON D'EUROPE
© DOMINIQUE MIGNARD



HARLE BIÈVRE
© VINCENT PALOMARÈS



L'espèce du trimestre

DES NOUVELLES DU HÉRISSON

Joël Allou, Délégué territorial de la LPO de l'Ain, Coordinateur Refuges LPO

« Où sont passés les hérissons ? »
Quelques informations.

Le hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) est un petit mammifère qui fréquente les zones forestières, les milieux ouverts et les jardins. Il est actif surtout la nuit, d'où sa discrétion. Surtout insectivore, il se nourrit de lombrics, limaces, etc.

Protégé sur l'ensemble du territoire et de la Communauté Européenne, il est interdit de le détruire, le transporter, le naturaliser ou le mettre en vente.

Il fait l'objet de campagnes de protection car la fragmentation des milieux, la destruction des habitats, les produits chimiques, les écrasements, les pièges dus aux activités humaines lui font payer un lourd tribut.

En France, le hérisson est classé en préoccupation mineure. Cependant, il est compliqué de définir avec précision les populations car les données manquent. La campagne menée par la LPO (voir le kit de relevé d'empreintes - boutique LPO) est à ce titre importante pour améliorer les connaissances. En Grande-Bretagne, des scientifiques estiment que l'espèce va disparaître dans les prochaines années.

Ce mammifère de nos campagnes est particulièrement utile et il convient d'agir pour le protéger. ■



Action bénévole

LE SALON PRIMEVÈRE À LYON

✍️ Elisabeth Rivière, Bénévole LPO dans le Rhône

La LPO AuRA a connu une fois de plus un très beau succès lors de la 37^{ème} édition de Primevère, le salon-rencontres de l'écologie et des alternatives.

27 bénévoles ont participé à l'accueil d'un public nombreux et passionné par les actions menées en faveur de la préservation de la biodiversité.

En effet, 1100 visiteurs se sont arrêtés sur le stand de la LPO pour des renseignements, des réponses à leurs questions ou tout simplement pour témoigner de leur soutien à la LPO.

Cette année, le stand était organisé autour de trois focus : Hirondelles et Martinets – La Mission Hérisson – les Refuges avec la maintenant « célèbre » maquette qui suscite toujours autant d'intérêt.

Le focus Hirondelles et Martinets a permis de mettre en lumière le lancement de l'opération « *Le retour des Hirondelles* » avec BFMTV et le plan de sauvegarde des hirondelles et des martinets lancé par la Métropole de Lyon et la LPO du Rhône en 2022.

La LPO a assuré deux temps d'animation sur l'espace enfants avec un jeu de l'oie « Refuges » créé et présenté par Martine et Michel venus spécialement du Puy-de-Dôme.

La LPO a également participé à la table ronde « *Retrouver de la fraîcheur dans la ville ?* » avec la Métropole de Lyon et Arthropologia. ■

ÉTUDE DES FORMES DANS LA NATURE

© VIRGINE FRANÇOIS



MARTINET NOIR
© GUY BOURDERIONNET



MAQUETTE REFUGE
© PHILIPPE RIVIÈRE



L'EEDD en AuRA

L'ÉCOLE DU DEHORS : APPRENDRE AUTREMENT !

✍️ Anne Brunel, Coordinatrice EEDD à la LPO AuRA

L'école du dehors est un concept pédagogique dans lequel l'enseignement a lieu dans un espace naturel proche de l'école.

Partant du constat que les enfants passent de moins en moins de temps dehors et que le confinement de 2020 a mis en exergue l'importance d'avoir un rapport à la nature plus fort et régulier, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes se lance dans le déploiement de classes affiliées au concept pédagogique de l'école du dehors.

Ce projet a pu voir le jour dans le cadre de l'appel à commun « *Grandir avec la nature* », financé par les Fondations de France, Nature & Découvertes, Terra Symbiosis, Léa Nature et des communautés de communes des territoires concernés.

L'enseignement se fait donc en extérieur et a lieu régulièrement dans l'espace naturel choisi. Au centre de la pédagogie se trouve l'apprentissage par l'expérience directe qui permet ainsi une reconnexion à la nature.

Ainsi en 2023, cinq classes pourront profiter de ce projet avec cinq animateurs LPO de l'Auvergne, de la Drôme, de la Loire, du Rhône et de la Savoie. ■



Conseils au jardin

LE PRINTEMPS DES ANIMAUX SAUVAGES... EST AUSSI CELUI DES CHATS DOMESTIQUES !

✍ Clarisse Novel, Cheffe de projet communication à la LPO AuRA

Le chat domestique est l'animal préféré des Français, avec plus de 13 millions de représentants dans les foyers. Il est notamment apprécié pour son autonomie, traduite souvent par une semi-liberté malheureusement dommageable à la petite faune.

En effet, le chat est un prédateur, non seulement des oiseaux, mais aussi des insectes, reptiles et micromammifères. Au printemps, tous ces animaux investissent les jardins privés et publics, à la recherche de nourriture, et surtout de lieu de reproduction et d'élevage de leur future progéniture.

Les chats profitent tout autant de la météo clémente pour sortir et parfois vagabonder dans les limites des jardins de leurs propriétaires.

Afin de réduire l'impact des chats sur leur environnement, il existe plusieurs solutions, comme l'installation de répulsifs naturels ou de jets d'eau à détection de mouvement, ou encore le port de colliers spéciaux. Si vous avez installé des nichoirs, placez-les hors de portée des chats, à partir d'1,5 à 2 mètres au-dessus du sol, loin de branches latérales sur lesquelles le chat pourrait prendre appui. ■



Refuges LPO

TOUJOURS PLUS DE NATURE SAUVAGE PROTÉGÉE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

✍ Clarisse Novel, Cheffe de projet communication à la LPO AuRA

En 2022, la LPO AuRA comptait plus de 7200 Refuges LPO pour près de 10700 hectares de nature protégée. Des chiffres en expansion depuis plusieurs années.

ÉCUREUIL ROUX DANS UN REFUGE LPO © PHILIPPE RIVIÈRE



PRÉDATION DU CHAT © PIXABAY



Retrouvez tous nos conseils :
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/s-engager/en-tant-que-citoyen/les-petits-gestes/chat-et-biodiversite/ ou en scannant le Code QR ci-contre.



Premier réseau de jardins écologiques de France, les Refuges LPO permettent aux particuliers, collectivités, entreprises ou établissements de créer un véritable havre de nature sur leur terrain, quelle qu'en soit la surface.

Grâce à des actions faciles et concrètes, comme la pose de nichoirs ou la tonte raisonnée, le Refuge LPO devient alors un lieu d'accueil pour les oiseaux, les insectes, les petits mammifères, et même les amphibiens et les reptiles.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de Refuges LPO ne cesse de croître depuis ces dernières années. Nous sommes ainsi passés de 6407 Refuges LPO en 2021 à 7251 en 2022, soit une augmentation de 12% : 147 Refuges Collectivités, 62 Refuges Entreprises, 545 Refuges Établissements, 306 Refuges Balcons et 6191 Refuges Jardins ! Cela représente 10656 hectares contre 10212 en 2021 (augmentation de 4%).

Mentions spéciales pour le Rhône avec 109 Refuges Balcons, la Drôme avec 11 Refuges Entreprises et l'Isère avec 31 Refuges Collectivités, 83 Refuges Établissements et 1239 Refuges Jardins ! ■



Agir pour
la biodiversité

Assemblée générale de la LPO AuRA : samedi 3 juin 2023

Cette année, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes vous invite en Ardèche, à Jaujac, à l'occasion de son assemblée générale sous le signe des rapaces, les 3 et 4 juin 2023.

Samedi 3 juin, la matinée sera dédiée à la présentation du rapport moral et du moral financier et à l'élection du Conseil d'administration. L'après-midi, de nombreux sujets vous seront présentés, notamment sur la thématique des rapaces. Des sorties vous seront proposées dimanche 4 juin.

Toute l'équipe de la LPO en Drôme-Ardèche est heureuse de vous accueillir et vous attend nombreux !
Plus d'informations sont à venir très prochainement, restez à l'écoute !



LPO Auvergne-Rhône-Alpes @LPO_auv_rhonalp LPO Auvergne-Rhône-Alpes LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Votre journal trimestriel

Directrice de la publication : Marie-Paule de Thiersant

Secrétaire de rédaction : Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb

Comité de rédaction : Joël Allou, Christian Bouchardy, Henri Colomb, Antoine Conjard, Gilbert David, Louis Félix, Catherine Giraud, Ghislaine Nortier, Clarisse Novel, Christian Prévost, Dominique Secondi, Jocelyne Verchère, Marie-Paule de Thiersant

Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes

Imprimé par Reboul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne - ISSN 2802-7256 - Avril 2023

auvergne-rhone-alpes.fr

Notre site internet est ouvert à toutes et tous. Les adhérent.e.s et bénévoles ont accès à leur espace dédié dans « Mon espace LPO ».

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

🏠 Siège social : Maison de l'environnement - 14, avenue Tony Garnier 69007 Lyon

Adresse de correspondance : 100, rue des fougères 69009 Lyon

☎ 04 37 61 05 06 ✉ auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

LPO de l'Ain

5 rue Bernard Gangloff 01160 Pont-d'Ain
ain@lpo.fr

LPO de l'Auvergne

2 bis rue du Clos Perret 63100 Clermont-Ferrand
auvergne@lpo.fr

LPO de la Drôme-Ardèche

18 place Génissieu 26120 Chabeuil
drome-ardeche@lpo.fr

LPO de l'Isère

MNEI, 5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
isere@lpo.fr

LPO de la Loire

Maison de la nature, 11 rue René Cassin 42100 Saint-Étienne
loire@lpo.fr

LPO du Rhône

100 rue des fougères 69009 Lyon
rhone@lpo.fr

LPO de la Savoie

Les Pervenches, 197 rue Curé Jacquier 73290 La Motte-Servolex
savoie@lpo.fr

LPO de la Haute-Savoie

46 route de la fruitière 74650 Chavanod
haute-savoie@lpo.fr

La LPO dans l'Ain

LES HIRONDELLES, UNE ESPÈCE PROTÉGÉE

 Didier Mattei, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

En ce début d'année 2023, la LPO lance l'opération « *Le Retour Des Hirondelles* » ayant pour objectif la sensibilisation sur les menaces qui pèsent sur les effectifs de nos hirondelles.

Les raisons de ce déclin sont nombreuses : prédation par les moineaux volant leur nid, chats, fouines, pesticides qui font disparaître les insectes, urbanisation galopante détruisant les espaces naturels, rénovations détruisant les nids anciens, destruction des nids suite aux nuisances occasionnées. Les LPO locales reçoivent régulièrement des signalements de travaux impactant les nids.

En France, l'hirondelle est une espèce protégée. Toute atteinte (destruction des nids, enlèvement des œufs, capture, détention...) à une espèce protégée est interdite et constitue un délit passible depuis le 4 février 2023 de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

Aussi, tout travaux pouvant impacter des nids devra se réaliser en automne ou en hiver afin de ne pas déranger les hirondelles durant la période de reproduction, et en s'assurant que les nids sont vides.

HIRONDELLE DE FENÊTRE

© MAURICE BENMERGUI



NIDS CONSTRUITS PAR LES ENFANTS D'UNE ÉCOLE

© DIDIER MATTEI

Si les travaux portent atteinte aux nids, une demande de dérogation doit être impérativement effectuée auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Si elle est accordée, la mise en place de mesures de compensation, en prévoyant par exemple la pose de nids artificiels en nombre supérieur sur le nouveau bâtiment ou sur un secteur proche est obligatoire, ainsi qu'un suivi une fois les nids artificiels posés, et les travaux achevés. Les constats de retour devront être adressés à la DREAL. En cas d'abandon du site par ces oiseaux, la DREAL devra être contactée pour envisager d'autres solutions.

La délivrance de dérogation n'est admise qu'à condition qu'il n'existe pas d'autres solutions satisfaisantes et qu'elle ne nuise pas au maintien des populations des espèces concernées.

Lors d'une atteinte, il est souhaitable dans un premier temps, de prendre contact avec le propriétaire ou le locataire du site concerné, pour expliquer les suites engendrées par des destructions non autorisées.

Pour donner une suite juridique aux infractions, il faut prendre contact avec le service de l'Office Français de la biodiversité régional qui a compétence pour instruire ces dossiers.

Les agents de cet organisme sont habilités à constater et éventuellement verbaliser les auteurs de faits. Ils peuvent aussi saisir le Procureur de la République. ■

AGIR POUR LA SAUVEGARDE DES INSECTES POLLINISATEURS*

 Olivier Chevreuil, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

Les insectes pollinisateurs sont indispensables à la survie des plantes cultivées et leur effondrement actuel nécessite de tout faire pour préserver leur cycle de vie et leur diversité. Agissons aujourd'hui pour préserver la biodiversité de demain.

Les activités humaines menacent fortement les insectes pollinisateurs par la destruction de leur habitats, l'artificialisation des sols, l'emploi de pesticides, la pollution, les choix de végétalisation inadaptés pour la faune sauvage et le bouleversement climatique. Qu'ils soient abeilles, bourdons, fourmis, papillons ou mouches, les insectes pollinisateurs permettent la fécondation de 80 % des plantes à fleurs. Les graines et les fruits qui en résultent assurent l'alimentation de nombreux animaux, y compris les humains.

Il y a urgence à sauvegarder cette diversité de pollinisateurs. L'abeille domestique la plus populaire n'est pas la seule et fait partie d'un millier d'autres insectes sans lesquels la plupart des plantes cultivées ou sauvages ne pourraient se reproduire. L'alimentation humaine issue des cultures est de fait fortement dépendante de cette myriade de petits auxiliaires.

Pour que chacun puisse agir dans son jardin, il faut prendre en compte les quatre besoins essentiels des pollinisateurs : **1)** la présence de nourriture abondante et variée **2)** de quoi nicher et s'abriter **3)** ne pas être menacés ! **4)** se faire connaître.

FLAMBÉ

© OLIVIER CHEVREUIL



MYRTIL

© OLIVIER CHEVREUIL

1) Pour la nourriture, une grande diversité de fleurs est indispensable pour répondre aux besoins d'un plus grand nombre de pollinisateurs. Même si plusieurs espèces de butineurs peuvent trouver de la nourriture sur un type de fleur, beaucoup ont des exigences pour telle ou telle plante. Plus la diversité de l'offre sera grande et plus vous aurez de chances d'attirer différents papillons, bourdons et autres petits elfes ! Attention, les plantes modifiées par sélection ou importées pour l'esthétique ou pour la facilité de culture ne fournissent pas ou trop peu de nourriture pour ces insectes. Privilégiez donc les espèces locales et/ou sauvages. Prenez aussi en compte de choisir vos plantes pour que leur floraison soit étalée dans le temps et fournissent de la nourriture sur une plus longue période. La période d'activité des insectes varie en fonction des saisons. Certains pollinisateurs sont actifs toute l'année, d'autres uniquement au printemps, en été ou en automne et ceci de jour comme de nuit puisqu'une partie d'entre eux sont nocturnes comme les sphinx ou les paons de nuit.

2) Pour les besoins en logement et pour la ponte des œufs, la diversité de l'offre est aussi de règle : sol, feuilles mortes, cavités dans les arbres, haies, herbes et fleurs non fauchées ou bien tardivement, tas de bois ou de pierres, sont parmi les meilleurs refuges. Certains pollinisateurs font des nids dans le sol (guêpes solitaires, abeilles), dans des cavités et les tiges creuses ou à moelle (abeilles, bourdons...). Lors des intempéries, ces abris sont indispensables notamment pour passer l'hiver à l'état d'œuf, de larve, de nymphe ou d'adulte selon les espèces. Les hôtels à insectes avec des « chambres » variées sont une alternative pour le logis.

3) Ne pas être menacés par des perturbations lors de l'entretien de la végétation, des destructions de leurs habitats ou leur mort directe par des pesticides, est très important pour mener à bien le cycle de vie des pollinisateurs.

L'entretien trop fréquent ou trop ras d'une pelouse ne permet pas la floraison, réduit les refuges et diminue les possibilités de ces petits insectes d'en rattraper ! De même, le travail du sol avec retournement et bêchage impacte fortement la vie dans le sol et réduit le potentiel de nidification ou d'hivernage. Préférez un fauchage ou une coupe haute voire laissez en jachère une partie du terrain. Soyez vigilants sur la présence de pesticides dans certaines graines achetées dans le commerce, ces produits néfastes peuvent se retrouver dans l'environnement par mégarde.

Un éclairage nocturne inapproprié peut aussi perturber les pollinisateurs qui sont désorientés, s'épuisent et meurent. D'autres animaux tels que les chauves-souris et oiseaux nocturnes sont aussi sensibles à cette pollution nocturne. Alors éteignez l'éclairage nocturne et rallumez les étoiles !

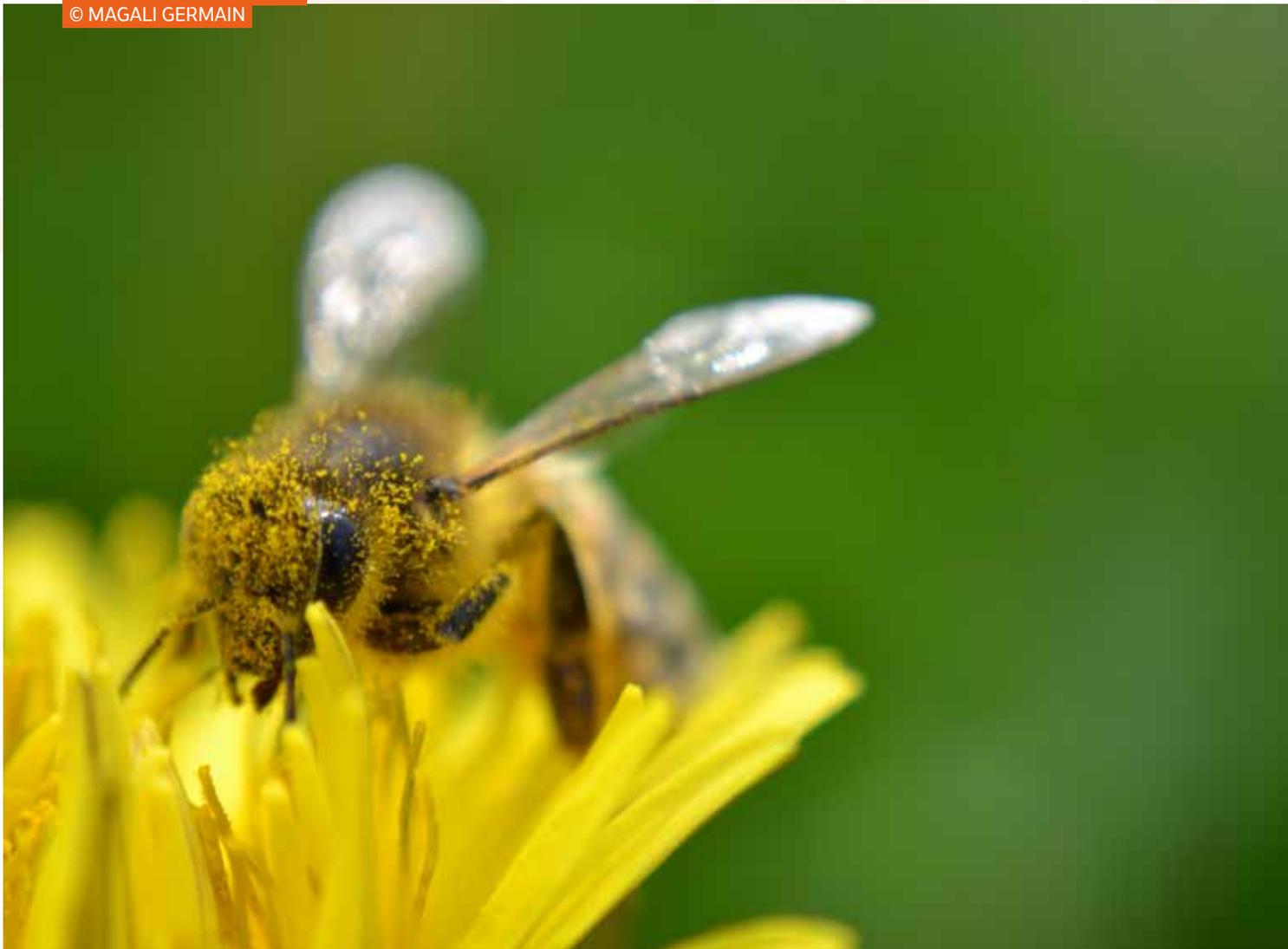
4) Enfin, il est important de mieux connaître ces pollinisateurs et de faire parler d'eux. Ces auxiliaires sont très souvent méconnus du grand public qui en a parfois peur ou qui les ignore. L'acceptation de jardins plus sauvages, moins homogènes, passe par la sensibilisation et la communication. Pourquoi ne pas mettre un panneau « *Ici on préserve les pollinisateurs* » ?

Vous êtes conquis à la cause de ces petits êtres indispensables et magnifiques, alors agissez :

- 1 • Faites d'abord le diagnostic pollinisateurs sur votre terrain (<https://urlz.fr/l9z6>)
- 2 • Faites pousser des zones de prairies : 1^{ère} technique : je laisse pousser !
- 3 • Préférez la fauche à la tonte
- 4 • Mettez-vous à faucher en décalé : 3 zones fauchées chacune à une période différente
- 5 • Créez des haies ou des bosquets
- 6 • Créez une mare naturelle
- 7 • Accueillez les plantes grimpantes (chèvrefeuille, clématite, houblon, lierre...)
- 8 • Conservez le bois mort en tas et sur pied
- 9 • Aménagez des pierriers ou murets
- 10 • Maintenez des tapis de feuilles mortes
- 11 • Taillez des tiges de fleurs et arbustes
- 12 • Créez des buttes de terre ou de sable
- 13 • Recréez des coins de sol sans végétation
- 14 • Lutte contre la pollution lumineuse
- 15 • Cultivez sans retourner le sol (mettez plutôt une couverture de paillage)
- 16 • Fournissez-vous en plantes sauvages et locales
- 17 • Contribuez aux sciences participatives sur les insectes ■

*Extrait de Arthropologia, 2021. PollinisActions – Guide pratique. Explorer, évaluer et agir pour les pollinisateurs de mon jardin !

ABEILLE EUROPÉENNE
© MAGALI GERMAIN





OIES CENDRÉES
© MAURICE BENMERGUI

LE DÉNOMBREMENT HIVERNAL DES OISEAUX D'EAU DANS L'AIN, ÉDITION 2023

 Maurice Benmergui, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

La campagne de dénombrements hivernaux de mi-janvier 2023 est décidément marquée du sceau du changement.

Le premier est un changement de coordination, Maurice Benmergui reprenant le flambeau de notre ami Alain Bernard dont la disparition brutale exigea une relève au pied-levé. Succéder à Alain n'est d'ailleurs pas chose aisée : des années de pratique l'avaient rompu à un exercice dans lequel il excellait.

Nous avons à nouveau une pensée reconnaissante et collective pour notre ami si tôt disparu.

Il aurait d'ailleurs aimé rédiger à votre attention cette information, car l'année s'est avérée d'un cru exceptionnel.

Trente observateurs se sont partagé les régions naturelles de notre département ainsi définies : Dombes, Plaine de l'Ain, Bresse, Val de Saône, Haut-Rhône (le secteur Gex-Léman), Haute-rivière d'Ain, lacs et marais du Bugey. Les cours de la Saône et du Rhône sont suivis traditionnellement par des équipes des départements voisins : il faut dire que l'Ain a déjà là de quoi faire.

Nous avons donc eu le plaisir d'accueillir de nouveaux observateurs au sein de notre réseau historique, tous des ornithologues déjà actifs et qui ne demandaient qu'à s'exprimer : qu'ils et qu'elles en soient remerciés. La continuité de notre action ne tiendra que grâce à l'organisation de cette passation de relais progressive.

Quoique cela puisse sembler étonnant, le département de l'Ain ne dispose d'aucune base de données historique de ses dénombrements. Nous nous sommes donnés pour objectif de créer et pérenniser une telle base avec l'appui de la coordination nationale des dénombrements hivernaux au sein de la LPO France.

Mais vous avez hâte de lire en quoi les résultats de cette année sont si particuliers !

Avec 51316 oiseaux d'eau comptés dans l'Ain, contre 42403 en 2022, un record est établi : 39279 ansériformes (oies, canards, cygnes, harles, bernaches et tadornes) sont dénombrés, dont 37571 (soit 91%) détenus par la seule Dombes. Celle-ci entraîne le département dans une même progression de +26%, soit 8139 oiseaux de plus qu'en 2022 !

Si l'on considère le total de la foulque macroule et des anatidés, comme c'est le cas dans les synthèses nationales de Wetlands International, l'effectif départemental de 2023 est de 43896 oiseaux. Il était de 37827 en 2022 et dépasse le record précédent de 38581 de l'année 2000 !¹

Pour être objectif, il nous faudrait retrancher les 900 oiseaux (21 anatidés, 632 foulques et 42 autres oiseaux d'eau) de Miribel, non comptabilisés par les synthèses précédentes...

C'est la 6^{ème} année consécutive où l'effectif dépasse les 25000 individus, mais pour relativiser cette statistique, c'est aussi la 17^{ème} fois depuis le début des dénombrements en 1976. Ce seuil est régulièrement dépassé depuis 1998 et jamais auparavant.

L'Étang du Grand Birieux (réserve volontaire de l'OFB) et l'étang privé du Bois-Renard (chassé) accueillent respectivement 18,5 et 11,4% des oiseaux d'eau de la Dombes, la réserve départementale de Villars : 15%. Le Chapelier et l'étang de Chassagne accueillent chacun un peu plus de 6,5% des oiseaux d'eau de la Dombes.

Parmi les effectifs les plus significatifs figurent la sarcelle d'hiver dont l'effectif pour la 1^{ère} fois dépasse 10000 individus, le canard souchet avec 1198 oiseaux et le canard chipeau (985 oiseaux). L'oie cendrée continue son expansion avec un effectif record de 2543 individus...

En contrepartie, le fuligule milouin, dont on sait le mauvais état de conservation de sa population à l'échelle continentale, est également défavorisé localement par le déficit chronique d'eau notamment en Dombes. Son effectif de 3275 individus en 2023 est très inférieur à la moyenne des 13 dernières années (5114).

Mais on ne boudera pas les quelques originalités de l'année : un effectif record de 21 cygnes chanteurs (le plus probablement la population potentiellement reproductrice locale), l'hivernage prolongé d'au moins 7 cygnes de Bewick qui corrobore une fréquentation « régionale » également inédite dans le Jura, dans la Loire, la rare mais toujours possible citation de deux bécassines sourdes, deux femelles de harle piette, deux bernaches nonnettes, une bernache du Canada, 8 oies rieuses et 2 goélands bruns. Un butor étoilé est observé sur le haut-Rhône et l'ineffable Pierre Crouzier trouve un goéland pontique sur la décharge de Bourg-en Bresse !

Bienvenue dans l'Ain ! ■

¹ Palomarès, V. (2017) - L'hivernage des oiseaux en Rhône-Alpes, Analyse sur quatre décennies (1976-2015), Le Bièvre 29 : 112pp

CYGNES DE BEWICK
© MAURICE BENMERGUI



SARCELLES D'HIVER
© MAURICE BENMERGUI

UN CYGNE SUIVI À LA TRACE DANS TOUTE L'EUROPE !

 Thierry Lengagne, Président de la LPO de l'Ain

La Dombes accueille parfois en hiver un cygne qui se reproduit en Sibérie arctique : le cygne de Bewick.

Plus petit que le cygne tuberculé qui est commun en Dombes, le Bewick se reconnaît aisément grâce à la coloration jaune de la base de son bec, coloration qui s'arrête juste avant la narine.

Le 20 décembre 2022, André Lamy découvre une famille de cette espèce sur la commune de Bouligneux (2 adultes et 3 jeunes de l'année). Un des adultes porte à sa patte gauche une bague plastique lisible à distance au télescope. C'est le même cygne observé en 2021 en janvier à quelques kilomètres de Bouligneux où l'oiseau a été vu durant une semaine... mais sans poussin à l'époque.

En 2022, il revient donc nous voir en famille ! La bague a été posée sur cet oiseau en Russie le 16 août 2017 et depuis, il a été observé à de multiples reprises par les ornithologues en Estonie, en Allemagne, au Danemark. Nous attendons la visite de la nouvelle famille l'hiver prochain ! ■

CONSTRUCTION D'UN HÔTEL À INSECTES PAR DEUX ÉCOLES REFUGE LPO

 Olivier Chevreuil, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

L'objectif était de concevoir et créer un hôtel à insectes dans une école maternelle Refuge LPO. Pour cela, le renfort d'une classe de CM1-CM2 d'une deuxième école Refuge fut nécessaire.

L'équipe projet regroupait deux enseignants motivés, un animateur nature et son stagiaire, un bénévole LPO et deux classes d'élèves surexcités par cette journée de construction d'un hôtel à insectes et de nichoirs pour oiseaux. L'inauguration du nouveau Refuge de la maternelle de Saint-André-le-Bouchoux allait être lancée !

Grâce à la mobilisation des familles, la structure en palettes de bois et les nombreux matériaux (paille, fagots, bambou, briques percées, pommes de pin) permirent de construire les différentes loges de cet hôtel à insectes grand format. L'après-midi fut dédiée à la construction de deux types de nichoirs avec les grands de l'école primaire de Romans : à trous pour mésanges et semi-ouverts pour rougequeue. Avec les conseils de l'animateur LPO pour déterminer les bons emplacements, la pose des nichoirs se fit sous le regard de tous !

Ce fut une belle réussite, une belle journée et un exemple à renouveler pour fédérer les actions en faveur de la biodiversité entre Refuges LPO. ■



CONSTRUCTION DE L'HÔTEL À INSECTES
© OLIVIER CHEVREUIL



L'APOCALYPSE DES INSECTES © JOËL ALLOU



INVITATION À LA LECTURE : "L'APOCALYPSE DES INSECTES" OLIVIER MILMAN - DUNOD

 Joël Allou, Délégué territorial, bénévole et coordinateur Refuges à la LPO de l'Ain

« Faut-il être fou, ou poète, pour plaider la cause des mouches tueuses, des criquets ravageurs ou de toutes ces bestioles aux mœurs improbables qui ont en commun d'appartenir à la famille des coléoptères, lépidoptère et autres diptères ? », s'interroge Allain Bougrain Dubourg dans la préface du livre d'Olivier Milman.

C'est en effet un plaidoyer pour les insectes dans lequel l'auteur nous plonge avec ce livre passionnant. Il nous fait découvrir comment ces petites bêtes sont essentielles à la vie, « contribuant à la propreté des rivières, à la préservation des populations de poissons et d'oiseaux, ainsi qu'à la dissémination des graines, des plantes et des arbres ».

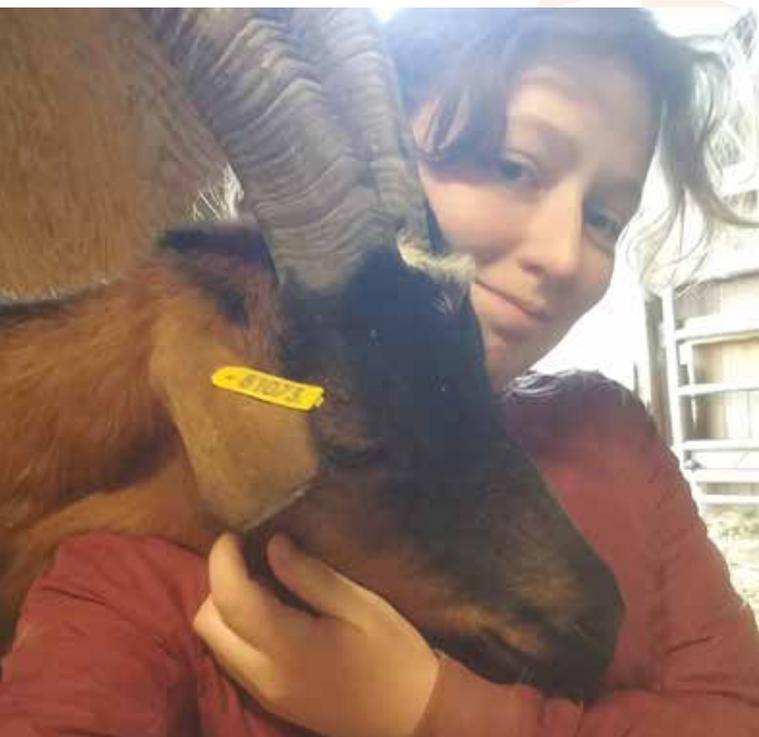
Il réussit même à nous faire admettre que les insectes mal-aimés comme la blatte ou la guêpe « jouent un rôle écologique crucial, et que leur disparition menace de bouleverser notre histoire collective ».

Et puis, comment ne pas être émus par la disparition des papillons monarques ?

Ce livre nous ouvre les yeux sur cet « apocalypse » silencieux, moins visible et donc occulté de nos préoccupations pour la biodiversité.

C'est certain, après la lecture de cet ouvrage, vous ne verrez plus les insectes avec le même regard. ■

DES NOUVELLES RECRUES À LA LPO DE L'AIN



- **Nom scientifique**
Jeanne Garnier – *Tyto Alba Garnieris (Servicivuidea)*,
Espèce déterminante ZNIEFF
- **Régime alimentaire**
Espèce principalement polyphage, PastaBoxivore en période de disette
- **Habitat**
Espèce endémique lyonnaise qui migre dans l'Ain pour exercer ses fonctions
- **Rôle dans l'écosystème de la LPO**
Service Civique sur la chouette effraie. Un battle d'humour s'est installé rapidement entre les membres de l'équipe. Elle a été adoptée rapidement par son tuteur qui partage son humour à deux balles
- **Statut de conservation**
Données insuffisantes (DD)



- **Nom Commun**
Marine Galy – *Gallinula aquatica*
- **Régime alimentaire**
Omnivore avec un penchant marqué pour le fromage
- **Habitat**
Originaire de la plaine de Bresse, elle a été observée en région parisienne avant d'explorer les Vosges puis le Québec. L'Ain est plutôt à son goût, à part la compétition interspécifique pour les bureaux
- **Rôle dans l'écosystème de la LPO**
Service civique sur les oiseaux de la Dombes, elle contribue autant à la création du LIFE qu'à l'ambiance générale (de fous rires incontrôlables en blagues vaseuses...)
- **Statut**
Vulnérable, affaiblie par l'humour douteux de ses collègues



- **Nom scientifique**
Jonas Biguet – *Bigidus Juanulloa (stagaierdea)*
- **Régime alimentaire**
Principalement knackivore agrémenté de coquillettes, apprécie aussi les sucreries
- **Habitat**
Répandu sur toute la Sologne, surtout présent en milieu forestier. Nouvellement observé dans l'Ain
- **Rôle dans l'écosystème de la LPO**
Stage chargé de l'animation du projet « de ferme en ferme »
- **Statut de conservation**
Donnée insuffisante, l'individu n'étant pas présent depuis assez de temps sur le milieu ■

LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

 Patrice Dalla Pozza, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

Avec les beaux jours reviennent les hirondelles, et les stands LPO !

Mille façons d'être bénévole : naturaliste, éco-volontaire, bricoleur, et pourquoi pas animateur sur un stand.

Avec le printemps arrivent les hirondelles. Avec les beaux jours s'ouvre la saison des stands LPO. Et un principe relativement simple est à énoncer : point de volontaires, point de stands.

Tenir un stand : rien de bien difficile ! Les connaissances naturalistes ne sont absolument pas recherchées. Des bénévoles chevronnés seront toujours présents sur nos stands, et vous apprendrez nécessairement à leur contact. Le sourire et l'amabilité, voilà les prérequis.

Prenez donc contact si vous êtes intéressés.

Vous voulez en savoir davantage ? Venez nous rencontrer :

- Le 16 avril à Meximieux pour le Printemps des Jardins
- Les 11, 12 et 13 mai à Hauteville pour le Festival Nature

Échangeons entre "Refugistes" : Portails ouverts

La visite de différents Refuges LPO lors de « Portails Ouverts » sont des occasions d'échanger sur la biodiversité, de comparer des pratiques et de faire connaissance avec d'autres Refugistes. Si cette idée d'ouvrir votre Refuge et/ou d'échanger vous intéresse, écrivez à : ain@lpo.fr [objet : Refuges ouverts, échanges sur la biodiversité].

Nos visioconférences

Sessions régulières de visioconférences sur la préservation de la biodiversité. Vous pouvez aussi nous proposer des thèmes que vous souhaiteriez aborder.

Pour aller plus loin

- Faire son bilan carbone pour comprendre son empreinte écologique et pouvoir prendre les mesures pour la réduire.
Par exemple : *Test de l'ADEME*
datagir.ademe.fr/apps/nos-gestes-climat/
- Se former sur le bouleversement climatique et ses conséquences :
Cours (MOOC) Climat & Transitions » de l'Université Lyon 1
math.univ-lyon1.fr/wikis/climat-et-transitions/doku.php
- Participer aux sorties de la LPO dans l'Ain (agenda)
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/ain/agenda/

STAND LPO À HAUTEVILLE

© JOËL ALLOU



La LPO en Drôme-Ardèche

RÉUNIONS MENSUELLES ET HEBDOMADAIRES

✍ Rémi Métais, Chargé de missions à la LPO de Drôme-Ardèche

Du nouveau dans la Drôme ! En effet, depuis le début de l'année nous avons mis en place un système de permanences hebdomadaires et réunions mensuelles dans les locaux de Chabeuil.

Qu'est-ce que les permanences à la LPO en Drôme-Ardèche ?

Tous les mercredis, nos locaux vous sont ouverts afin de venir rencontrer les salariés mais aussi d'aider à de petites tâches (construction de nichoir, gîte à chiro...). C'est aussi le moment de venir poser vos questions de conseils aux jardins, suivis naturalistes, base de données...

Vous aurez l'occasion de profiter de la bibliothèque naturaliste et de jeux de société autour de quelques boissons. De quoi passer une belle soirée !

Ce rendez-vous hebdomadaire à lieu chaque mercredi de 18h00 à 20h00 dans les locaux de Chabeuil.

NICHOIR
© LPO AURA



CUIVRÉ DES MARAIS
© GUILLAUME LE ROUX



Les réunions mensuelles, quel programme ?

Une fois par mois, des soirées thématiques vous sont proposées afin d'échanger sur nos expériences, invitation aux comptages... Elles visent aussi à faire connaître plus précisément les actions salariées et bénévoles de la LPO, le tout dans une bonne ambiance.

Déjà deux soirées sont passées et vous étiez nombreux, plus de cinquante personnes ! MERCI ! Lors de ces soirées, nous avons parlé rapaces nocturnes et sciences participatives.

Voici le programme des prochaines soirées :

- 26 avril : Gérer son jardin pour la biodiversité
- 31 mai : L'entomologie à la LPO
- 28 juin : L'éducation à l'environnement, ça marche comment ?

Pour la saison automne/hiver, le programme n'est pas encore défini. Si vous avez l'envie et des idées de thématiques à proposer, n'hésitez surtout pas !

Pour toutes questions : remi.metais@lpo.fr ▶

Ce rendez-vous a lieu une fois par mois, également dans les locaux de Chabeuil, de 18h00 à 20h00. ■



PIE-GRIÈCHE À TÊTE ROUSSE, EN CHASSE DE TOUT INTRUS AUX ABORDS DU NID
© ÉDOUARD PEREZ

UN CAS DE NIDIFICATION DE PIE-GRIÈCHE À TÊTE ROUSSE DANS LA DRÔME

✍ Thomas Bouchara, Bénévole LPO, membre du groupe local du Nyonsais Édouard Perez et Michèle Lepetit-Perez, Photographes animaliers Olivier Lannes, Berger naturaliste

En mai 2022, un couple de pie-grièche à tête rousse est observé sur un site (proche de Nyons) où l'espèce avait niché quelques années auparavant.

Nous décidons alors d'effectuer un suivi de la nidification de cette belle espèce, nicheuse peu commune dans le département.

Le suivi (de 150 heures) s'organise ainsi :

- Surveillances prolongées sur un site à 120 mètres du nid : 1 personne (environ 100 heures).
- Affût sous tente, proche du nid, et observations ponctuelles plus ou moins longues (2 personnes, environ 50 heures, dont 10 heures d'affût).

Chronologie des observations (2022)

- 24 mai : un échange de nourriture a lieu entre un mâle et une femelle (R. De Coster, LPO).
- 25 mai : surveillance continue depuis la voiture, de 5^h00 à 19^h00 : femelle très peu vue, allers-retours répétés du mâle vers une même zone : la femelle semble déjà « au nid ». À 13^h40, le mâle offre de la nourriture à la femelle, puis accouplement.
- 7 juin : la femelle semble effectuer un nourrissage (chasse, reste immobile longtemps avec un insecte dans le bec, puis vole vers la parcelle mixte, avec l'insecte dans le bec) : suspicion de naissance des jeunes.
- 14 juin : découverte du nid avec 6 jeunes : à 2,10 m de hauteur, sur la branche latérale d'un chêne, très visible et peu protégé des intempéries et des prédateurs.
- 17 juin : la femelle est observée toute la journée ; elle reste longtemps perchée sur un arbre, loin du nid (une heure environ) les pulli ne semblent plus couverts.

- 22 juin : il ne reste que cinq jeunes au nid ; 23 juin : plus que quatre.
- 25 juin : les trois derniers jeunes quittent le nid, mais restent dans l'arbre, souvent à moins de 50 cm du nid.
- 29 juin : vocalisations des jeunes, qui se trouvent à moins de 100 m du nid.
- 1^{er} juillet : les adultes se sont rapprochés d'une rivière, s'éloignant du nid.
- 2 juillet : trois jeunes sont observés, perchés ensemble dans un arbre mort puis deux chassent à terre, le troisième est nourri. Ces trois jeunes volent parfaitement.
- 6 juillet : le mâle refuse plusieurs fois un nourrissage à un jeune qui quémante.
- 15 juillet : observation de 6^h00 à 15^h00 : présence de cinq jeunes, dont deux semblent se nourrir sans l'aide des adultes.
- 23 juillet : observation de quatre jeunes chassant en compagnie des adultes. Encore un quémantage de nourriture par un jeune, peut-être un nourrissage.
- 2 août : la femelle est observée en compagnie de deux jeunes sur le même site.
- 8 août : seule la femelle est observée, sur la zone habituelle.
- 11 août, dernier jour du suivi : femelle repérée, peut-être accompagnée d'un jeune.

Vocalisations et communication entre individus

- Cris d'alarme, typiques, à l'approche de prédateurs ou de promeneurs trop proches.
- Chant du mâle non entendu, sauf une fois début juillet où il chante en sourdine, à peine audible à 15 m alors qu'aucun bruit parasite (vent, végétation) ne fait écran au son. Le mâle est parfois observé avec l'attitude de chanteur, mais aucun son n'est perçu : pas de « rivaux » ? Défaut physique ?
- Communication des adultes, entre eux et avec les jeunes, par l'agitation rapide des ailes, pour indiquer aux jeunes de les suivre vers des zones plus sûres en cas d'approche de prédateurs, ou vers d'autres zones de chasse.
- Même lorsque les jeunes se nourrissent seuls et semblent indépendants, ils rejoignent le reste de la famille à certaines périodes de la journée.

Modes de chasse et nourrissage

- Chasse en zone ouverte aux heures fraîches, plutôt dans les buissons/arbres aux heures chaudes. Pas de proie empalée observée.
- Chasse surtout à l'affût, avec des proies attrapées au sol ou saisies en vol.
- Nourrissage des jeunes effectué par mâle et femelle : jeunes souvent nourris au sol ; certains jours, les nourrissages semblent être effectués uniquement par le mâle.

Proies : en majorité des insectes : orthoptères, diptères et hyménoptères variés. Deux jours avant de quitter le nid, cigales quasi exclusivement.

Interactions avec les autres oiseaux et l'être humain

- Intrus chassés systématiquement : merles, rossignols, pie-grièche écorcheur, loriots, guêpiers, étourneaux (sauf lorsqu'un groupe arrive par surprise), geais, pies, et même faucon crécerelle !
- Pies-grièches dans l'ensemble peu farouches : distance de fuite d'environ 20 mètres ; un peu plus lorsqu'ils chassent à terre ou si jeunes à proximité.

**MÂLE DE PIE-GRIÈCHE À TÊTE ROUSSE,
PRÉPARANT LA PROIE POUR LE NOURRISSAGE**
© ÉDOUARD PEREZ



MÂLE DE PIE-GRIÈCHE À TÊTE ROUSSE
© MICHÈLE LEPETIT-PEREZ

Discussion

La plupart de nos observations concordent parfaitement avec les données de la littérature : ponte située entre mi-mai et mi-juin, constituée de 4 à 6 œufs ; incubation comprise entre 14 et 17 jours ; éclosion asynchrone, s'échelonnant sur 2 à 3 jours ; séjour des jeunes au nid compris entre 15 et 18 jours, les pulli étant protégés par la femelle au moins 9 jours ; après l'envol, les jeunes accompagnent leurs parents pendant 4 à 6 semaines ; à l'âge de 40 jours, les jeunes arrivent déjà à capturer des proies seuls.

Conclusion

Cette nidification a été un franc succès, avec cinq jeunes à l'envol, le sixième ayant sans doute disparu suite à une prédation ou à une pluie violente.

On peut s'interroger sur les raisons du retour de la pie-grièche à tête rousse sur cette zone, exactement au même endroit, après quelques années d'absence : réchauffement climatique ? Passage en « bio » de nombreuses cultures environnant la zone ? Effet de la période de confinement 2020-2021 ?

À noter : le 19 juillet, Yann Smit (LPO) observe une autre femelle avec trois jeunes, à environ 7 km de notre zone.

La présence, sur cette même zone, d'autres espèces peu communes, montre sa richesse et son intérêt faunistique : il serait souhaitable de préserver cette zone à long terme. ■

NB : Cet article est un résumé très simplifié de nos observations. Si vous souhaitez un article plus détaillé (comportement, proies, autres espèces, photos), merci de nous contacter à tomebouch@yahoo.fr ▶

BILAN DU SUIVI ET DE LA PROTECTION DU BUSARD CENDRÉ EN ARDÈCHE (SAISON 2022)

✍ Thomas Chateigner, Apprenti chargé d'études à la LPO de Drôme-Ardèche

Une nouvelle saison de suivi du busard cendré va commencer en Ardèche. Voici le résumé de celle de l'an dernier.

C'est un total de 25 couples de busards cendrés qui sont suivis par nos équipes de salariés et bénévoles en 2022. La répartition des couples est mitigée. Nous dénombrons 13 couples sur le territoire du Plateau ardéchois, au sein des prairies humides. Les 12 autres couples recensés ont fréquenté des milieux de landes à genêts (10) ou de friches (2). Avec un taux d'échec de 40%, ce sont seulement 13 couples producteurs qui ont mené au total 31 jeunes à l'envol. Dans le nord du département, 2 couples ont été suivis mais le nombre de jeunes à l'envol ne sera pas connu. À noter : 1 couple de busards Saint-Martin a été observé avec 3 jeunes à l'envol.

Nous avons mis en place 3 cages-traîneaux, 3 clôtures pour limiter le contact avec chevaux ou vaches sur les parcelles pâturées, et 3 nids ont été matérialisés avec des piquets à neige pour délimiter les zones sensibles à ne pas faucher.

La sécheresse a fortement perturbé les couples de busards cendrés : les ressources alimentaires se faisaient plus rares et la productivité des jeunes en a été amoindrie. Mais le principal facteur d'échec cette année a été la prédation des nichées avant même la pose de protections.

Nidification du busard en Ardèche - Saison 2022				
	Nombre de couples	Nombre de protections	Nombre d'échecs	Nombre de jeunes à l'envol
Busard cendré	25	9	10	31
Busard Saint-Martin	1	0	0	3

QUATRE POUSSINS DE BUSARD CENDRÉ

© FLORIAN VEAU



JUVÉNILÉ DE BUSARD CENDRÉ

© F.G.

Nous constatons que l'espèce tend à diversifier ses habitats de nidification. Les prés humides historiquement favorables ne sont plus aussi attractifs qu'il y a quinze ans. Le nombre de couples recensés sur le Plateau ardéchois diminue au fil des saisons. En effet, l'assèchement des zones humides par le drainage est l'une des principales menaces pour les zones humides, habitat de prédilection de l'espèce. L'Ardèche fait partie des derniers territoires français où les busards cendrés nichent encore dans leurs milieux naturels originels, c'est une chance ! Et c'est pourquoi nous nous impliquons chaque année dans la protection de ces fragiles rapaces.

Nous remercions tous les acteurs qui gravitent autour du suivi et de la protection de l'espèce chaque année et qui nous fournissent une aide précieuse dans sa sauvegarde, agriculteurs, communes, habitants, bénévoles et écolovoltaires : Audrey Granadel, Chloé Kermarrec, Mathis Cellier, Louis Félix, Marie Liotard, Camille Schellenberger, Flora Taverner, Charlotte Toulat, Ganaelle Laout, Enola Flambard, Théo Aubry, Adrien de Montaudouin, Marie Agier, Éva Delegue, Danielle Legros, Chloé Galland, Pierre, Luc, Dominique, Véronique, Jacky et Michel. ■

COMPTAGE HIVERNAL DES CHIROPTÈRES EN DRÔME

✂ Thomas Deana, Chargé de mission expertise à la LPO de Drôme-Ardèche

En Ardèche, Drôme, et Isère, un certain nombre de sites sont comptés chaque année. Il s'agit de Réserves Naturelles Régionales ou Nationales ou de sites Natura 2000.

Leur suivi est assuré par des salariés de la LPO dans le cadre des documents d'objectifs ou plans de gestion de ces sites. Chaque année, un nombre croissant de bénévoles s'investit dans ces comptages aux côtés des salariés, au point que régulièrement nous devons refuser une partie des personnes demandant à s'y inscrire. En effet, il faut rappeler que les comptages en hiver représentent un risque de dérangement des chauves-souris en hibernation par le simple fait de pénétrer dans leur gîte souterrain, d'où l'importance d'y aller en effectif réduit.

Pour cet hiver, entre responsables des comptages et bénévoles expérimentés, nous avons réfléchi à l'ajout de nouveaux sites peut-être moins riches en effectifs de chauves-souris mais quand même intéressants, l'idée étant que toutes les personnes motivées puissent faire ce type de sortie spéléo. Au niveau de l'organisation de ces comptages, il y a des contraintes matérielles ainsi qu'un niveau technique requis pour visiter certains sites. Une bonne condition physique est obligatoire ainsi qu'une aptitude à progresser sous terre dans un environnement plus ou moins chaotique, glissant etc. L'encadrement sur les comptages officiels est assuré sur certaines cavités difficiles par des professionnels diplômés de clubs spéléos ou du Comité Départemental de Spéléologie, qui nous fournissent le matériel nécessaire.

BERTRAND DANS LA GROTTÉ DES SADOUX INFÉRIEURE
© THOMAS DEANA



ESSAIM DE GRANDS RHINOLOPHES, GROTTÉ DES PIAROUX
© THOMAS DEANA

Comptage des 13 et 14 janvier 2023

Le comptage hivernal des chiroptères en Drôme est mis en place depuis le début des années 2000 sur les grottes des Sadoux et de Baume-Sourde auxquelles d'autres se sont ajoutées et, depuis 2008, cette opération de dénombrement se déroule toujours de la même manière :

- Liste des sites inchangée et parcours de ces derniers identiques ;
- Observateurs réguliers (c'est la même personne qui compte) sur les plus importants (comme Baume-Sourde) ;
- Date fixe (2^{ème} ou 3^{ème} week-end de janvier).

Ces bases permettent, en théorie, de pouvoir comparer les chiffres obtenus d'une année sur l'autre vu qu'ils ont été récoltés suivant la même méthode.

Les participants de 2023 : Pierre-Guy Joandel, Alain Morenas, Yoann Peyrard, Stéphane Vincent, Blandine Flipo, Domitille Flipo-Rebillard, Bertrand Valentin, Olivier Reynard, Florian Boulisset, Eddy Reynaud, Antoine Bernollin, Florence Germain, Emilie Duhéron, Gauthier-Alaric Dumont, Mathieu Bidat, Thomas Deana.

Cette année, Patrice Fialon et Stéphane Emmer, du Comité Départemental de Spéléologie (CDS), nous ont accompagnés pour équiper deux sites un peu « chauds » côté sécurité.

Les sites :

- Secteur de la Roanne : Grottes des Sadoux (suivie depuis 2002), Mine du col de la Batie (suivie depuis 2008), Grotte du Reychas, (suivie depuis 1999), Grotte de Solaure (suivie depuis 2006)
- Vallée du Roubion : Grotte de Baume-Sourde (suivie depuis 1995)
- Vercors Ouest : Grotte des Piaroux (suivie depuis 2002)
- Les « Bonus 2023 » : La grotte de Saint-Régis et celle du Bois des Dames, toutes proches de la grotte des Sadoux, visitées le même jour.

Conditions météo : Il faisait doux et beau, pas de neige.



ESSAIM DE MINIOPTÈRES DE SCHREIBERS
© THOMAS DEANA

Évolution pour les principales espèces par secteur et par site

- Vendredi, secteur de la vallée de la Roanne
(données collectées entre 2007 et 2023)

Avec une soixantaine de petits rhinolophes sur les quatre sites de la Roanne, 2023 est la troisième année de stagnation sur des valeurs assez faibles même si nous ne sommes pas sur les années « crash » comme 2011 et 2015. Si, de 2016 à 2020, la population hivernante donnait l'impression d'augmenter avec un effectif entre 90 et 100 individus, finalement nous n'en sommes plus vraiment sûrs.

Pour ce qui est du grand rhinolophe, 2023 est la deuxième meilleure année pour l'espèce (152 individus) dans ce secteur depuis que des comptages y sont faits, après 2020 (158 individus). En dix ans, la population hivernante de grands rhinolophes y a tout simplement doublé...

- Samedi, grotte de Baume Sourde

Pour le petit rhinolophe, depuis 2010, les chiffres sont presque toujours au-dessous du seuil des 40 individus. En 2023, 15 individus sont observés soit le deuxième plus mauvais chiffre noté depuis 1995.

Pour le grand rhinolophe, une hausse se matérialise à partir de 2016 où la barre des 30 est franchie. Cette hausse s'accroît ensuite avec un sommet atteint en 2022 (73 individus). Cette année se situe légèrement au-dessous de ce record avec 61 individus. La population hivernante sur ce site a été multipliée par trois par rapport aux années 2000-2010.

La grotte de Baume-Sourde est le premier site d'hibernation du minioptère de Schreibers en Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui justifie son classement en Réserve naturelle régionale.

Depuis 1995, où les dénombrements deviennent annuels, la population a fortement évolué. Avant 2002, le groupe d'hivernants se situe autour de 9000 individus. Après une chute brutale à l'hiver 2002-2003, la remontée s'amorce en 2007 et on atteint de nouveau près de 8000 individus. En 2012, brusque hausse d'effectif : on passe de 8000 à 13000. De 2012 à 2019, le chiffre d'hivernants oscille entre 10000 et 12000 individus puis, en 2020, on observe à nouveau une très forte hausse : l'essaim atteint alors les 17000 individus ! En 2021 puis 2022, le nombre de minioptères chute à 5500 individus avant de remonter un peu cette année à près de 9000.

Le minioptère de Schreibers est une espèce cavernicole (en toute saison), très grégaire et très mobile. Le nombre de colonies de reproduction et de sites d'hibernation majeurs connus en France est très faible (quelques dizaines seulement). Cela entraîne une grande fragilité de l'espèce car une menace sur un seul site peut affecter une part importante de la population.

Si des analyses plus poussées vous intéressent, vous trouverez au lien ci-dessous le compte rendu complet, avec notamment les résultats pour la Grotte des Piaroux :

<https://urlz.fr/kY4d> ▶

Conclusion

Cette session de comptage a rassemblé 13 bénévoles, 3 salariés de la LPO et 2 spéléologues. 10 cavités ont été visitées dont 8 sont contrôlées chaque année depuis plus de quinze ans. 6 espèces ont été observées dont 3 en effectifs importants.

Si le grand rhinolophe augmente de manière indiscutable sur la plupart des sites, le petit rhinolophe voit ses populations fluctuer fortement avec une inquiétante tendance à la baisse.

Pour le minioptère de Schreibers, on constate aussi des variations importantes difficiles à expliquer. La tendance nationale pour cette espèce particulièrement sensible et fragile montre une nette diminution depuis quelques années. La plupart des grands sites nationaux (dont certains abritaient plusieurs dizaines de milliers d'individus en hiver il y a quelques décennies) voient leurs effectifs s'éroder. Il s'agit pourtant d'une des espèces pour laquelle les efforts de protection des gîtes majeurs ont été les plus massifs, à l'image des classements en Réserve Naturelle Régionale de la grotte des Sadoux (site de reproduction) et de la grotte de Baume-Sourde (site d'hibernation). Cela signifie évidemment que la seule protection des gîtes est loin d'être suffisante pour conserver une espèce qui parcourt des dizaines de kilomètres chaque nuit d'été pour manger des centaines de petits papillons nocturnes.

La population française en hiver est connue (synthèse nationale de 2019-2020) par le suivi d'un peu moins de cinquante sites. Elle s'élève à 101 000 individus ; 80% de ces derniers se concentrent sur 8 sites majeurs.

Les causes de cette dégradation qu'on peut imaginer sont multiples et ne datent pas d'hier : diminution de la ressource alimentaire (pesticides), destruction des habitats (assèchement des zones humides, artificialisation des milieux), mortalité due aux pièges que l'homme dissémine un peu partout dans la nature (éoliennes, collisions routières...) et dérèglement climatique, qui peut amplifier certains phénomènes.

C'est pour cela qu'au-delà de notre action en vue d'améliorer la connaissance sur les espèces et leurs habitats, il est aujourd'hui indispensable d'agir en faveur d'une meilleure prise en compte de la biodiversité. Notre relation au vivant, dans le partage de l'espace, notre manière de vivre, de produire notre alimentation, des biens matériels ou de l'énergie, de nous déplacer, d'habiter le monde, d'exercer nos loisirs, tout cela doit être repensé à l'aune des capacités de notre planète à nous l'offrir. ■



**GROUPE DE GRANDS RHINOLOPHES,
GROTTE DE SOLAURE**
© YOANN PEYRARD



L'HIRONDELLE FAIT DE LA RÉSISTANCE

 Louis Granier, Bénévole LPO membre du Groupe Local Nord Ardèche

L'affaire aurait bien pu ne faire qu'un entrefilet dans le canard du coin entre le concours de boules du village et le résultat du dernier match de foot mais, allez savoir pourquoi, ce fut un événement national...

Revenons à la genèse de ce (petit) raz-de-marée médiatique. C'est par la lecture du bulletin municipal du village d'Ardoix, en Nord-Ardèche, que des adhérents bénévoles, habitants de la commune, ont appris l'existence d'un projet de démolition d'un vieil HLM pour en construire un nouveau.

Les lieux sont occupés par une colonie d'hirondelles de fenêtre qui, inévitablement, seraient priées de s'installer ailleurs. Or, ces messagères du printemps, qui nous rendent de fiers services en nous débarrassant d'un tas d'insectes volants (un adulte en trucidé 8000 par jour !) sont protégées par la loi : nul ne peut détruire leur logis en toute impunité. C'est ainsi qu'un agent de l'OFB, averti par nos soins, est allé

en informer la mairie, précisant qu'une demande de permis de démolir devait être déposée à la DREAL, avec mention de la présence des nids d'hirondelles. Point final, me direz-vous !

Que nenni... C'était sans compter sur l'opiniâtreté du GLNA (notre groupe local Nord-Ardèche) qui, en bon samaritain, a décidé d'intervenir. Le dossier fut vite ficelé avec, à la clé, un décalage des travaux de démolition et la mise en place de nids artificiels sur un immeuble voisin.

Tout aurait pu s'arrêter là si un article du Dauphiné Libéré n'avait mis le feu aux poudres. Pensez donc... Titrer que des hirondelles empêchaient la construction de logements sociaux, il y avait de quoi émouvoir la population... humaine ! Les contacts vont s'enchaîner, locaux, régionaux et mêmes nationaux ; les médias s'intéressent au sujet, découvrant tout à coup que la nature existe bel et bien, même au cœur de nos villes et villages, et qu'il convient de cohabiter avec elle.

Au-delà de ce coup de projecteur bienvenu, coïncidant avec le lancement de l'opération « Le Retour des Hirondelles » (rendez-vous à 6^h28, 7^h28 et 9^h28 sur BFMTV chaque vendredi) et rappelant certaines règles souvent ignorées voire bafouées, nous avons pu montrer qu'une veille constante et une concertation bien menée obtenaient de bons résultats. ■

HIRONDELLES DE FENÊTRE AU NID
© MICHEL WRZOSEK



La LPO en Isère

INAUGURATION DU REFUGE LPO DU PARC MARLIAVE À GRENOBLE

✂ Emma Didelon, Chargée d'études Refuge à la LPO de l'Isère
Maryne Chiron, Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère

Les Refuges LPO Collectivités sont des espaces publics (parcs) qui ont vocation à accueillir du public tout en maintenant des espaces favorables à la biodiversité (présence de mares, prairies non fauchées, nichoirs etc.).

Le samedi 28 janvier, le parc Marliave a été inauguré en tant que premier Refuge LPO Collectivité de la Ville de Grenoble, en présence de Gilles Namur, adjoint Nature en ville à Grenoble, d'une partie de l'équipe salariée et bénévole de la LPO et d'habitants du quartier.

La veille, plusieurs nichoirs ont été installés dans le parc en présence des élèves de l'école maternelle Buffon : trois de type « boîte aux lettres » qui permettront d'accueillir mésanges, sittelles et moineaux et deux semi-ouverts pour les rougequeues et rougegorges, ainsi qu'un gîte à chauve-souris qui pourra être occupé par des pipistrelles de Kuhl et des sérotines, espèces déjà présentes à Grenoble.

De plus, un nichoir à mésanges a également été installé dans l'enceinte de l'école. Les enfants auront peut-être la chance d'apercevoir des petits habitants dès le printemps !

Ce Refuge est né de l'initiative d'un bénévole de la LPO, Julien Milli (référént du Refuge) ainsi que d'autres habitants du quartier qui souhaitent s'impliquer dans la gestion d'un Refuge LPO près de chez eux. La Ville de Grenoble a apporté son soutien à cette initiative en donnant son accord pour la création du Refuge et en finançant la plantation d'arbustes locaux et la pose de nichoirs sur le site.

INAUGURATION

© AURIANE POILLET (VILLE DE GRENOBLE)



INSTALLATION D'UN NICOIR AVEC L'ÉCOLE

© INGRID WALCKIERS

Le suivi du parc Marliave sera réalisé par les habitants et bénévoles du quartier et des sorties de découverte pourront y être organisées, merci d'avance à eux !

Si vous souhaitez vous impliquer dans un Refuge LPO autour de chez vous, n'hésitez pas à nous contacter ! Nous pourrions vous confier certaines missions pour lesquelles nous avons besoin d'aide : suivis faunistiques ou floristiques, suivis des aménagements présents sur le site, prospections sur des espèces ciblées ou même des animations. ■

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES À L'ÉTANG DU GRAND ALBERT

 Maryne Chiron, Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides le 2 février, nous avons eu le plaisir d'organiser un événement sur le site de l'étang du Grand Albert pour marquer la fin des travaux de restauration écologique.

Depuis la rupture de la digue du Grand Albert en 2008, les travaux sur le site étaient devenus indispensables pour :

- Remettre en eau le Grand Albert et permettre la création d'une zone humide patrimoniale de 17 hectares
- Gérer et entretenir l'étang du Petit Albert pour le maintenir dans son état actuel, optimal en termes de biodiversité, tout en contrôlant la végétation arborée.

Fermeture symbolique du Petit Albert par Marie-Paule de Thiersant et Myriam Lenoël, en présence des partenaires et donateurs du projet, des élus des collectivités locales et d'Allain Bougrain Dubourg, Président de la LPO France.

INAUGURATION DE LA FIN DES TRAVAUX

© JEAN-MARC TAUPIAC

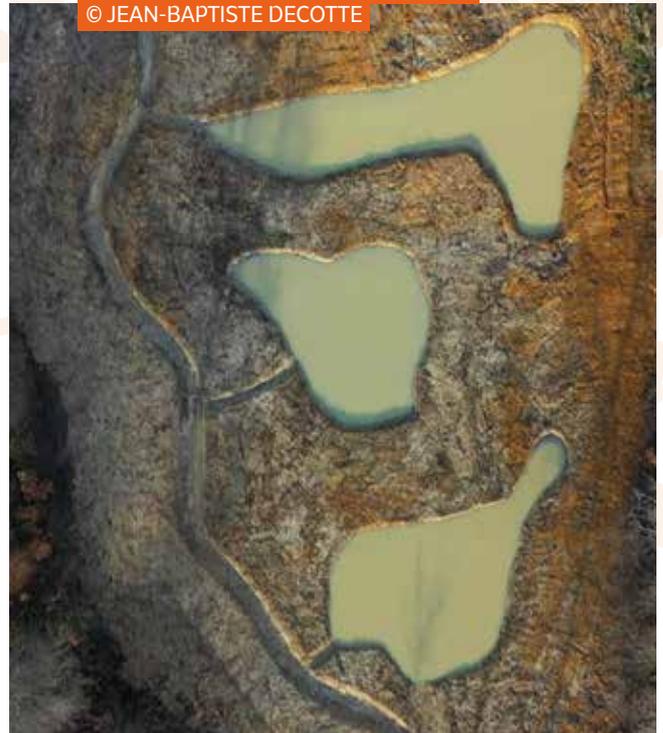


Les partenaires et donateurs du projet ainsi que les élus invités ont donc découvert les importants travaux de restauration écologique et de remise en eau réalisés sur le site du Grand Albert. Après les différentes prises de parole officielles, Jean-Baptiste Decotte, chef de projets zones humides à la LPO de l'Isère, a présenté plus en détails le travail effectué sur l'année 2022 : finalisation de la grande digue, création d'un îlot à castor, transformation du Petit Albert en zone humide variée abritant quatre mares et un cours d'eau, etc. La matinée s'est poursuivie par la visite des travaux du site et la fermeture symbolique de l'étang du Petit Albert, pour se terminer par un verre de l'amitié à Bossieu.

La Journée mondiale des zones humides est célébrée chaque année le 2 février pour commémorer la signature de la Convention internationale RAMSAR qui vise à enrayer la dégradation et la disparition des zones humides et à reconnaître leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative. ■

VUE AÉRIENNE DU PETIT ALBERT

© JEAN-BAPTISTE DECOTTE



▲ Transformation du Petit Albert (ancienne pêcherie) en zone humide variée abritant quatre mares et un cours d'eau d'environ 90 mètres de long avec de légers méandres.

Le dossier de présentation des travaux est disponible sur notre site.

Scannez le Code QR #1 (ou cliquez dessus) !

La Fondation du Patrimoine soutient la restauration de l'étang du Grand Albert ! N'hésitez pas à participer à leur appel à dons. Scannez le Code QR #2 (ou cliquez dessus) !





BUTTE À CASTOR

© JEAN-BAPTISTE DECOTTE

▲
Un îlot dédié à l'accueil du castor a été créé au milieu de l'étang avec des pentes et une hauteur de talus au-dessus du niveau d'eau, favorables à cette espèce. Il servira aussi d'espace de quiétude pour la faune.

VUE GLOBALE DE LA FIN DES TRAVAUX

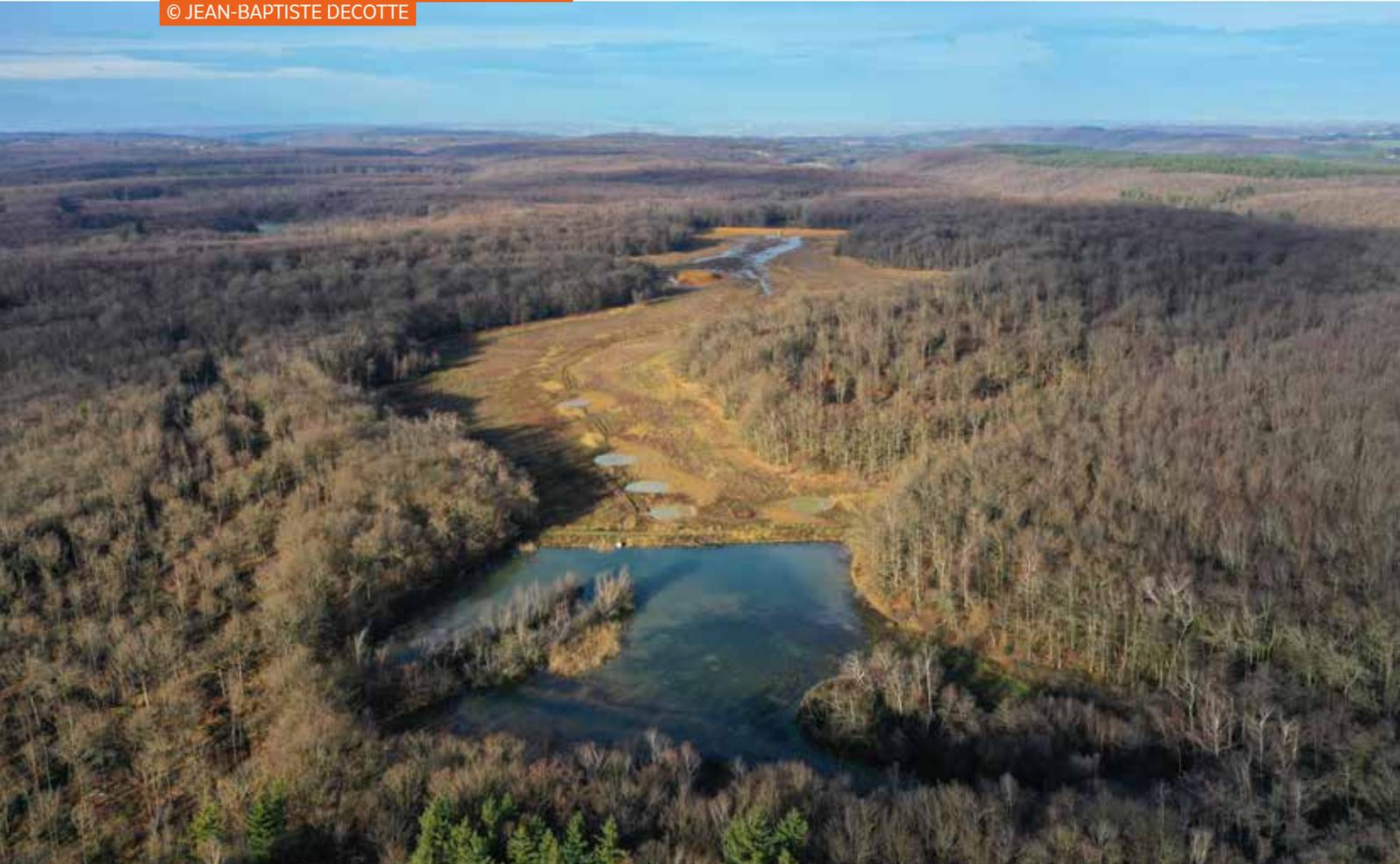
© JEAN-BAPTISTE DECOTTE



GRANDE DIGUE ET PETIT ALBERT

© JEAN-BAPTISTE DECOTTE

▲
La grande digue a été finalisée en décembre 2022 avec la création de l'ouvrage de surverse et la finalisation du moine de gestion des eaux. La grande digue sera végétalisée au printemps 2023 par la réalisation de semis à la volée avec des graines issues du label Végétal local.



▲
À l'heure actuelle, les mares sont déjà en eau, le Haut Albert sera complètement plein à la fin de l'hiver 2022-2023. Des aménagements pédagogiques et d'accueil du public sont également à prévoir dans les prochaines années pour valoriser le patrimoine naturel et historique de ce site.



CYGNES DE BEWICK
© VINCENT PALOMARÈS

LES MIGRATEURS PRENNENT LE PAS SUR LES HIVERNANTS

 Serge Risser, Bénévole LPO en Isère

Malgré un léger coup de froid en décembre, cet hiver clément nous prive une nouvelle fois de son cortège d'anatidés nordiques.

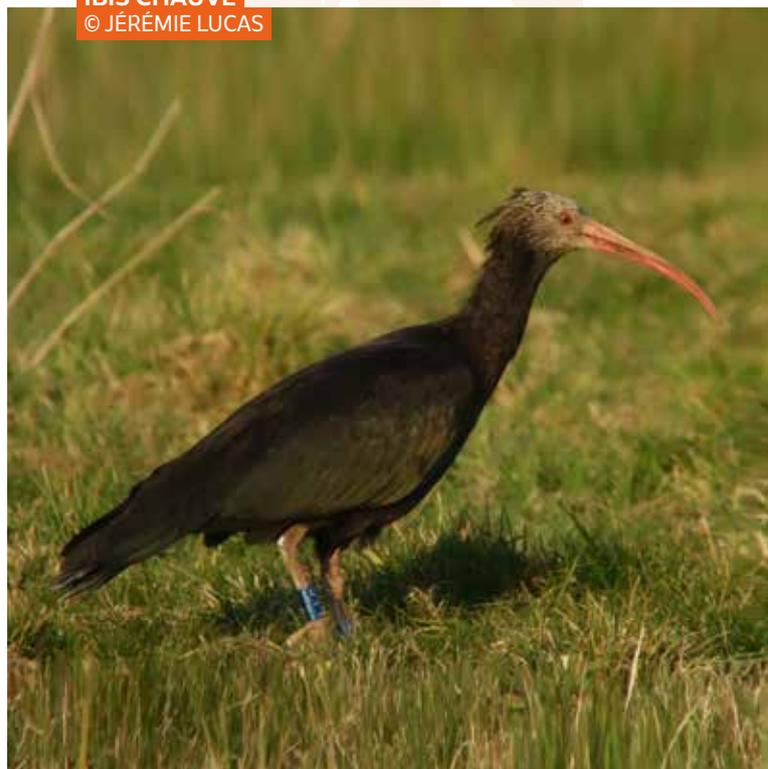
Le comptage Wetlands de mi-janvier ne fait pas exception. La quasi-absence de fuligules au barrage de Saint-Égrève en est une nouvelle illustration. L'observation ponctuelle d'un plongeon arctique sur le Drac et sur le lac de Paladru reste néanmoins un plaisir pour les observateurs, tout comme le séjour d'un jeune cygne de Bewick et d'une oie rieuse à Montalieu-Vercieu. Les tempêtes atlantiques de mi-novembre nous ont apporté un afflux inhabituel de mouettes tridactyles. En une journée, nous en avons compté plus que durant les cinquante années précédentes ! Hélas, elles n'étaient pas toutes en forme et un bon nombre a péri d'épuisement.

Dans les champs, une belle troupe de plus de 600 vanneaux et 88 pluviers dorés sont signalés mi-décembre à Marcollin, ainsi qu'un hibou des marais à Gillonnay. Quelques fauvettes mélanocéphales se font entendre entre Noël et le jour de l'an. Les goélands pontiques fréquentent l'Isère et le lac de Paladru, jusqu'à six simultanément. Le butor étoilé est présent sur la réserve de Saint-Bonnet. Les observations les plus marquantes sont un pouillot de Sibérie à Saint-Hilaire du Rosier, la découverte d'une femelle de monticole bleu à Voreppe lors d'une sortie grand-duc des élèves de la Formation Oiseaux et le séjour d'un farouche élanion blanc

lors de la première décade de février. Enfin, le premier week-end de mars permet aux chanceux d'observer le passage d'un busard pâle, l'incroyable vol de 34 cygnes de Bewick sur le Rhône et le séjour récent d'un ibis chauve, Wichtel, un jeune mâle né l'an dernier sur les rives du lac de Constance dans le cadre d'un programme de réintroduction de cette espèce, parmi les plus menacées du paléarctique occidental.

Ouvrez l'œil, les migrateurs sont en vol ! Tendez l'oreille, les grues cendrées nous survolent jour et nuit ! ■

IBIS CHAUVÉ
© JÉRÉMIE LUCAS



La LPO dans la Loire

SAISON DE REPRODUCTION 2022 DES BUSARDS DANS LA LOIRE

 Frank Goutaudier, Bénévole LPO dans la Loire

Les busards cendrés et busards Saint-Martin, au-delà du plumage gris caractéristique des mâles, ont la particularité de nicher au sol, idéalement dans des friches. Ces milieux étant de plus en plus rares, ces rapaces se contentent de parcelles pâturées ou cultivées.

Or, 2022 fut particulièrement chaud et sec, entraînant des fauches précoces, parfois avant même que les couples ne reviennent dans leurs secteurs de reproduction. Les cultures céréalières quant à elles, récoltées plus tardivement, ont pâti du manque d'eau et ont donc eu une croissance limitée. Mais les busards ont besoin d'une végétation relativement haute et dense, pour la protection des poussins. Les couples ont donc eu des difficultés à trouver des parcelles favorables à leur nidification. Ceci les a incités à nicher dans des parcelles non agricoles, comme les friches, mais aussi les coupes forestières.

**POUSSIN DE BUSARD CENDRÉ
À SAINT-BARTHÉLÉMY-LESTRA, 27/06/2022**
© FRANK GOUTAUDIER



**GROUPE DE BÉNÉVOLES LORS DU CHANTIER
D'ENTRETIEN DE LA FRICHE DE MARCENOD**
© MARIE-HÉLÈNE CHILLET

Ce sont malgré tout 30 nids de busards cendrés qui ont été trouvés (contre 43 en 2021) et 21 de busards Saint-Martin (contre 15 en 2021), pour l'essentiel dans les Monts du Lyonnais et du Jarez. En plus des difficultés d'installation, les couples ont dû faire face au manque de nourriture. En effet, de nombreuses femelles ont été observées ramenant des insectes au nid, traduisant un manque de micromammifères (campagnols...).

Pour la majorité des couples, seulement deux jeunes ont été menés à l'envol, pour un total de 41 jeunes cendrés et 30 jeunes Saint-Martin. Aucun n'a rejoint le centre de soins et seulement 3 nids ont été protégés contre 15 en 2021. Ceci provient du fait que beaucoup de nids étaient dans des friches, donc sans danger lié aux activités humaines. Il est donc important de protéger ces milieux naturels pour préserver au mieux les busards.

Notons qu'un nid dans le Pilat a été victime d'une destruction volontaire avec la découverte de trois poussins piétinés...

2022 fut donc une année compliquée pour ces rapaces, y compris dans les départements voisins, malgré toute la bonne volonté des bénévoles qui se sont relayés sur le terrain. Afin de préparer la saison 2023, un chantier d'entretien d'une friche à Marcenod a été réalisé le 14 février par 9 bénévoles de la LPO. En effet, il faut aussi protéger ces milieux de la fermeture par des ligneux si nous souhaitons continuer de voir les busards nicher dans ces parcelles.

Merci à l'ensemble des bénévoles qui ont participé au suivi. Si vous souhaitez vous aussi intégrer cette belle équipe, n'hésitez pas à contacter Bertrand Tranchand à l'adresse : bertrand.tranchand@lpo.fr ▾ ■

 Le Comité Territorial de la LPO de la Loire
Retrouvez toutes nos actions sur :
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/loire/nos-actions/

Notre mission est d'agir pour la protection des espèces sauvages, des sites et des habitats naturels tout en mettant la nature au cœur des préoccupations de la société. En 2020, notre Comité Territorial a fait évoluer son projet pour l'inscrire dans la politique de développement de la LPO AuRA tout en proposant des réponses spécifiques aux enjeux de sauvegarde du département de la Loire.

Agir pour les espèces, les sites et les habitats

Notre projet est fondé sur la consolidation et le développement des connaissances naturalistes, afin de suivre l'évolution des espèces, évaluer les actions engagées et identifier les urgences en matière de sauvegarde. À travers notre participation permanente aux programmes d'observation régionaux, nationaux et internationaux et les programmes que nous créons dans la Loire, nous voulons développer une expertise territoriale essentielle pour faire face collectivement au déclin massif du vivant.

Afin de lutter contre l'appauvrissement des écosystèmes par l'hyper-artificialisation des sols, la segmentation des espaces naturels et la crise climatique, nous protégeons et gérons de nombreux sites d'intérêt pour la biodiversité dans la Loire. Sur les cinq prochaines années, nous allons renforcer nos actions pour la préservation des espaces et des espèces, en synergie notamment avec les Plans Nationaux et Régionaux d'Actions (PNA et PRA). D'autres actions de conservation seront mises en œuvre en faveur des cigognes, des hérissons, des hirondelles et martinets, des chouettes effraie et chevêche, des faucons pèlerins...

Le réseau des Refuges LPO s'étendra dans le département grâce à de nouveaux outils collaboratifs, davantage d'actions collectives et la valorisation de démarches écocitoyennes. Dans les années à venir, nous continuerons à accompagner les pratiques qui protègent les écosystèmes et les paysages notamment chez les agriculteurs, nous développerons la « renaturation » de sites naturels et nous nous impliquerons dans la mise en œuvre des trames écologiques (vertes, bleues et noires en particulier).

Et pour renforcer encore davantage cet aspect de notre projet, nous ferons l'acquisition de sites emblématiques tels qu'un étang et des landes à busards et en restant ouverts aux différentes opportunités qui se présenteront.

Mettre la nature au cœur de la société

Nous voulons être un levier d'engagement collectif de la sauvegarde de la biodiversité dans la Loire. Pour cela, il faut d'abord informer et donner envie d'agir en partageant nos savoirs et notre expérience : nous intégrons l'éducation à la nature dans tous nos programmes de conservation, nous



▲ Fresque réalisée sur le château d'eau de Vivans dans le cadre du PNA pies-grièches

renforçons notre action d'éducation à une citoyenneté engagée par l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

Nous formons les générations futures en concevant et menant des projets avec les maternelles, les écoles primaires et collèges, les lycées, en créant des outils pédagogiques avec le Réseau d'Éducation à l'Environnement. Nous renforcerons nos liens avec les établissements d'enseignement supérieur (École des Mines, Télécom, Université Jean Monnet, ENSASE...) afin de coconstruire des projets innovants, pédagogiques et fédérateurs (balades sonores, jeux de piste, etc.).

Pour donner aux citoyens des moyens d'action, nous avons initié des campagnes de mobilisation citoyenne et des actions militantes fédératrices telles que l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale et nous développons notre action de médiation faune sauvage pour répondre aux sollicitations de plus en plus fréquentes, et nous structurerons notre offre de bénévolat.

À l'avenir, nous continuerons le développement de programmes de sciences participatives et d'enquêtes citoyennes, l'organisation de chantiers et d'ateliers nature. Nous continuerons à faire prendre conscience du lien vital qui existe entre la nature et l'Homme, des dangers que représentent le dérèglement climatique et surtout l'effondrement de la biodiversité, lors de nos participations à des événements majeurs tels que la Journée Mondiale des Zones Humides, la Fête de la Nature, la Fête du Patrimoine, ou la Semaine du Développement Durable.

Favoriser l'intégration transversale de la biodiversité dans les politiques publiques est un axe majeur de développement de notre projet. Il nous faut donc renforcer nos liens avec les acteurs locaux : nous proposons des sensibilisations pour les élus et les techniciens municipaux, nous proposerons de nouvelles rencontres annuelles avec les élus que nous voulons convaincre. Nous mettons en place des actions qui permettent aux pouvoirs publics et aux citoyens d'agir ensemble : création d'un circuit permettant la protection des hérissons, création de nouveaux Refuges LPO dans les collectivités...

Nous poursuivrons nos actions aux côtés des collectivités et des services de l'État pour améliorer encore la prise en compte des enjeux de biodiversité : participation à l'identification des enjeux dans le cadre de la stratégie nationale pour les aires protégées, plan de sauvegarde des martinets, prise en compte de la biodiversité des ouvrages d'art, éducation à l'environnement...

Notre objectif est d'accompagner les acteurs publics et économiques pour faire de la biodiversité un moteur de développement et d'attractivité de notre territoire. Pour engager le monde de l'entreprise dans cette dynamique, il faut informer et former ceux dont l'activité impacte la nature. Par exemple, des stages de formation en direction des décideurs seront conçus pour permettre l'intégration de la biodiversité dans les constructions ou rénovations du bâti.

▼ Notre Projet Territorial

Agir pour les espèces, les sites et les habitats	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les écosystèmes et les paysages • Protéger les sites d'intérêt pour la biodiversité • Sauvegarder les espèces et les habitats • Consolider et développer la connaissance naturaliste au service de la conservation
Mettre la nature au cœur de la société	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et donner envie d'agir • Donner aux citoyens les moyens d'agir • Engager le monde socio-économique dans l'action en faveur de la nature • Encourager et accompagner l'intégration de la biodiversité dans l'action des pouvoirs publics • Former les générations futures • Encourager la société à s'engager aux côtés de la LPO
Renforcer la sphère LPO	<ul style="list-style-type: none"> • Développer notre potentiel humain • Proposer une vie associative riche et engageante

Exemples de nouveaux projets

- Création d'un livre sur les oiseaux de la Loire
- Stage de formation en direction des décideurs sur la biodiversité et le bâti
- Rencontres annuelles avec élus "clés" lobbying
- Location/achat d'un jardin de la biodiversité, modèle pédagogique pour les enfants

Renforcer la sphère LPO

Nous misons avant tout sur le développement du potentiel humain pour réaliser notre projet : il s'agira de mieux connaître nos compétences internes, de donner envie à nos adhérents de participer activement en proposant une vie associative riche et engageante. Nous favoriserons l'engagement bénévole par une offre de formation et renforcerons nos liens avec les donateurs, adhérents et bénévoles par la création de réseaux thématiques et une communication de proximité. ■

Exemples de nouveaux projets

- Réseau Rapaces nocturnes
- Création d'une journée d'échanges entre bénévoles et salariés
- Groupe « Refuges » dans la Loire sur Facebook



LA SAPIA, TERRAIN ACQUIS EN 2012 PAR LA LPO DE LA LOIRE
© ALAIN MERCIÉCA



FAUCON PÈLERIN EN VOL
© RENÉ DIEZ

LE FAUCON PÈLERIN DANS LA LOIRE

 **Jean-Pascal Faverjon**, Délégué territorial de la LPO de la Loire
Bénévole coordinateur LPO du « Groupe faucon pèlerin » dans la Loire

Bilan de reproduction 2022 du faucon pèlerin

L'année 2022 a été un bon cru pour les faucons pèlerins de notre département : découverte d'un couple sur un nouveau site dans le Pilat, 9 couples ont tenté de se reproduire, 6 couples ont élevé des jeunes, 15 jeunes sont nés.

Le couple de Châteauneuf enregistre une régularité impressionnante avec 4 jeunes pour la 6^{ème} année.

En revanche, le couple de Saint-Étienne n'a pas pu élever de jeunes car il cherche à nicher dans un caniveau en zinc qui prend l'eau. Installer un nichoir sur l'église Saint-Charles cet automne serait une bonne alternative pour ce couple.

Avec ce bilan, nous pourrions penser que les pèlerins sont revenus en force et qu'il n'y a plus de souci à se faire pour eux. Seulement, à l'heure où j'écris, chez nos voisins du Rhône, un troisième pèlerin vient de succomber à la grippe aviaire dans le centre de soins l'Hirondelle. Nous devons donc être particulièrement vigilants en cette saison 2023 pour voir quel sera l'impact de cette maladie sur les couples ligériens.

Prospection 2023 du faucon pèlerin

Entre 2008 et 2016, organiser ou participer à une prospection du faucon pèlerin n'était pas facile. En effet, les bénévoles mobilisés avaient de grandes chances de ne rien voir du tout ! Dans cette période, il n'y avait aucun pèlerin nicheur dans notre département. J'avais même été amicalement interpellé par Rodolphe Genouilhac « *Toi t'es peinarde en tant que coordinateur pèlerin sans pèlerin !* »

En revanche, l'organisation de la prospection du 18 février 2023 a été beaucoup plus « fun » : 9 couples de pèlerins reproducteurs à suivre, 32 personnes inscrites, aide de l'OFB*, Emmanuel Vérice et Simon Arnaud en renfort, sans oublier les passionnés qui suivent les pèlerins très assidument toute l'année ; je pense notamment à nos précieux bénévoles roannais. Une belle équipe !

Lors de cette prospection, les 11 sites ayant accueilli une reproduction ces dernières années ont bien sûr été scrutés en priorité, sans oublier les 15 autres que nous jugeons potentiellement attractifs.

Bilan positif pour un début de saison, avec 5 sites occupés par un couple et 4 sites par au moins un adulte. Un autre point positif : grâce à la bonne ambiance lors de la prospection, suivie de son repas participatif, nous avons vu arriver de nouveaux bénévoles, dont des moins de 25 ans, qui ont souhaité rejoindre le groupe pèlerin.

N'oubliez pas de suivre en direct les nouvelles aventures des couples de Saint-Chamond et Châteauneuf en tapant simplement sur votre moteur de recherche internet « *Direct faucon pèlerin Saint Chamond* » ou « *Direct faucon pèlerin Châteauneuf* ». ■

*Office Français de la Biodiversité

OBSERVER LA NATURE AUTREMENT À L'ÉCOPÔLE DU FOREZ

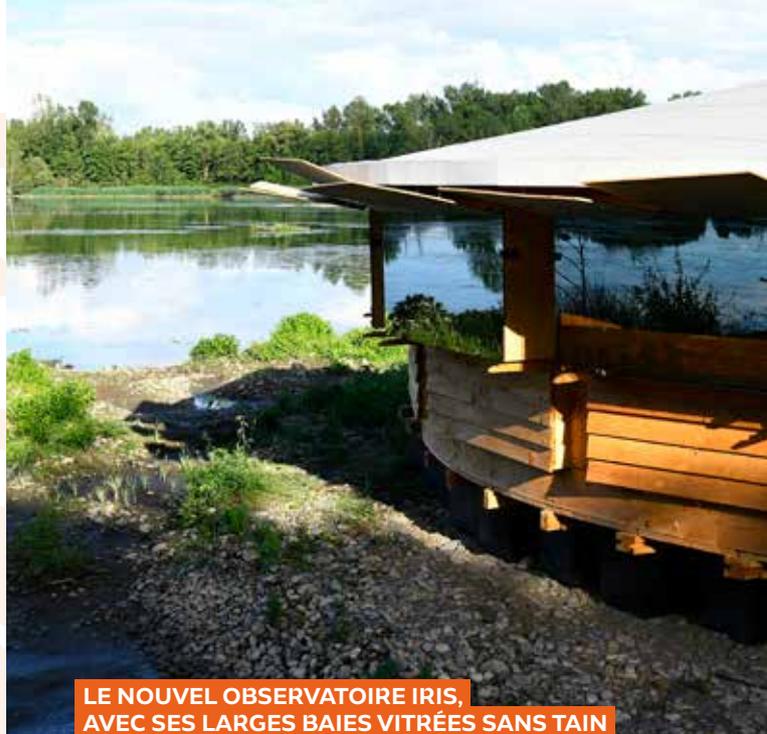
✍️ Henri Colomb, Bénévole et délégué territorial à la LPO de la Loire

On peut désormais profiter de la nature sous un angle différent à l'Écopôle du Forez grâce au nouvel observatoire « Iris », destiné en priorité aux photographes.

FNE Loire, l'association propriétaire du site, propose en effet aux passionnés d'images un nouvel observatoire dédié aux longues séances photo ou aux sessions d'écoute nocturne. Baptisé « Iris », cet affût construit sur flotteurs pour résister aux crues est posé au ras de l'eau et orienté au Nord pour bénéficier de la meilleure lumière. Mais au lieu de simples

VUE INTÉRIEURE DE L'OBSERVATOIRE IRIS

© PASCALE BILLARD



LE NOUVEL OBSERVATOIRE IRIS, AVEC SES LARGES BAIES VITRÉES SANS TAIN

© HENRI COLOMB

meurtrières étroites, il dispose de larges baies en vitrage sans tain de haute qualité optique. Observateurs et photographes profitent ainsi d'un très grand champ de vision, tout en restant totalement invisibles de la faune.

Ce concept a été imaginé par l'association naturaliste iséroise « Le Pic vert » et son président Jean-François Noblet, qui en ont déjà construit plusieurs sur des sites naturels d'Isère. L'éco-architecte ligérien Yves Perret l'a dessiné en totale harmonie avec les autres bâtiments en bois de l'Écopôle.

Iris peut accueillir un groupe de six personnes maximum, dont un poste d'observation couché pour des prises de vue encore plus au ras de l'eau.

Réservation uniquement pour des sessions de 18h00 à 11h30 le lendemain, au prix de 50 €, offre réservée aux adhérents de FNE Loire et de ses associations membres, dont la LPO.

Renseignements : ecopoleduforez.fr/location-iris/ ▶

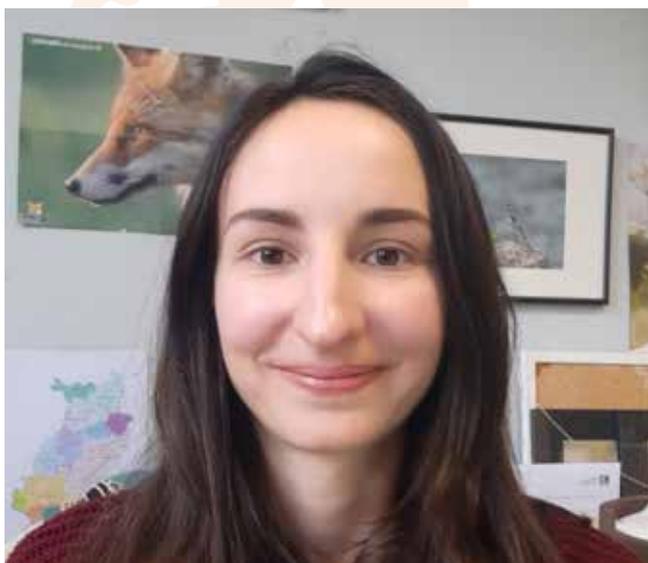
Écopôle du Forez, 3 Chemin de Turagneux 42110 Chambéon.

Contact : 06 28 77 40 43 - richard.bio@fne-aura.org ▶ ■

BIENVENUE !

Margaux Dumoulin vient de rejoindre l'équipe salariée de la LPO AuRA.

« Je suis titulaire d'une licence LEA anglais-espagnol obtenue à Lyon, où j'ai habité pendant 10 ans. Peu enthousiasmée par mes études, j'ai travaillé dans plusieurs entreprises et associations, pour me rendre compte que j'étais plutôt intéressée par le secteur social et la protection de l'environnement. Je suis donc contente d'avoir pu rejoindre la LPO fin janvier 2023, en tant que secrétaire. Je connaissais l'association, ayant été adhérente pendant deux ans. Mon poste étant mutualisé entre Loire et Rhône, je gère le standard et les boîtes mails génériques des deux délégations. Basée à Saint-Étienne, je m'occupe également de l'accueil, de la boutique et d'autres tâches administratives ponctuelles pour la Loire. » - Margaux Dumoulin ■



LE GRAAL ORNITHOLOGIQUE DES ÉTANGS DE CUZIEU

 Noël Fayeaux, Bénévole LPO dans la Loire

Pour rejoindre les étangs, le plus simple consiste à traverser le village de Cuzieu en direction du Nord, puis de partir en direction du lieu-dit « les Deux Becs » (parking), et redescendre la Loire jusqu'aux quatre étangs de Cuzieu. Après celui du « Gourd Pouillon », on trouve le deuxième étang, l'étang de « Prépieux », le plus vaste qui sert de réserve ornithologique.

Cet étang attire en effet un nombre considérable d'oiseaux, comme le bihoreau gris, le héron pourpré, l'aigrette garzette ou le héron garde-bœufs. Les cormorans y sont aussi particulièrement nombreux (jusqu'à 150 comptés l'automne dernier), partageant la petite surface de l'îlot situé sur la partie sud de l'étang, avec un nombre souvent aussi élevé d'aigrettes ; ce qui crée un contraste de couleurs remarquable sur cet îlot aux arbres morts, recouverts de filaments blanchâtres provenant des déjections des oiseaux.

L'hiver, des cygnes aussi y sont visibles, et rien n'est plus enchanteur que de pouvoir assister à l'envol majestueux de ces lourds oiseaux (encore plus impressionnant lorsque le bruit de celui-ci se répercute, certains hivers, sur la surface gelée de l'étang). Bien sûr, on y trouve aussi nombre de foulques macroules, de canards colverts, de canards souchets et de sarcelles d'hiver.

D'autres oiseaux y sont parfois visibles, comme la rousserolle turdoïde, le busard des roseaux, le grèbe à cou noir, la bécassine des marais, le martin-pêcheur, la mouette rieuse.

Le troisième étang, séparé de l'étang de « Prépieux » par une simple digue de terre, n'est occupé que par quelques foulques, canards et cormorans. Quant au dernier, en direction du sud, peut-être en raison de sa petite taille, il est vide de toute vie de surface.



PRÉSENCE DU CASTOR, ÉTANG DE PRÉPIEUX
© DAMIEN FAYEAUX

À noter que le dérèglement climatique influe là comme ailleurs sur le cycle de la vie au sein de ces étangs, puisqu'à l'été 2022, les conséquences de la sécheresse se sont traduites par une forte baisse du niveau de l'eau, d'où une baisse de l'oxygénation des étangs et une très forte mortalité piscicole. Ce qui, en 2023, ne s'est (*a priori*) pas révélé trop conséquent s'agissant des oiseaux, toujours aussi nombreux. Enfin, on a pu noter le retour très récent du castor sur l'étang de « Prépieux ».

En résumé, une balade enchantée autour de cet étang de Prépieux, principal réservoir de faune aviaire de notre département. ■

**GRANDS CORMORANS ET HÉRONS GARDE-BŒUFS,
ÉTANG DE PRÉPIEUX**
© DAMIEN FAYEAUX



« L'ANNÉE DU JARDINIER », DE KAREL CAPEK AUX ÉDITIONS 10/18 - 6,90 €

 Blandine Blanc, Bénévole LPO dans la Loire

À quoi reconnaît-on un vrai jardinier ?
S'il vous dit : « Il faudra que je vous fasse
visiter mon jardin ».

Avec Karel Capek, on découvre sous forme d'almanach une vie de jardinier. Entre chaque mois, il y a une petite « leçon » de jardinage. Par exemple, les semences, l'art des jardins, la botanique, la météo, jusqu'à « la Vie d'un jardin ». On découvre comment déjà en 1929 il était précurseur : sur l'importance des soins à donner à la terre, la qualité de l'amendement, le soin du fauchage, l'usage des pesticides. Les déconvenues font aussi partie du jardinage ; mais quel bonheur d'en voir quotidiennement le résultat !

L'écriture pleine d'humour est poétique, simple et vive. J'ai particulièrement apprécié la prière : « *Mon Dieu, faites qu'il pleuve tous les jours à peu près de minuit à 3 heures du matin... et qu'une fois par semaine il pleuve du purin...* ».

En conclusion, ce livre devrait vous donner envie de créer votre Refuge LPO. ■

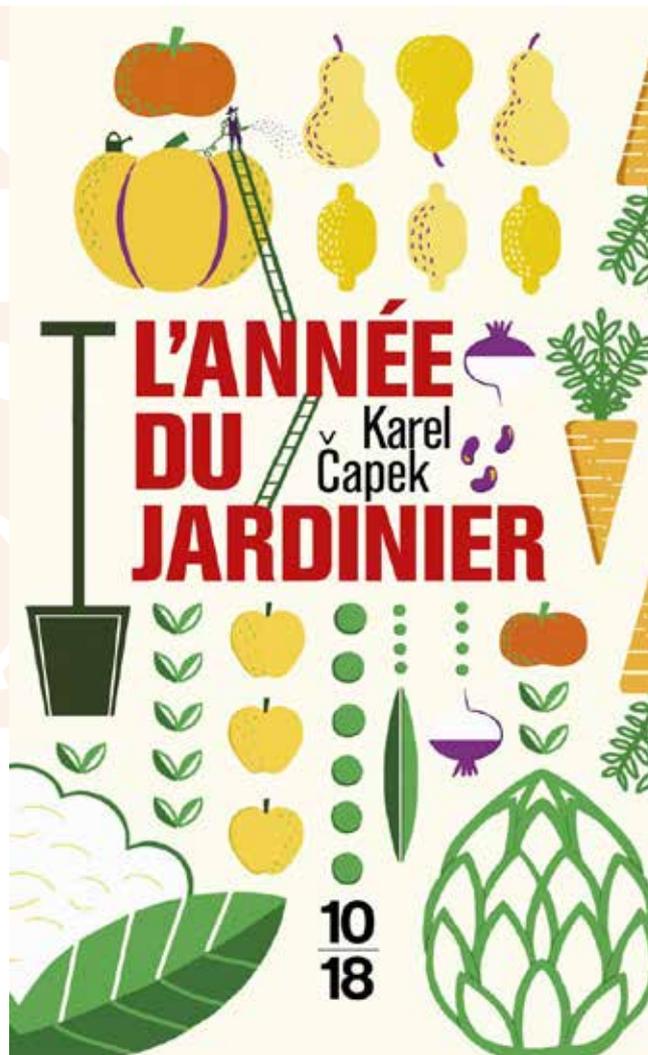
LE LÉZARD À DEUX RAIES

 Laurent Goujon, Bénévole LPO dans la Loire

Depuis quelques semaines, le soleil printanier réchauffe le sol et la végétation accélère sa croissance. Parmi les jeunes graminées et les bourgeons qui éclosent dans les haies se dissimulent nombre de reptiles, dont le lézard à deux raies. Autrefois appelé « lézard vert », ce nom lui vient de la livrée des individus immatures qui présentent deux lignes claires longitudinales sur le corps.

Ce lézard assez commun n'est pas facile à observer malgré sa grande taille (de 30 à 40 cm) : très méfiant, il ne s'expose au soleil qu'en lisière immédiate des broussailles ou sur un buisson d'où il fuit très rapidement à la moindre alerte. Pour les curieux de nature que nous sommes, l'observation du lézard à deux raies est le plus souvent furtive. Mais il revient généralement très vite prendre le soleil au même endroit : une approche à pas de velours permet alors d'admirer ce magnifique lacertidé entièrement vert, presque fluorescent. Les mâles se distinguent des femelles par leur gorge bleue.

Le lézard à deux raies affectionne particulièrement les haies et taillis mais fuit les secteurs à végétation trop rase. Aussi, au jardin, pensez à lui réserver quelques espaces buissonnants. ■



LÉZARDS À DEUX RAIES
© DANIELÉ MOREAU



LES REFUGES LPO, UN RÉSEAU DE CITOYENS ENGAGÉS

Propos recueillis par Elsa Francès, Déléguée territoriale de la LPO de la Loire
Bénévole LPO du « Groupe Refuges » dans la Loire
refuges-particuliers.loire@lpo.fr

Bertrand Montagny est jardinier-conseil, délégué territorial de la LPO de la Loire et chargé de la gestion de la SAPIA, secteur de 12 hectares acquis par la LPO. Il est aussi propriétaire d'un Refuge particulier situé dans le parc du Pilat à 700 m d'altitude. Ce jardin de 900 m² a été aménagé pour abriter la petite faune des milieux de moyenne montagne.

« Dès que j'ai connu l'existence des Refuges LPO, j'ai trouvé l'initiative intéressante... Depuis longtemps la gestion des espaces verts des villes et des campagnes souffre de pratiques trop horticoles, notre culture du jardin à la française influence encore aujourd'hui l'enseignement professionnel mais aussi la population et ses pratiques. C'est une vision aseptisée où tout doit être tiré au cordeau sans que rien ne dépasse, où le vivant est peu respecté lors de l'entretien. Or, pour moi, il est primordial d'accepter le vivant sous toutes ses formes, sans exception. Un jardin naturel s'équilibre de lui-même et il n'y a jamais d'invasion d'une espèce par rapport à une autre. L'entretien est guidé par la nature ; on ne désherbe pas, on fait un prélèvement par soustraction pour rechercher une certaine cohabitation des différents végétaux. De plus,

les plantes qui s'installent naturellement ont une forte capacité de résistance aux maladies et sont bien adaptées au sol.

J'aime la notion de « jardin en mouvement » développée par Gilles Clément : laisser à son jardin un peu de liberté au gré des semis naturels est un enchantement. Le jardin n'est jamais figé. L'harmonie des couleurs, des formes et des hauteurs se crée au hasard des semis de plantes spontanées et des années, soit sèches, humides ou froides.

Dans mon Refuge, j'ai atteint cet équilibre. De nombreuses espèces y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent (50 espèces d'oiseaux, 7 de mammifères dont 1 de chauve-souris, 4 de reptiles, 3 d'amphibiens, 43 de papillons de jour, 250 de plantes à fleur dont 80 de sauvages, 80 horticoles, 90 arbres et arbustes...).

De plus en plus, nos contemporains comprennent les enjeux de la protection de la biodiversité mais ne savent pas toujours comment agir. Nous nous devons de leur montrer par nos actions des résultats concrets. C'est pourquoi ouvrir son Refuge est très important. Et l'acte d'apposer la pancarte REFUGE LPO sur notre propriété est un engagement militant qui permet de déployer notre action au-delà de l'association elle-même. C'est une façon concrète de protéger la flore et la faune. » ■

Bertrand Montagny ouvrira son refuge aux visiteurs le dimanche 14 mai 2023

Rendez-vous : 9h00, 14 lotissement
« Les fougères », La Valla-en-Gier.
Venez nombreux !

LA MARE
© ALAIN MERCIÉCA



La LPO dans le Rhône

QUE MANGE L'EFFRAIE DANS LE RHÔNE ?

✍ Maude Lajara et Éloïse Souche, Co-organisatrices du Groupe Jeunes LPO dans le Rhône

Les membres du Groupe Jeunes LPO dans le Rhône ont pu aider les étudiants de BTS GPN pour leur projet tutoré. Missionnés par la LPO, ils devaient étudier la présence de l'effraie des clochers sur quatre communes.

L'étude de l'effraie des clochers (*Tyto alba*)

Après avoir étudié via photos aériennes les bâtiments favorables à la présence de l'espèce sur quatre communes du Nord-Est de la Métropole de Lyon, les étudiants sont allés sur le terrain pour confirmer ou non la présence de l'effraie des clochers. Ils ont pu récolter une cinquantaine de pelotes de rejection, observer une effraie, et confirmer la présence d'au moins deux individus dans le secteur d'étude.

L'analyse des pelotes de rejection permet de connaître la microfaune présente sur le territoire et également d'étudier l'impact des prédatations, par les rapaces principalement, sur ces espèces.

Pendant l'atelier du 15 février, le Groupe Jeunes et les étudiants de l'IET ont disséqué les pelotes récoltées sur sites et analysé les restes trouvés. Accompagnés de Bastien

Merlanchon, référent bénévole de l'effraie des clochers dans le Rhône et salarié LPO, ils ont pu déterminer les restes des proies prédatées par une effraie à Neuville-sur-Saône.

La dissection des pelotes de rejection

Les pelotes rejetées par les effraies sont compactes et tous les restes des proies sont entourés par des poils. Il faut séparer les os et délicatement mettre de côté les crânes, qui sont fragiles. Pour connaître les espèces, seuls les crânes avec mâchoires et dents sont analysés. Les autres os récupérés, comme les omoplates, les os du bassin ou les côtes ne servent pas à l'identification et sont mis de côté.

Une fois les pelotes entièrement décortiquées, les crânes sont récupérés et si besoin, nettoyés. Ils sont ensuite minutieusement analysés à la loupe et les espèces sont déterminées selon des critères très précis, définis dans les clés de détermination.

Les résultats

Sur les 29 pelotes décortiquées, ce sont exclusivement des micromammifères qui ont été retrouvés.

Au menu de l'effraie nous retrouvons donc, loin devant les autres, le campagnol des champs (*Microtus arvalis*). Ce rongeur constitue sa proie de prédilection. Ensuite, en deuxième position, la musaraigne musette (*Crocidura russula*). Puis dans une moindre mesure, le mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*), le campagnol agreste (*Microtus agrestis*), la souris grise (*Mus musculus*), la musaraigne couronnée (*Sorex coronatus*) et le campagnol roussâtre (*Myodes glareolus*). ■

ANALYSE DES CRÂNES
© MAUDE LAJARA



À LA RECHERCHE DU GRAND-DUC D'EUROPE DANS LES RAVINS RHODANIENS

 Aurélie Couët, Chargée de la gestion des espaces naturels pour l'Île du Beurre, en partenariat avec la LPO

Une journée dédiée à la prospection du grand-duc d'Europe a été organisée par la LPO, Nature Vivante et le Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre.

Ce samedi 21 janvier 2023, 84 bénévoles se sont mobilisés pour la prospection annuelle du grand-duc d'Europe dans les ravins rhodaniens.

Celle-ci s'est déroulée de la manière suivante :

Au cours de l'après-midi, les participants ont pu assister à deux présentations portant sur les ravins rhodaniens et le grand-duc.

En fin d'après-midi, les participants ont été répartis au sein des équipes et un secteur d'écoute leur a été attribué. Les prospections se sont ensuite déroulées sous une météo malheureusement défavorable du fait d'un fort vent du Nord. De retour des prospections, les participants ont pu partager

un moment convivial autour d'une collation / dégustation de soupes et autres mets apportés par tout un chacun ainsi que par les organisateurs. Ils ont ensuite assisté à la restitution des résultats ainsi qu'à une conférence sur la problématique de l'escalade en falaise assurée par Pierre-Guy Joandel, chargé de missions à la LPO de Drôme-Ardèche. La projection d'une vidéo de grands-ducs adultes et jeunes filmés dans leur milieu naturel en Ardèche a permis de clôturer la soirée.

Résultats

Résultats globaux :

Sur les 27 sites prospectés le 21/01/2023, 10 étaient positifs, soit 37% des sites seulement, phénomène pouvant être relié aux conditions météorologiques défavorables. En effet, les taux de présence de l'espèce les années précédentes étaient plus élevés (pour un nombre de sites prospectés semblable chaque année).

Résultats par département :

Le tableau ci-dessous indique le taux de sites positifs au grand-duc d'Europe par département en 2023. La moitié des sites a été positive dans le Rhône et en Isère, tandis que les résultats sont plus faibles en Ardèche (37,5%) et très faibles dans la Loire (14,3%).

Département	Nombre de sites positifs	Nombre de sites suivis	Pourcentage de sites positifs
Loire	1	7	14,3
Ardèche	3	8	37,5
Isère	3	6	50
Rhône	3	6	50
Total	10	27	37

GRAND-DUC D'EUROPE
© JEAN-YVES RAVINET





GRAND-DUC D'EUROPE
© BERNARD FRACHET

Dans la Loire, 1 couple chanteur a été contacté sur les 7 sites suivis par 18 participants. En Ardèche, 3 mâles chanteurs ont été contactés sur les 8 sites suivis par 19 participants. En Isère, 1 couple et 2 mâles ont été contactés sur les 6 sites suivis par 15 participants. Dans le Rhône, 2 couples et un mâle ont été contactés sur les 6 sites suivis par 32 participants.

Le nombre de participants aux prospections s'est révélé assez important. Toutefois il n'a pas permis de couvrir l'ensemble des sites ciblés pour l'écoute. Un nombre de participants inégal est à noter entre les différents départements. En effet, le Rhône s'est retrouvé avec un bon nombre de participants (32), tandis que l'Isère n'en avait que 15. Certains départements se sont donc retrouvés avec un effectif assez limité pour prospecter un grand nombre de sites. Pour ce qui est de la Loire, un site n'a pas pu être prospecté dû à un désistement. Pour le Rhône,

trop peu de personnes expérimentées ont participé ne permettant pas de couvrir l'ensemble des sites à prospecter. Afin de s'assurer du succès reproducteur de l'espèce sur les secteurs où elle a été détectée, il serait pertinent de continuer le suivi en mai et repérer la présence éventuelle de jeunes au nid. Pour cela, bien que la recherche de chuintements des jeunes soit une manière efficace de procéder, il reste important de repérer les aires de chaque couple.

Conclusion

L'ensemble des organisateurs et organisatrices remercient chaleureusement l'ensemble des participant-e-s. Votre participation est essentielle à la connaissance de la répartition du grand-duc d'Europe, et donc indirectement à sa protection. À l'année prochaine ! ■

LANCEMENT DE L'OBSERVATOIRE DES RAPACES 2023 DANS LE RHÔNE

 **Hannah Bonhotal et Denis Verchère**, Bénévoles et coordinateurs de l'observatoire des rapaces pour la LPO du Rhône

L'observatoire des rapaces est une mission importante de la LPO et ouverte à tous, y compris aux ornithologues peu chevronnés. Elle va durer de mars à août 2023.

L'observatoire des rapaces 2023 dans le Rhône a démarré fin février. Pour rappel, il consiste à prospecter cinq carrés de cinq kilomètres de côté, tirés au sort. L'objectif est de détecter le plus possible de couples de rapaces diurnes nicheurs (possible, probable ou certain), pour affiner les connaissances sur l'état des populations, dégager les tendances d'évolution des espèces et servir d'outil à la gestion et à la conservation. Des bénévoles se sont répartis sur chacun des cinq carrés, qui sont cette année autour de Chaponnay, Millery, Sain-Bel, Dardilly et Beaujeu. Un référent a été désigné par carré et sera notamment en charge de veiller à ce que les données soient bien collectées.

Il est toujours possible de se joindre à un groupe ou de faire des prospections individuellement, à condition de bien enregistrer ses données sur Naturalist et de signaler son passage au référent du carré concerné.

Si vous êtes intéressé pour participer ou souhaitez plus d'informations, contactez les coordinateurs : rapaces.milans.busards@gmail.com ■

FAUCON KOBEZ
© ALEXANDRE ROUX





MÉSANGE CHARBONNIÈRE
© FRANÇOIS NOVEL

L'OBSERVATOIRE DES OISEAUX DES JARDINS

 Denis Verchère, Président de la LPO du Rhône

Pour peu qu'on y pose une mangeoire, le jardin s'anime. Les oiseaux se passent le message. Il ne reste qu'à s'émerveiller et à... les compter.

Le dernier week-end de janvier, c'est le comptage des oiseaux des jardins, comme tous les ans. De plus, je n'ai pas enregistré d'observation depuis un moment. La dernière, c'était l'absence de grand-duc, début décembre !

Avant de commencer, je constate qu'il faut de nouveau remplir les mangeoires. Quand je sors, une nuée d'oiseaux s'envole. J'installe la longue-vue, sors les jumelles et l'appareil photo.

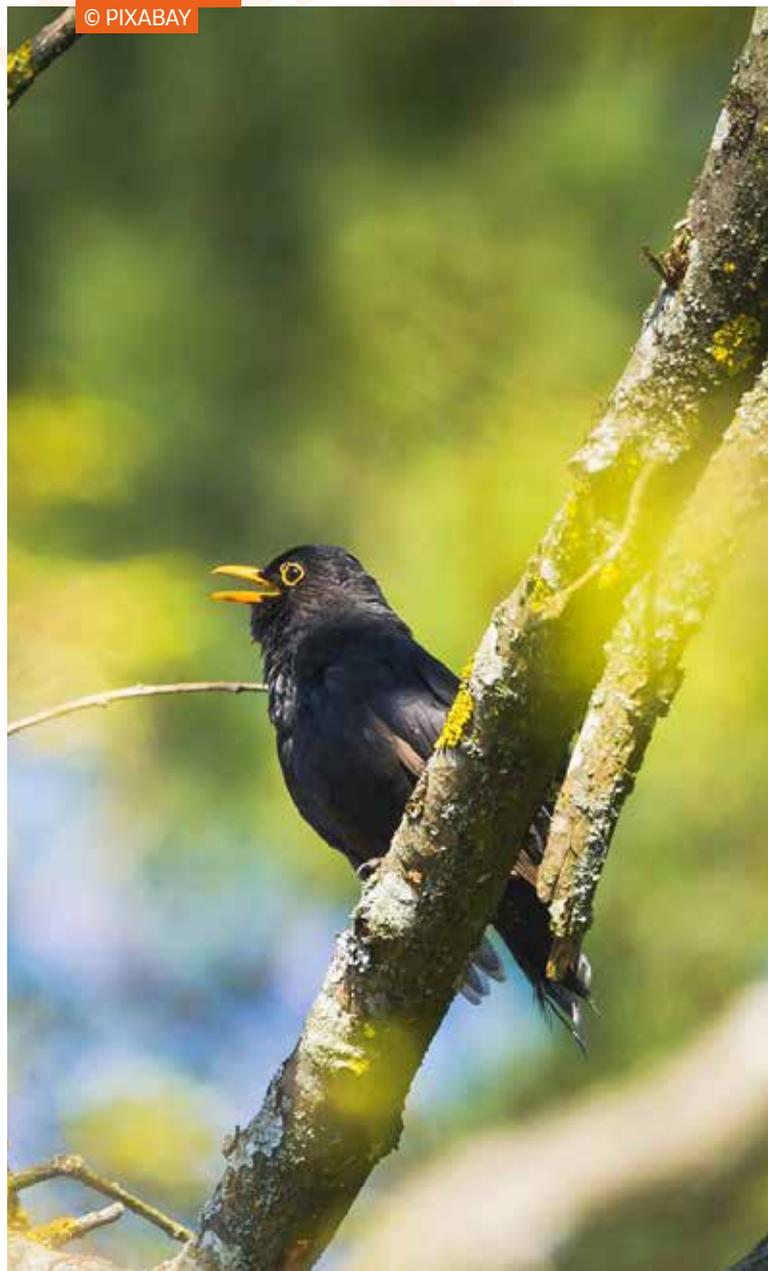
C'est parti pour une heure d'observation. J'ai mis une chaise, mais je vois mieux debout. Et puis, je change un peu de point de vue pour voir soit la mare, soit la terrasse où il y a un distributeur de boules à graisse.

Beaucoup de pinsons, de verdiers et un moineau, mais rien d'autre pendant de longues minutes. Au moins, cela montrera le déclin de la biodiversité... Déjà, il faut arriver à compter tous ceux qui sont là, et ça volette dans tous les sens ! En plus, je m'aperçois que j'ai oublié de différencier mâles et femelles...

Ah, tiens ! Une femelle de merle. Le mâle ne doit pas être loin. En essayant d'identifier les mâles et les femelles, je me rends compte qu'il y a surtout des mâles. Curieux !

Un petit moment sans animation puis les mésanges se montrent. Une charbonnière. J'en avais vu deux avant de commencer le comptage, je suis content de pouvoir la noter. Arrive une bleue. J'adore les mésanges bleues, qu'est-ce qu'elles sont belles ! Quand il y en a une, l'autre n'est pas loin. Et puis deux tourterelles. Dans la mare aussi, ça gigotte. Quand on mange, on a soif ! Les moineaux se baignent aussi.

MERLE NOIR
© PIXABAY



Les pinsons sont revenus, mais pas les verdiers. Sauf un. Celui-là campe à côté d'une mangeoire et il n'en bouge pas. C'est sa place.

J'essaie de compter de nouveau les pinsons et moineaux, mais c'est compliqué ! Ça vole, ça ne tient pas en place. Il y en a dans l'arbre, sur les mangeoires, par terre sous les mangeoires, sur la pelouse. Bon, je vais mettre « *supérieur ou égal* ».

Tiens, il y en a un qui est différent. Un pinson du Nord ? Tout seul ? Je vérifie dans le guide ornithologique. C'est bien ça ! Beaucoup plus orangé et surtout noir sur la tête et non pas gris. L'année dernière, ils étaient des dizaines. Celui-là a dû se perdre et s'est mêlé aux pinsons des arbres.

Tout d'un coup, affolement général. Ce sont les étourneaux qui débarquent en bande. Mais eux, c'est plutôt la mare qui les intéresse. Une pie passe, mais repart aussitôt. Du coup, nos deux mésanges bleues s'enhardissent et s'attardent même à picorer. Elles sont si drôles avec leur va-et-vient incessant. Comme l'heure est passée, je prends même le temps de les prendre plusieurs fois en photo.

Voilà ! Une heure à regarder les oiseaux dans son jardin, c'est top ! J'ai pu observer presque toutes les espèces habituelles, bien qu'il manque le maître des lieux, le rougegorge. Le malin, il s'est montré quand on mangeait à midi. Tant pis pour lui, il ne sera pas dans la liste cette année !

Rien de compliqué, chacun et chacune peut identifier ces oiseaux très facilement. N'hésitez pas à le faire près de chez vous, c'est tellement important ! ■

Rendez-vous :

oiseauxdesjardins.fr

MARTIN PÊCHEUR D'EUROPE

© ALEXANDRE ROUX



NICHOIR AU JARDIN

© PIXABAY

UN DERNIER EFFORT POUR L'ATLAS DES OISEAUX DE LYON

 Cyrille Frey, Chargé de mission à la LPO du Rhône

2023 est la dernière année de prospection pour l'atlas des oiseaux nicheurs de la ville de Lyon. Il reste encore des espèces à découvrir et des quartiers à explorer.

Paris a son atlas des oiseaux. Marseille aussi. Lyon ne l'avait pas ! À ce rythme, Saint-Étienne allait avoir le sien avant nous. Fidèle à l'esprit derby, la LPO du Rhône a choisi d'y mettre bon ordre, avec le soutien de la Ville de Lyon.

Environ 80 espèces se reproduisent sur la commune de Lyon, mais pour un bon nombre d'entre elles, la répartition reste à définir. La buse variable niche-t-elle dans les balmes boisées ? Combien avons-nous de couples de martins-pêcheurs ? Les parcs, les bords du Rhône sont-ils le refuge du gobemouche gris ? Certains quartiers ont besoin de données complémentaires, comme les pentes de la Croix-Rousse, Baraban, Ménival ou Gorge de Loup. Ni protocole ni inscription : pour participer, il suffit d'observer et de noter ses données sur faune-aura.org ou l'application NaturaList. Dans le premier cas, il faut saisir ses observations en « *localisation précise* » et surtout pas au lieu-dit.

Pour connaître avec précision les secteurs prioritaires pour la collecte de données, contactez Cyrille Frey : cyrille.frey@lpo.fr ■

SORTIE "MARES-OISEAUX" AU PARC DE LA GARDE

✂ Marie-Agnès Consolo, Bénévole et déléguée territoriale de la LPO du Rhône

Pour les journées mondiales des zones humides, le groupe local LPO Colline de Fourvière a organisé une sortie pour mieux faire connaître la biodiversité des mares, le 18 février 2023.

Une dizaine de personnes a participé à cette sortie. Ce parc, situé à Lyon 5^{ème}, est agrémenté de cinq mares, avec une vigilance assez régulière des agents de la Ville et du Comité d'Intérêt Local, contre les éventuelles nuisances humaines.

Une de ces mares a été restaurée collectivement en décembre (curage superficiel, taille, aménagements divers, plantations), avec des bénévoles du quartier, du groupe local LPO, et animé par Fabien Dubois, chargé de mission LPO AuRA, coordinateur dans le cadre de ses missions naturalistes avec la Ville de Lyon.

L'occasion de sensibiliser les participants à l'importance et la richesse des zones humides, dont les mares « vivantes », en laissant leurs espèces endémiques s'y développer librement, avec le moins d'intervention humaine possible.

C'est aussi l'occasion aussi de faire fi des préjugés négatifs sur les moustiques dans les mares, et au contraire valoriser la présence de leurs prédateurs naturels : odonates (libellules), amphibiens, araignées d'eau (famille des hémiptères).

SORTIE MARES - OISEAUX
© NELLY COMOY



SORTIE MARES - OISEAUX
© NELLY COMOY

La douceur de cette matinée nous a permis de voir et entendre les oiseaux en nombre, nous réjouissant avec leurs parades printanières : chardonneret élégant, tarin des aulnes, mésanges bleue/charbonnière/à longue queue, sittelle torchepot, grimpeur des jardins, pinson, pigeons colombine/ramier, troglodyte mignon, rougegorge, pic épeiche, fauvette à tête noire, verdier d'Europe. Ainsi que d'agiles écureuils se pourchassant allègrement ! Une belle matinée printanière. ■

LE BÉNÉVOLAT AU SERVICE DE L'ANIMATION NATURE

✍ Chloé Laffay et Serge Louvet, Bénévoles LPO dans le Rhône

Depuis 2019, la LPO France mène une importante réflexion autour de la thématique « *Repenser le bénévolat* ». C'est dans cet axe que s'inscrit le travail entamé à la LPO du Rhône pour lier EEDD* et bénévoles.

Il en résulte de nombreux travaux qui ont pu servir d'appui aux différentes LPO locales pour redéfinir la place des bénévoles dans les actions d'animation nature, mais aussi les moyens de former les adhérents en interne.

Depuis 2021, la LPO du Rhône s'est elle aussi saisie de cette thématique. On peut citer la rédaction par Denis Verchère du Livret d'accueil du bénévole LPO dans le Rhône, livret disponible en ligne depuis début 2023 à tout nouvel adhérent et à ceux qui le souhaitent.

Cette lancée se poursuit cette année avec notamment la mise en place, le 4 février à la Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon, d'une journée d'initiation à la tenue de stand. Cette date ne fut pas choisie au hasard, la 37^{ème} édition du salon Primevère se tenant quelques jours plus tard.

La LPO y était présente avec un grand stand sur plusieurs jours (voir cahier régional page 14) ; l'idée était de pouvoir proposer aux bénévoles y participant pour la première fois, une formation à deux voix pour prendre confiance, présenter le fonctionnement interne de l'association, son projet éducatif et associatif ainsi que ses positions sur divers sujets dont certains sensibles, comme la chasse, le chat domestique et les énergies. L'objectif était également de former de nouveaux « référents stands » pour répondre aux nombreuses sollicitations auxquelles l'association fait face.



FORMATION ANIMATION NATURE
BÉNÉVOLES EN MARS 2022
© CHLOÉ LAFFAY

STAND LPO AU SALON PRIMEVÈRE
© PHILIPPE RIVIÈRE



Ce sont ainsi 11 participants qui ont pu prendre part à cette journée, certains venant de Lyon, d'autres des Monts d'Or ou encore de l'Ain. Il est envisagé de reconduire cette action à l'automne, avec peut-être plus de mise en situation, cet aspect ayant manqué lors de cette première initiation. La prochaine étape serait la mise en place d'une journée de création d'outils pour renforcer le contenu existant et disponible dans les locaux LPO, à la Duchère.

L'ensemble du corpus de documents utilisé pour ces formations est accessible en ligne et peut être demandé auprès de cette adresse mail : laffaychloe@gmail.com

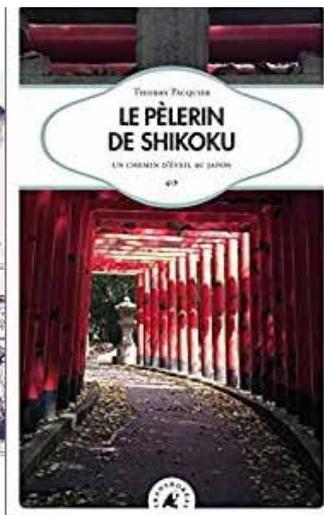
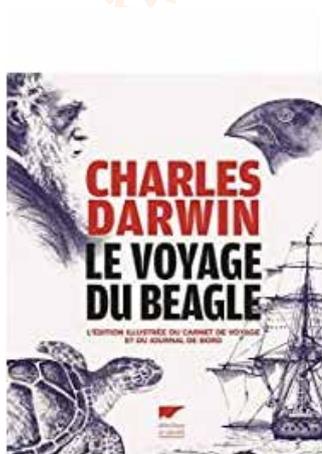
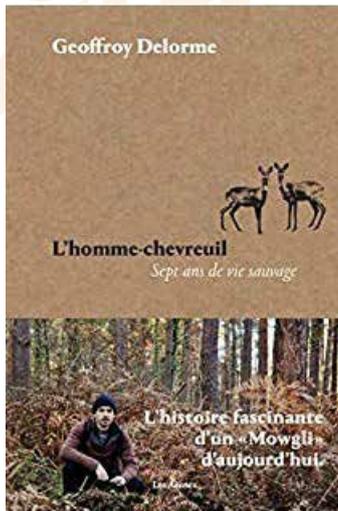
Si vous souhaitez devenir référent pour un stand, un secteur ou un événement, vous pouvez contacter directement la LPO du Rhône à cette adresse : rhone@lpo.fr

Il est à noter qu'en 2018 et 2019 déjà, certaines salariées du service animation ont pu se faire accompagner de bénévoles pour intervenir sur des stands de manière régulière et plus rarement dans des actions au sein des écoles (construction de nichoirs, animation de jeux sur les oiseaux).

*EEDD : Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.



STAND BÉNÉVOLE À CHARLY
© CATHERINE LARRAT



CONSEILS DE LECTURE

Denis Verchère, Président de la LPO du Rhône

Voici quelques suggestions de lecture en rapport avec le vivant. Ce trimestre-ci, les récits.

S'il fallait ne retenir qu'un seul récit, ce serait « *L'homme chevreuil* » de Geoffroy Delorme. Au-delà du côté incroyable de l'histoire (vivre seul en forêt pendant 7 ans), l'auteur nous montre le caractère de chaque chevreuil et l'organisation de leur société, aussi complexe que celle des humains. Il décrit une maman chevreuil « pleurant » son petit et cachant son cadavre des chasseurs. À ne pas rater, je pense.

« *Un an dans la vie d'une forêt* » de David George Haskell se lit très bien aussi, pourtant cantonné au récit d'un mètre carré de forêt. Parce que c'est bien écrit d'abord, et parce que ça fait réfléchir à ce qu'est la vie. Étonnant !

Dans les rééditions, je vous conseille « *Le voyage du Beagle* » de Darwin, avec l'immense plaisir de découvrir le souci du détail et la pertinence de l'analyse qui en découle de ce savant formidable.

Ceux qui me connaissent savent combien j'aime marcher. Pour les marcheurs donc, je conseille « *Le pèlerin de Shikoku* » de Thierry Pacquier. C'est le récit du pèlerinage des monastères de Shikoku au Japon, l'équivalent de notre chemin de Compostelle, mais à la mode japonaise. Déjà, c'est un tour, on revient au point de départ. On ne va pas vers un but et ça change tout ! ■

La LPO en Savoie

PROSPECTER POUR PROTÉGER, INVENTORIER POUR CONNAÎTRE

✍ Sébastien Marie, Administrateur LPO AuRA et bénévole LPO en Savoie

La LPO suit plus d'une trentaine d'espèces en Savoie, impliquant aussi bien des bénévoles que des salariés. Petit tour d'horizon, perspectives, et appels à venir renforcer cette déjà dynamique équipe !

Bilan 2022

Les naturalistes savoyards se sont réunis cet hiver pour faire le bilan des suivis 2022 et préparer 2023 ! Une vingtaine de passionnés, bénévoles ou salariés : cela assurait des échanges riches. Parmi les nombreuses espèces suivies sur le département, nous pouvons nous réjouir :

- le réseau d'observateurs augmente pour l'aigle royal avec plus de 40 aires suivies
- 100 chambres à martinets noirs vont être installées à Chambéry
- de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour les sauvetages amphibiens
- un important travail de concertation a abouti à la mise en place d'une Zone de Sensibilité Majeure autour de l'aire de gypaètes barbus à Valloire, enfin repérée après plusieurs années de recherche

GRENOUILLES ROUSSES

© YVES FOL



Perspectives 2023

De belles perspectives s'ouvrent également en 2023 avec plusieurs Atlas de la Biodiversité Communale : La-Motte-Servolex, Le-Bourget-du-Lac, Courchevel, Chambéry ; où les bénévoles sont les bienvenus pour soutenir l'équipe salariée. Les prospections d'effraie des clochers vont être relancées avec un stagiaire référent pour cette espèce. Et nous espérons pouvoir reprendre les suivis dans le cadre du protocole EPOC-ODF, après avoir vu tirés au sort des carrés « inaccessibles » en 2022.

Notre groupe de naturalistes accompagne également les évolutions :

- migration des sites locaux vers faune-aura.org (avec des temps d'information et des temps de formation)
- réalisation d'une première liste rouge Auvergne-Rhône-Alpes
- prise en main de nouveaux outils de communication pour favoriser les suivis d'espèces.

Ceci pour contribuer au cœur de notre mission : prospecter pour protéger, inventorier pour connaître...

Appels à bénévolat

Quelques espèces mériteraient aussi le soutien de nouvelles forces vives ! C'est le cas pour le grand-duc d'Europe, très bien connu dans l'Est du département, mais beaucoup moins dans l'Ouest où les prospections sont donc utiles.

Nous souhaitons également contribuer à la meilleure connaissance de la répartition régionale des deux sous-espèces de mésange boréale (m. alpestre et m. des saules), que l'on ne peut différencier qu'au chant. Enfin, le bruant ortolan fait l'objet d'un groupe de travail national, du fait de sa situation préoccupante. Tout-e bénévole qui voudrait nous aider sur ces dossiers (ou sur d'autres) est le-la bienvenu-e ! ■



PERDRIX BARTAVELLE
© JEREMY CALVO

GRUPE GALLIFORMES DE MONTAGNE : DES PREMIÈRES ACTIONS ET DES PERSPECTIVES

 Sébastien Marie, Administrateur LPO AuRA et bénévole LPO en Savoie

Après un peu plus d'un an d'activité, il est temps d'un focus sur les actions réalisées et de renforcer encore la dynamique. Le but ? Mieux protéger ces espèces.

Bilan de la première année du groupe

C'est à l'automne 2021 qu'a été lancé un groupe de suivi des galliformes de montagne pour la LPO en Savoie. La fin d'année 2022 a donc été l'occasion de dresser un premier bilan de l'activité du groupe. L'objectif premier est surtout de faire de la sensibilisation autour de ces espèces emblématiques de nos montagnes mais fortement menacées par la destruction des habitats, le dérangement, la chasse et le changement climatique. 13 sorties ont été organisées, ainsi que 2 formations dont 1 sur la gélinotte des bois, assurée par Pierre Pola que je remercie. C'est un total de 162 personnes qui ont pu y participer ; et ce programme s'est conclu en novembre 2022 par une belle sortie croisée avec le Groupe Tétràs Jura venu nous rendre visite pour une sortie lagopède alpin et qui nous a ensuite reçu pour une sortie grand tétras / gélinotte

des bois. Beaucoup d'échanges très enrichissants et une belle dynamique s'est mise en place par exemple en Maurienne où le groupe local a lancé à l'automne une série de prospections en vallée des Villards.

Perspectives pour 2023

L'objectif est de poursuivre sur cette lancée en 2023. Ces suivis bénévoles rencontrent l'écho d'un projet mené par l'équipe salariée employant notamment la bioacoustique pour étudier la population de lagopède alpin dans le massif de Belledonne (et d'autres massifs à venir). Ces efforts cumulés ont permis une augmentation de plus de 60% du nombre de données « galliformes » enregistrées sur faune-aura.org entre 2021 et 2022 !

Améliorer notre connaissance de ces espèces discrètes et difficiles à suivre est essentiel si l'on souhaite les protéger. C'est aussi ce qui donne du poids à nos argumentaires et recours juridiques, dans l'espoir d'obtenir au moins l'interdiction de la chasse pour ces espèces dont la répartition communale a été globalement divisée par 2 en 50 ans.

Des sorties sont donc à prévoir du printemps à l'automne. N'hésitez pas à signaler vos observations, et même à proposer des sorties à d'autres bénévoles ou adhérents (il n'est pas nécessaire d'être expert pour cela). Une réunion aura lieu le 15 mars pour organiser cette nouvelle saison de suivi, la participation des bénévoles à la pose de balises bioacoustiques ou encore aux comptages ONF, mettre en place de nouvelles actions, etc. ■

CURIOSITÉS LIVRESQUES

 Nicole Girard, Bénévole LPO en Savoie

Curiosités livresques : « Les grands textes fondateurs de l'écologie », Ariane Debourdeau, Flammarion, Champs classiques, 2013.

Le livre est une anthologie qui regroupe 26 textes ou extraits ayant eu une place importante dans l'avènement et l'évolution de l'écologie du début du 19^{ème} siècle à nos jours. Son auteure, Ariane Debourdeau* propose de retracer la longue histoire sinieuse de la création de l'idée d'écologie qui se greffe à beaucoup d'autres comme la sociologie, l'économie, le droit et la science.

Dans son introduction, l'auteure guide le lecteur en présentant les trois parties qui structurent le livre. Chaque texte est mis dans son contexte.

1 - « Du naturalisme à l'écologie »

On trouve les grands naturalistes des XVIII^{ème}, XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècles qui apportent tous leur pierre à la construction de l'idée d'écologie. Carl Von Linné, Abrégé du système de la nature, 1788, Alexander von Humboldt, Cosmos, 1844, explicitent les liens entre les mondes du vivant et du non-vivant. Les termes d'écologie apparaissent en 1866 et ceux de biosphère avec Haeckel in Morphologie Générale des Organismes. Charcot alerte sur les impacts de la surpêche de la baleine. La première partie se finit sur un texte d'E. Pleasants Odum, Fondamentaux de l'écologie, 1953, considéré comme le « père de l'écologie moderne » sans oublier Darwin et Clemens qui donna naissance en 1905 à l'écologie scientifique.



FORÊT
© PIXABAY



2 - « Crises écologiques et menaces sur l'environnement »

Cet ouvrage traite de l'apparition de l'écologie dans le débat public via des grandes crises et la prise de conscience de la fragilité de la Terre. Le premier texte est l'œuvre de C. Carson, Printemps silencieux, 1960. Des textes rapportent également le fait que la Terre est unique et fragile, une prise de conscience grâce aux missions Apollo. Buckminster Fuller parle pour la première fois du « vaisseau spatial Terre ». C'est l'ouverture de l'écologie à plusieurs domaines : au droit avec Stone, « *Should trees have standing ? Towards legal rights for natural objects* » 1997, à l'économie ensuite, avec les premières idées de décroissance, Georgescu-Roegen, La Décroissance, 1979 et à la politique, avec l'exemple de Dumont, (présidentielle de 1974). On termine avec un texte de Watson, activiste emblématique de Greenpeace.

3 - « Dans le même bateau ... philosophies de l'écologie et mutations du rapport à l'environnement »

Il aborde un nouveau sujet avec lequel l'écologie se mêle à la philosophie. La Terre est vu comme un tout : J. Lovelock, La Terre est un être vivant : l'hypothèse Gaïa, 1979, une machine biologique qui fonctionne et que l'Homme a la responsabilité de protéger. Ce guide de voyage se finit sur Descola, Par-delà

nature et culture, 2005 et l'article de presse de Latour, En attendant Gaïa (in Libération du 29/06/2011). « *L'écologie a désormais acquis la force de l'évidence* » (4^{ème} de couverture) et de la nécessité.

La riche bibliographie est une invitation à plus de recherches.

Une mise à jour qui intégrerait les écrits significatifs depuis 2013 serait la bienvenue.

Ce guide de voyage a ouvert « *au wanderer-lecteur vagabond des chemins à emprunter qui sont autant d'invitations à s'en écarter ou à les prolonger* » (p. 9). ■

*Ariane Debourdeau, née le 20 janvier 1979, diplômée de Sciences Po, DEA en Science sociale à l'ENS passe sa thèse en 2007 à l'université de La Rochelle sur la prise en compte de l'environnement dans les entreprises. Elle est attachée de recherche dans plusieurs universités et écoles, les Mines de Paris, l'université Paris-Diderot, l'Université libre de Bruxelles.

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS © NICOLE GIRARD



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS DE SEPTEMBRE 2022

 Eline Richard, Bénévole LPO en Savoie

En septembre, j'ai participé à la journée des associations en tant que bénévole pour la LPO en Savoie, à Chambéry. Expérience que je conseille à tous les bénévoles !

13h30, j'arrive sur le stand de la LPO de la Savoie qu'a installé Nicole Girard (bénévole LPO en Savoie et fervente défenseuse des hirondelles et martinets) le matin même.

Elle semble soulagée de me voir arriver, étant presque seule depuis le début de la journée. Il fait très chaud, j'aurais aimé que Nicole rougisse de joie me voyant, mais il me semble que c'est bien un petit coup de soleil qu'elle a déjà pris...

Le stand est idéalement placé, juste devant le Lycée Sainte-Geneviève. Nous sommes visibles de loin grâce à l'oriflamme et au roll-up LPO. Sur la table, Nicole a placé de nombreux prospectus, autocollants et autres coloriages.

Je lui fais part de ma peur de ne pas être à la hauteur, étant bénévole depuis peu. Nicole me rassure tout de suite et me montre tous les documents à ma disposition pour pouvoir échanger facilement avec les visiteurs. Elle me met à l'aise en quelques minutes et... c'est parti ! Les chambériens sont nombreux à venir à notre rencontre. Découverte de l'association pour certains, soulagement d'avoir enfin trouvé notre stand pour d'autres, les visites sont hétéroclites et cela rend les échanges très intéressants et diversifiés. Je me rends compte que je parviens à répondre à plusieurs questions pour une bleue et cela me rend fière ! J'ai une grosse pensée pour Sébastien Marie, bénévole LPO en Savoie et chargé du groupe thématique des galliformes de montagne, qui a mis en place une formation ornitho l'année dernière à laquelle j'avais participé.

Entre le chant de la fauvette, les offrandes des guêpiers, le vol en Saint-Esprit du crécerelle en passant par les parades des grèbes, je ne vois pas mon après-midi passer !

17h, nous plions tout et... à l'année prochaine, en espérant vous croiser sur le stand ! ■

La LPO en Haute-Savoie

LA LPO 74 SUR LES ONDES !

 Pierre Rebelle, Bénévole LPO en Haute-Savoie

En ce début d'année, malgré une période d'hivernage après les fêtes de fin d'année, la LPO fait parler d'elle sur la radio France Inter à deux reprises concernant des événements locaux.

La première intervention concerne la mobilisation de plusieurs associations locales et départementales pour s'opposer à la création d'une retenue collinaire de 148 000 m³ d'eau à La Clusaz, sur le plateau de Beauregard. La « CLUZAD » a fait l'objet d'une émission « *La terre au Carré* » le 27 janvier dernier avec toute l'équipe de France Inter et des représentants des associations « Sauvons Beauregard », « Extension Rébellion » et Jean-Claude Louis du Comité Territorial.

Une émission en raquettes pour aller sur le site, qui a permis à chacun des interviewés d'exposer la problématique du site et les enjeux climatiques, environnementaux, et les destructions de la biodiversité que pourraient entraîner les travaux sur cette espace.

Jean-Claude Louis a commenté la flore et la faune des 68 espèces protégées dont 40 espèces d'oiseaux et 16 espèces de chauves-souris. Valérie Pommier a exposé le désastre écologique que représenterait cette retenue de substitution pour 2/3 à destination de la neige artificielle.

Le 25 octobre 2022, le tribunal administratif de Grenoble ordonnait la suspension des travaux pour motif d'intérêt général de protection de la biodiversité. Un podcast de La Terre au carré est disponible sur l'appli France Inter.

La deuxième intervention est plus récente et à une heure de grande écoute, puisqu'il s'agit de l'émission « *Carnets de campagne* » le vendredi 17 février. Notre président Didier Besson était interviewé à propos de la première commune de France à devenir Refuge LPO.

Cette collaboration entre la commune de Monnetier-Mornex et la LPO a permis après des échanges positifs avec les parties prenantes du territoire, commune, agriculteurs et chasseurs, de mettre en réserve l'ensemble des terrains communaux et d'appliquer le cahier des charges des Refuges.

La pose de nichoirs et d'un hôtel à insectes à l'occasion de la journée anniversaire des 100 ans des Refuges LPO marque la volonté de la commune dans le maintien de la biodiversité. Le rappel de cet événement sur les ondes montre l'intérêt des auditeurs de France Inter et la volonté de la LPO d'être présente dans les médias à travers des actions locales. ■

REFUGE DE MONNETIER-MORNEX
© NICOLAS DEGRAMONT





ALYTE ACCOUCHEUR, ESPÈCE PROTÉGÉE PRÉSENTE DANS LA CARRIÈRE ROUDIL

© YVES FOL

UNE MARCHÉ DE LA BIODIVERSITÉ À CHAVANOD

 Pierre Rebelle, Bénévole LPO en Haute-Savoie

La LPO de Haute-Savoie étant installée à Chavanod, c'est tout naturellement que le CPIE Bugey Genevois l'a associée à un projet biodiversité sur la commune. Objectifs : faire un état des lieux partagé de la biodiversité présente dans la commune et chercher collectivement des solutions pour mieux la connaître et la préserver.

Le 29 novembre s'est ainsi tenue une première réunion participative avec les habitants et à laquelle participait la LPO, pour échanger sur l'enjeu « Biodiversité » dans un contexte d'accroissement des surfaces urbanisées de Chavanod.

Par la suite, le CPIE Bugey Genevois en partenariat avec EDF a organisé le 5 novembre une « marche de la biodiversité » à travers un circuit montrant les différents aspects de la biodiversité communale.

L'urbanisation et l'artificialisation des terres, les zones humides mais aussi les zones protégées ont été parcourues, ponctuées d'arrêts commentés par Héloïse Fortunet, chargée de projets Environnement au CPIE Bugey Genevois.

La LPO, avec la participation de Pierre Rebelle et Laura Guyot, apportait des connaissances de la flore et la faune locale. Les marcheurs ont pu réfléchir ensemble aux menaces, enjeux et pistes d'actions à mettre en œuvre pour protéger l'environnement à l'aide d'un carnet de terrain à remplir au fil des arrêts.

Les échanges entre participants, dont des acteurs de la commune et le CPIE, ont été très pertinents et positifs pour établir une analyse détaillée et une synthèse qui sera l'objet d'une publication auprès des élus afin de prendre en compte les apports de cette matinée.

Un arrêt des marcheurs devant la société ROUDIL dont la carrière est implantée sur la commune a permis de montrer un exemple de partenariat avec la LPO, avec des conseils de maintien de la biodiversité et un suivi des espèces d'oiseaux et amphibiens.

Gageons que les apports de cette sortie sollicitent les décideurs publics et privés pour améliorer la cohabitation entre urbanisation et nature proche.

En conclusion, une belle action citoyenne que cette mobilisation des acteurs et des habitants pour mieux connaître les problématiques, initier un état des lieux participatif, et chercher collectivement des solutions.

Un compte rendu complet de cette sortie est disponible auprès d'Héloïse Fortunet, Chargée de projets Environnement au CPIE Bugey Genevois à cette adresse : eau-cpie.bugeygenevois@orange.fr ▾ ■

« MARCHÉ DE LA BIODIVERSITÉ »
© CPIE BUGÉY GÉNEVOIS



UNE CHOUETTE RENCONTRE À VENIR !

✍️ Angélique Cipriani, Bénévole LPO en Haute-Savoie

Scoop : les LPO de Savoie et Haute-Savoie ont décidé d'organiser la prochaine édition des rencontres Chevêche-Effraie au printemps 2024 !

Après 7 ans d'absence, il est bien temps de faire le point sur le suivi et l'évolution des populations de ces espèces.

L'organisation en est à ses balbutiements, nous ignorons pour l'heure si l'événement sera de même envergure que les précédents, mais soyez assurés que nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Quoi qu'il en soit, nous sommes ravis de vous proposer ce rendez-vous et sommes persuadés que... ce sera chouette.

Nous comptons sur vous pour diffuser la nouvelle telle une traînée de poudre ! ■

SORTIE BOURGEONS

© LAURA GUYOT



CHEVÊCHE D'ATHÉNA

© YVES FOL

◀ SORTIE BOURGEONS POUR LE GROUPE JEUNES

✍️ Étienne Gilli, Bénévole LPO en Haute-Savoie

Samedi 21 janvier, bravant le froid et les routes verglacées, le Groupe Jeunes a troqué ses jumelles contre des loupes pour s'initier à l'identification des arbres en hiver dans la forêt du Mont Veyrier.

En l'absence de feuilles, reconnaître les essences d'arbres n'est pas chose aisée... mais la tâche est loin d'être insurmontable, si l'on sait quoi observer !

Les bourgeons donnent de nombreux indices ; ils diffèrent par leurs dispositions, leurs tailles, leurs formes, leurs couleurs, leurs nombres d'écaillés...

Après avoir disséqué des bourgeons de marronnier pour comprendre leur structure, deux équipes se sont exercées à l'observation des différents critères et à l'utilisation d'une clé de détermination pour identifier hêtres, érables, noisetiers et autres tilleuls.

Le froid ne fit pas fléchir leur détermination, mais le jour et les températures déclinant, une redescente improvisée en luge vint ragaillardir les valeureux botanistes bourgeonnants, qui purent ensuite se remettre de leur épopée autour d'une infusion bien méritée... et agrémentée d'une recette de circonstance : des chatons de noisetier enrobés de chocolat, pour conclure savoureusement cette première sortie de l'année. ■

CE TRIMESTRE, NOUS AVONS ACCUEILLI...

✍️ Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Antoine a rejoint nos rangs pour une durée de 6 mois. Volontaire en service civique, il a débuté ses missions dès la mi-février sur les sites d'écrasement d'amphibiens. Issu d'un BTS Gestion et Protection de la Nature, il aura l'occasion de découvrir l'ensemble de nos missions printanières et estivales ! ■

ANTOINE

© LPO AURA



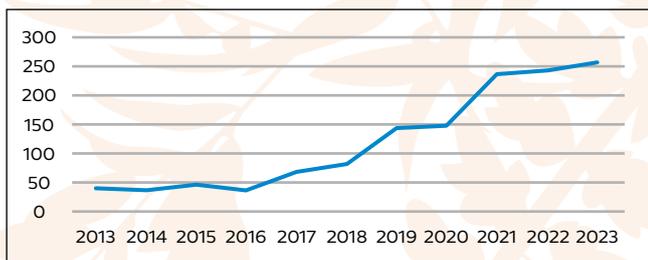
OISEAUX DES JARDINS : BILAN DU COMPTAGE HIVERNAL 2023

✍ Séverine Michaud, Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Chaque dernier weekend de janvier, nous vous proposons de compter les oiseaux de votre jardin. Ce comptage nous permet d'étudier l'évolution des populations d'oiseaux communs sur le territoire français. Nous vous proposons ici une synthèse des résultats haut-savoyards.

Les chiffres clés en 2023		Soit
Nombre de jardins participants	256	+ 5,3 % par rapport à 2022
Nombre de communes prospectives	141	+ 7,6 % par rapport à 2020
Nombre de données récoltées	2408	9,4 par jardin
Nombre d'oiseaux observés	9633	37,6 par jardin
Nombre d'espèces recensées	53	9,4 par jardin

Nombre de jardins participants depuis 2013 ▼

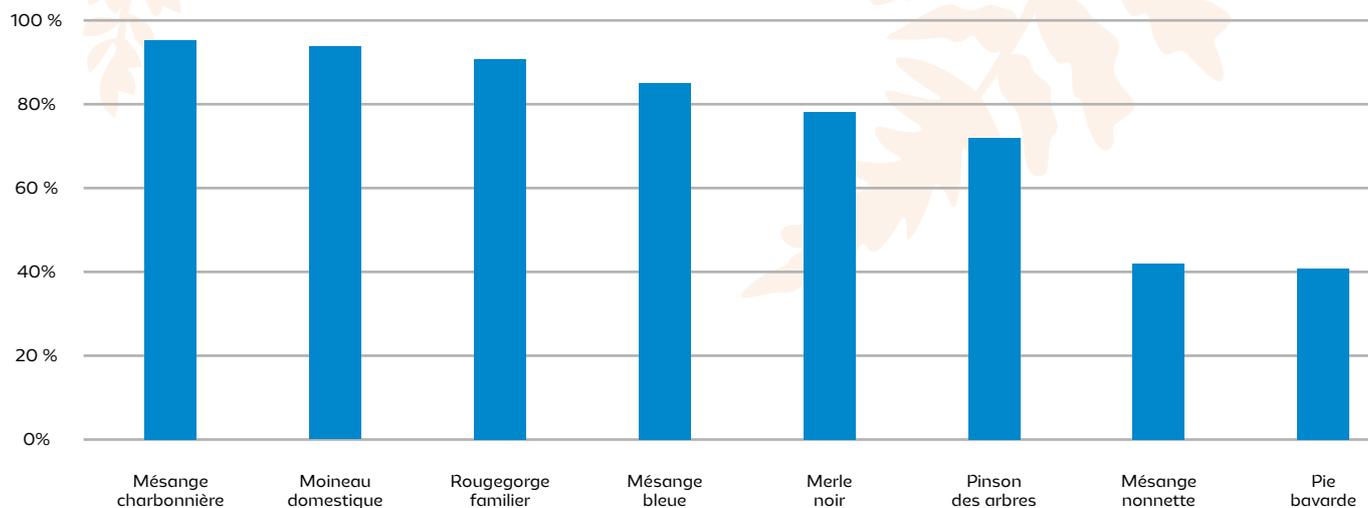


Nombre de jardins participants

La participation reste en hausse constante depuis 2016. Cette année, 13 nouveaux jardins ont participé à l'opération : merci ! Par ailleurs, une hausse importante du nombre de participants a été observée au niveau national avec pas moins de 24 000 nouveaux inscrits.

Qui avez-vous vu ?

La mésange charbonnière fait son grand retour sur la tête du podium : elle est observée dans 246 jardins soit 96% des lieux d'observation ! Les moineaux domestiques ne sont pas loin derrière puisqu'ils sont identifiés dans 241 jardins (94%). Le rougegorge familier vient compléter le podium en étant recensé par 9 participants sur 10 (91% des jardins). Au total, 8 espèces sont observées dans plus d'un tiers des jardins.



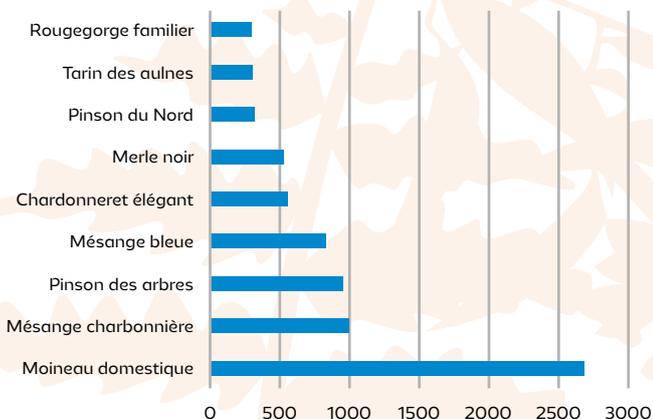
MÉSANGE CHARBONNIÈRE © JEAN BISETTI



Espèces les plus observées dans les jardins
(% de jardins où l'espèce est observée) ▼

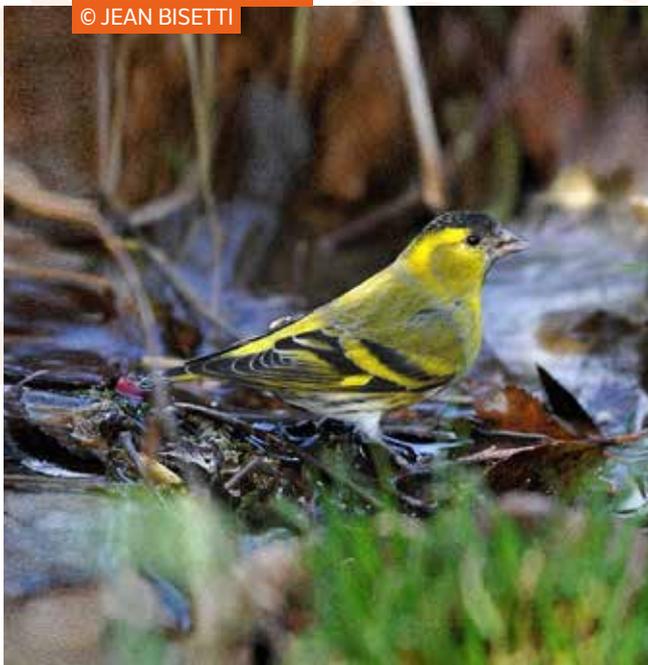
En termes d'effectifs, ce sont les oiseaux communs et ceux qui se déplacent en groupe qui battent tous les records. Le moineau domestique remplit les deux critères et est donc le grand gagnant : avec 2690 individus observés, il ne représente pas moins de 28% des oiseaux comptés durant le weekend ! 9 espèces semblent sortir du lot avec plus 300 individus comptabilisés sur les deux jours.

Espèces dont les effectifs dépassent 300 individus ▼



MOINEAU DOMESTIQUE
© JEAN BISETTI

TARIN DES AULNES
© JEAN BISETTI



Quelles évolutions ?

Ces dernières années, nous avons été habitués soit à une abondance spectaculaire des oiseaux dans les jardins, soit à l'inverse à une absence surprenante des habitués de nos mangeoires. Cela s'explique par la disponibilité ou non de la nourriture dans les forêts, notamment en altitude, liée elle-même entre autres aux conditions météorologiques. En 2021 notamment, les oiseaux semblaient avoir disparu des jardins... Avant de refaire leur apparition en nombre en 2022.

Pour cet hiver, pas de panique, les oiseaux sont bien là ! Bien que la saison soit plutôt douce, certaines espèces sont descendues comme à leur habitude pour profiter de vos mangeoires, tandis que d'autres ont préféré se contenter de la nourriture toujours disponible en forêt.

Ainsi, vous avez eu l'occasion de voir de nombreux tarins des aulnes, pinsons du nord ou encore mésanges nonettes, alors que sa cousine la mésange noire s'est peu montrée à la mangeoire et semble avoir préféré côtoyer le bouvreuil pivoine ou encore le grosbec casse-noyaux à la recherche de la nourriture que la nature pouvait encore leur offrir. ■

MÉSANGE BLEUE
© RAPHAËL BUSSIÈRE





AIGLE ROYAL
© PASCAL MARTI

SUIVI DE L'AIGLE ROYAL EN HAUTE-SAVOIE

 Jean-Pierre Matérac, Bénévole LPO en Haute-Savoie

Avec 29 jeunes aigles royaux à l'envol, 2022 est l'une des années les plus productives en Haute-Savoie depuis le début du suivi en 1975.

Le suivi de l'aigle royal en Haute-Savoie

Le suivi de l'aigle royal en Haute-Savoie concerne toute la partie montagneuse du département, très enneigée, à relief accidenté. Cette surface recouvre 3100 km² (sur une superficie totale du département de 4388 km²) qui sont favorables à la nidification de l'espèce.

L'espèce n'étant plus en danger, en Haute-Savoie nous effectuons un suivi *a minima*, qui consiste à contrôler la présence des couples, leur composition, les aires connues et les résultats de reproduction. Nous recherchons aussi les nouvelles aires et l'installation d'éventuels nouveaux couples. La totalité du temps de suivi est effectué par la LPO, grâce à 200 personnes bénévoles ou observateurs inscrits sur la base de données, dont 33 particulièrement assidus et 3 salariés. Au total, le nombre de jours de suivi ou surveillance s'élève à 347 en 2022.

Ainsi, 52 sites sont connus et contrôlés. En revanche, seuls 49 de ces sites sont occupés, les autres zones étant probablement trop exigües pour permettre l'installation d'un couple. 48 de ces sites sont suivis.

La densité de population est d'environ 65 km² par couple sur la surface d'étude de 3100 km². De nombreux immatures et quelques adultes fréquentent des territoires occupés par les couples adultes sans pour autant s'y installer. Certains tolèrent leurs jeunes de l'année précédente, apparemment sans animosité.

Cette année, un nouveau couple a été découvert, ainsi que plusieurs nouvelles aires.

Les résultats du suivi de la reproduction en 2022

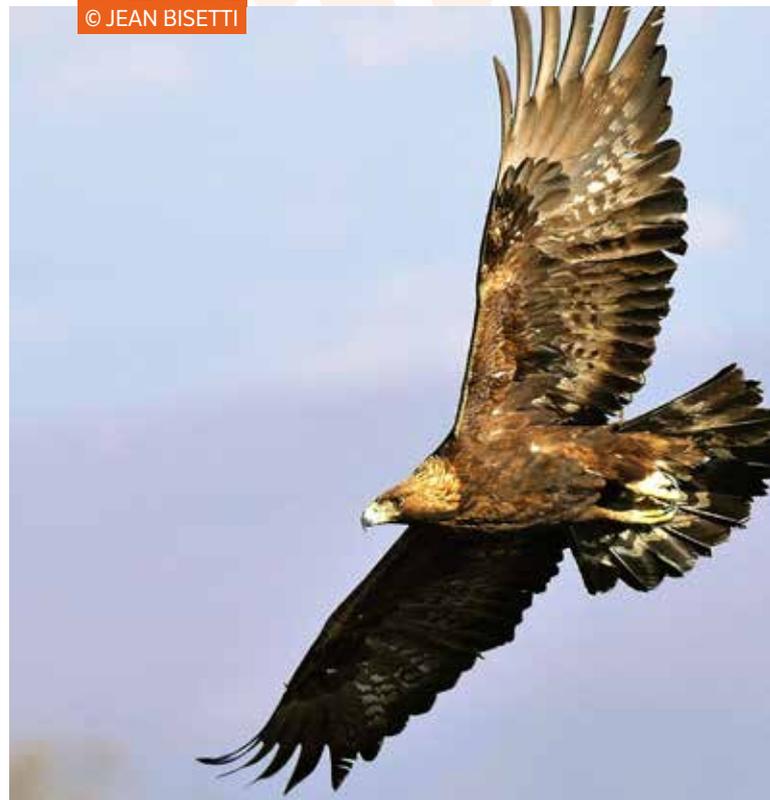
Avec la découverte d'un nouveau couple, la population de Haute-Savoie compte maintenant 48 territoires occupés par des couples adultes et 1 occupé par 1 adulte seul.

En 2022, 25 couples produisent 1 jeune à l'envol et 2 élèvent chacun 2 jeunes, pour un total de 29 jeunes qui prennent leur envol. 21 couples adultes n'ont pas de jeunes à l'envol et les raisons nous en sont inconnues.

56% des couples sont reproducteurs (27 sur 48) et la productivité est de 60% (29 jeunes à l'envol sur 48 territoires occupés). Le taux d'envol des jeunes est de 1,07 (29 jeunes à l'envol pour 27 couples reproducteurs).

Les deux couples limitrophes à d'autres départements sont inclus dans cette synthèse ; celui à la limite de l'Ain (le plus productif du département depuis sa 1^{ère} nidification en 1994) n'a pas élevé de jeunes cette année, celui à la limite de la Savoie a quant à lui niché cette année chez nos voisins.

AIGLE ROYAL
© JEAN BISETTI



Avec 29 jeunes, 2022 est donc l'une des années les plus productives depuis le début du suivi en 1975.

Beaucoup de territoires subissent des dérangements d'origine humaine, principalement dus aux parapentes, grimpeurs, base jump, planeurs, petits avions et hélicoptères de loisirs.

Un cas de mortalité a été rapporté, correspondant à l'électrocution d'un subadulte. Une femelle adulte blessée et incapable de voler a également été transportée en centre de soins.

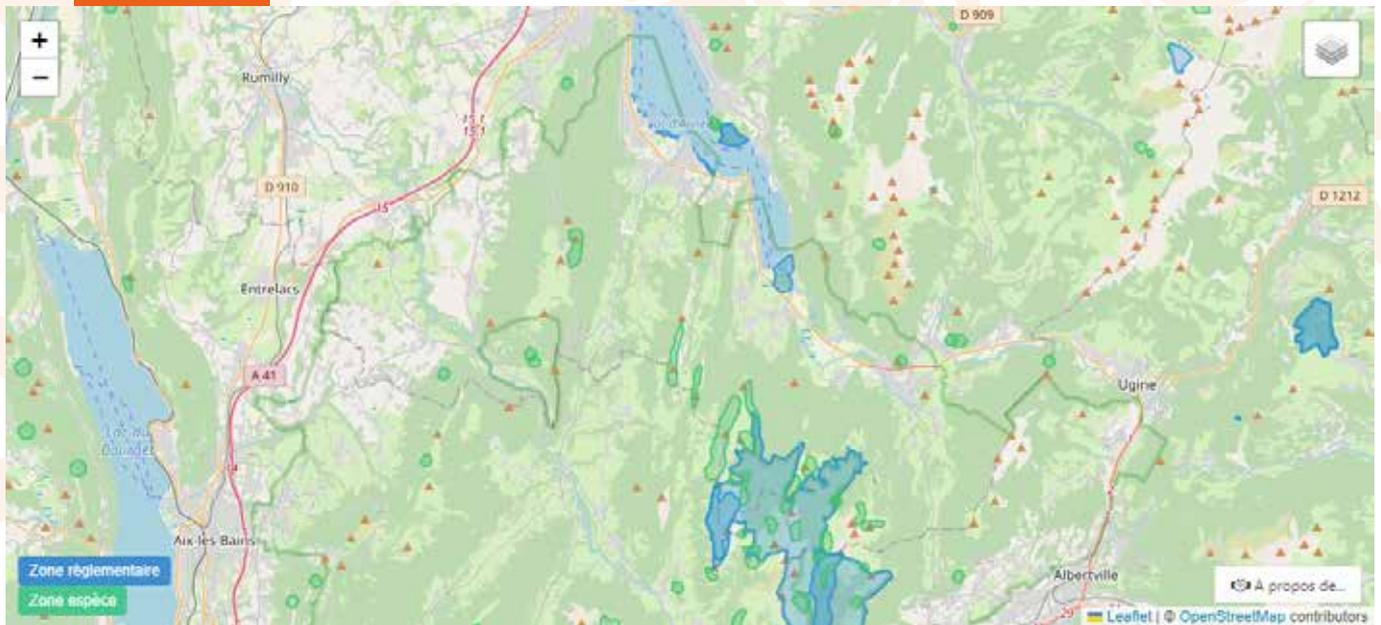
Les données de ce suivi servent à alimenter le programme et ainsi à agir pour limiter ou empêcher le dérangement par les sports de plein air, sur les sites de nidification connus, notamment à travers le programme « Biodiv'sports ».

La participation au réseau permet d'intervenir pour éviter l'approche des zones sensibles, lors des grandes compétitions de vol libre. La participation à certains COPIL Natura 2000

permettent la consultation de la LPO en cas d'ouverture de voies d'escalade, ou l'intervention de la LPO, auprès des grimpeurs, lors de découverte de nouvelle installation qui présente un dérangement pour l'espèce. Tous les pratiquants, même à titre personnel, ont accès à une carte interactive leur permettant avant leur sortie d'adapter leur parcours et leurs pratiques afin de ne pas déranger les espèces sensibles.

Une convention avec le PNR des Bauges a été signée (sports de montagne et nicheurs rupestres). Ce dernier a rédigé un cahier des charges pour l'organisation de manifestations de vol libre, dans le respect des milieux naturels et des espèces, sur l'ensemble de la Haute-Savoie (LPO 74, FFVL, ASTERS). Avec la participation de la LPO 74, ASTERS a édité une plaquette sur les rapaces. ■

BIODIV'SPORTS



⚠ Aigle royal

- Aerien
- Manifestation sportive
- Vertical
- Zone espèce

Mois sensibles

- Hors période sensible
- Période sensible

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Distance de survol minimum (m) : 250

Description : NIDIFICATION D'UN COUPLE D'AIGLES ROYAUX EN COURS.

MERCI DE RESPECTER LA BULLE DE QUIETUDE

Structure : PNR Massif des Bauges

↓ kml

↓ OpenAir

Plus d'informations

Fermer

AGENDA DES PROCHAINES SORTIES

12 avril : Tinta'mare au Mont Veyrier

Début avril, c'est l'effervescence dans la mare du Mont Veyrier et ses alentours. Venez assister à ce réveil printanier !
De 10h00 à 12h30 à la mare du Mont Veyrier (Annecy-le-Vieux), à partir de 6 ans.

Inscriptions auprès du centre horticole d'Annecy :
07 60 04 04 79 - 06 98 85 85 41

14 avril : soirée groupe Jeunes – pollution lumineuse

Pourquoi les étoiles disparaissent au-dessus du lac d'Annecy ?
Comment les rallumer et à quoi servent-elles ?
Rejoignez-nous le temps d'une soirée au sommet du Semnoz et admirez le ciel nocturne.

Inscriptions sur l'agenda de notre site internet

16 avril : groupe Chablais – oiseaux des villages et des champs

Nous irons à la rencontre des moineaux friquets, mésanges charbonnières, mésanges bleues, pics épeiches... et autres passereaux.

Rendez-vous à 8h00, fin de la sortie à 12h00
Réservation obligatoire au 06 74 96 01 26

21 avril : Assises Territoriales

Salariés et bénévoles vous présenteront le bilan d'une année d'actions pour la faune sauvage : recensements, suivis, protection, sensibilisation...
Ce sera également l'occasion d'élire de nouveaux membres au Comité Territorial haut-savoyard.

VÉLORNITHO
© THIBAUT GOUTIN



PIC ÉPEICHE
© JEAN BISETTI

22 avril : groupe Jeunes – vélornitho

Pédaler c'est encore mieux qu'être à pied et ça donne plein de possibilités !
Prêt pour un vélotour ornitho ? Exploration de la zone entre lac du Bourget et Rhône...

Inscriptions sur l'agenda de notre site internet

23 avril, 7 et 24 mai : Comptage du tétras lyre

Venez nous aider à suivre l'état des populations du tétras lyre en Haute-Savoie au cours de prospections et de points d'écoute en montagne.

Inscriptions (au moins 10 jours avant le comptage) à :
jean.claude.louis@free.fr ▶

6 avril : rando-oiseaux au Roc d'Enfer

Balade facile à la découverte des oiseaux du Roc d'Enfer.

Rendez-vous à 7h30 sur le parking de l'office du tourisme de Taninges. Retour prévu vers 12h30
Réservation obligatoire à : mairie.do@wanadoo.fr ▶

6 avril : découverte de la nature par les 5 sens

Promenons-nous et mettons nos 5 sens en éveil dans la nature ! À l'écoute des sons, à la vue des paysages, le nez humant les senteurs et parfums, touchez mon écorce et goûtez feuilles et fruits.

Départ à 10h00, retour vers 12h00
Réservation obligatoire à : geryclaude@gmail.com ▶

12 mai : groupe Jeunes – guêpiers et hirondelles

Venez découvrir avec nous le temps d'une sortie le guêpier d'Europe et l'hirondelle de rivage. Nous vous attendons avec impatience pour observer ces oiseaux hauts en couleur !

Inscriptions sur l'agenda de notre site internet ■